

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

LE PRÉSIDENT CUBAIN RAUL CASTRO EN VISITE D'ETAT EN ALGÉRIE



Le président de la République de Cuba, Raul Castro Ruz, effectuera à compter d'aujourd'hui une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé hier la présidence de la République. P.7

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 3 Mai 2015 - 14 Rajab 1436 - N° 947 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

FOOTBALL

Finale de la Coupe d'Algérie

MO Béjaïa 1 - 0 RC Arbaâ



LA COUPE CHOISIT «YEMMA GOURAYA»

P. 26



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

DGSN Hamel salue le rôle «majeur» des médias nationaux P. 3

FIN Saâdani : «Le 10^e congrès sera une occasion pour le renouvellement et le rajeunissement du parti» P. 4

LANCEMENT DEMAIN DU SITE **APS** EN TAMAZOUGHT

AZUL ! P. 5

CAAT Un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards DA en 2014 P. 8

SANTÉ

UNE HEURE DE TÉLÉVISION PAR JOUR, C'EST DÉJÀ TROP

PAGES 14-15

CULTURE

Une foule immense accompagne le moudjahid et cinéaste Amar Laskri à sa dernière demeure P. 21

BASKET-BALL

AFROBASKET-2015 (DAMES)
Les Algériennes décrochent leur ticket pour la phase finale P. 24

MDN

Saisie de 70 000 litres de carburant dans le sud du pays P. 3

Météo



Régions Nord : 28° à Alger

Prédominance d'un temps ensoleillé et relativement chaud notamment vers les régions intérieures Ouest et Centre.

Les vents seront variables faibles.
La mer sera belle.

Régions Sud : 32° à Tamanrasset

Temps généralement voilé vers le Hoggar/Tassili et le Sahara Oriental avec localement foyers orageux isolés.

Les vents seront modérés en général avec quelques soulèvements de Sable Locaux.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE 22^e session d'évaluation des programmes agricole et rural



Le ministre de l'Agriculture, M. Abdellah Nouri, présidera ce matin à partir de 8h30, au siège du ministère, la cérémonie d'ouverture des travaux de la 22e session trimestrielle d'évaluation de la mise en œuvre des programmes agricole et rural.

DEMAIN AU MÉRIDIEN D'ORAN Séminaire sur les pratiques répressives et la politique coloniale



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera demain lundi 4 mai 2015 à l'hôtel Le Méridien d'Oran, l'ouverture des travaux d'un séminaire internationale sur les pratiques répressives (tortures) et la politique coloniale en Algérie entre 1830 et 1962.

LES 9 ET 10 MAI AU PALAIS DE LA CULTURE 2^e Salon de l'étudiant algérien



La 2^e édition du Salon de l'étudiant algérien, aura lieu du 9 au 10 mai 2015 au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, Alger.

DEMAIN À L'HÔTEL EL DJAZAIR Conférence du chef de la délégation de l'UE en Algérie, Marek Skolik



Le chef de la délégation de l'Union Européenne en Algérie, M. Marek Skolik, animera une conférence de presse à l'occasion du 16^e festival européen «Les couleurs de l'Europe», ce matin à partir de 10h à l'hôtel El Djazair.

TLEMCEN Atelier régional sur la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture

Le ministère des Ressources en eau et l'Institut méditerranéen de l'eau, organisent ce matin à partir de 8h30 à la salle du parc Lalla Setti de Tlemcen, un atelier régional sur la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture. Les potentialités en eau usée épurée, les normes et la législation en matière de réutilisation ainsi que les expertises de réutilisation en Algérie et dans les pays participants seront présentées lors de cet atelier.

Max Min

	Max	Min
Alger	28°	18°
Oran	25°	17°
Annaba	30°	19°
Béjaïa	30°	20°
Tamanrasset	32°	21°

Horaires des prières

Dimanche 14 Rajab 1436

Fajr	04:15
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:41
Isha	21:10



RESSOURCES EN EAU

Necib à Tlemcen et Aïn Témouchent



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui et demain une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Tlemcen et Aïn Témouchent.

CONFÉRENCE CE MATIN AU FORUM DE DK NEWS «Trafic urbain dans la capitale : quelle solution ?»

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, MM. Salhi Salem et Ouazzene Rachid, respectivement, Directeur central au ministère des Transports et directeur du Transport de la wilaya d'Alger pour une conférence-débat ayant pour thème **«Algier étouffe. Quel remède pour assurer une meilleure fluidité du trafic urbain dans la capitale ?»**



La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse

Le ministère de la Communication organise une série d'activités, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. La célébration, en présence de M. Hamid Grine, ministre de la Communication, s'ouvrira cet après-midi à 14h, à l'université Emir Abdelkader.



LES 15 ET 16 JUIN À L'UNIVERSITÉ LILLE1 (FRANCE) Séminaire franco-arabe sur «La ville intelligente»



Dans le cadre de ses activités pour la promotion de la coopération scientifique et universitaire entre la France et les pays arabes, la Cuaf, Coordination des universités arabes et françaises, présidée par le Professeur Abou al-Fadhl Mohammed Benhenda, organise les 15 et 16 juin 2015 avec le laboratoire génie civil et géo-environnement de l'Université de Lille1 le Premier séminaire scientifique et journées d'étude franco-arabe sur un domaine innovant et de haute technologie, portant sur le thème : les conceptions récentes des villes nouvelles et de l'extension urbaine : la ville intelligente et la stratégie du développement durable.

DEMAIN AU TNA Conférence de Mohamed Yahiaoui



Le Directeur général du théâtre national algérien, M. Mohamed Yahiaoui, animera une conférence de presse demain lundi 4 mai à 10h30, à l'occasion de l'avant-première de la pièce théâtrale «El Haycha», texte et production de Mohamed Cherchell.

FORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT Remise des attestations ce matin aux journalistes



La ministre de l'Aménagement du territoire, Mme Dalila Boudjemaa, présidera ce matin à 9h au siège du ministère, la cérémonie de remise des attestations aux journalistes ayant bénéficié d'une formation sur l'environnement du 29 mars au 9 avril 2015.

CE MATIN AU FORUM EL WASSAT Evaluation de la campagne «Consommons algérien»



Le Forum du quotidien El Wassat, reçoit ce matin à 11h au siège du journal sis 92 rue, Sylvain Forastier, El Moradia, Alger, le président de l'association de protection et orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), M. Mustapha Zebdi, et le porte-parole de l'Ugca, M. Hadj Tahar Boulenouar, pour une conférence qui portera sur l'évaluation de la campagne «Consommons algérien».

Programme national de réalisation de plus de 290 marchés en 2015

Une «importante» opération de réalisation, à l'échelle nationale, de 291 marchés de détail couverts, sera lancée durant l'année 2015, a indiqué samedi à l'APS un responsable au ministère du Commerce.



S'exprimant en marge d'une émission radiophonique à Souk Ahras, organisée dans le cadre de la campagne lancée par le ministère de tutelle pour promouvoir le produit algérien, Abderrahmane Saâdi, directeur des statistiques et de l'information économique, a précisé que la réalisation de ces nouveaux espaces commerciaux qui seront réceptionnés «à la fin de l'année 2016», s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la lutte contre le commerce illicite. Ce programme vient en complément de ce-

lui initié par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales consistant en la construction de plus de 300 marchés de proximité, selon le même responsable.

Par ailleurs, huit (8) marchés de gros de fruits et légumes dont les études techniques sont entièrement achevées, seront «prochainement lancés en réalisation dans plusieurs wilayas du pays, ce qui permettra de soutenir le réseau national de distribution des productions agricoles», a-t-il ajouté. Le problème de

distribution de différents produits de consommation (alimentaires et électroménagers) sera «résolu avec la réalisation de nouveaux marchés et de grandes surfaces commerciales, dans le cadre de l'investissement privé», a encore souligné M. Saâdi. Le représentant du ministre du commerce a appelé, dans ce même contexte, à «inculquer une culture de consommation», ainsi qu'à «l'ouverture des marchés aux produits algériens et la facilitation des procédures administratives pour les investisseurs».

SELON LA FOREM —

La propagation de la drogue en Algérie pourrait menacer la stabilité du pays

La propagation de la drogue et de la toxicomanie en Algérie pourrait constituer une véritable menace pour la stabilité et la sécurité du pays, a estimé, samedi à Mila, le Pr Mustapha Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem).

Ce fléau ciblant principalement les jeunes, «plus précieuse des ressources pour toute nation», provient souvent des frontières ouest du pays, ce qui démontre «l'intention disséée dans l'ombre visant à frapper l'Algérie dans

sa stabilité et sécurité», a considéré le Pr Khiati au cours d'une conférence animée à la maison de la culture Moubarak El Mili.

Appelant à une «riposte gouvernementale», ce chercheur a invité le gouvernement algérien à «exposer cette question à l'échelle internationale (Nations unies et autres organisations internationales et territoriales) pour faire face à cette situation, considérée comme une «guerre non déclarée contre l'Algérie». L'augmentation substantielle des quantités de drogues saisies (211 tonnes

en 2013), le chiffre de 15.000 à 17.000 personnes impliquées dans les affaires de drogue et les 20.000 autres personnes derrière les barreaux pour des affaires de drogue, constituent «autant d'indices témoignant de la gravité de la situation en Algérie», a encore estimé le Pr Khiati. Le conférencier a également insisté sur le renforcement de la stratégie nationale de lutte contre la toxicomanie à travers l'élimination des carences observées en matière de coordination entre les différentes parties chargées de cette mission»

et par «l'instauration d'un réseau précoce d'observation contre les groupes criminels s'adonnant à la diffusion de ce poison».

Le Pr Khiati a également appelé, dans sa conférence, à «la révision de la loi de 2004, relative à la lutte contre la drogue» et au renforcement des réseaux d'accompagnement et de prise en charge des toxicomanes».

Cette conférence était organisée dans le cadre de la campagne de sensibilisation que mène la Forem dans toutes les wilayas du pays, a-t-on indiqué.

BATNA —

Plus de 2 000 places pédagogiques réceptionnées avant la prochaine rentrée universitaire

Plus de 2.000 places pédagogiques en réalisation au pôle universitaire de Fesdis, à Batna, seront réceptionnées «avant la prochaine rentrée universitaire», a affirmé samedi le wali, Hocine Mazouz.

Ces infrastructures permettront, tout en renforçant les structures de l'université Hadj-Lakhdar, d'améliorer les conditions pédagogiques des étudiants, a précisé à l'APS le chef de l'exécutif de la wilaya en marge d'une visite d'inspection dans ce pôle universitaire.

Un restaurant de 800 couverts et une résidence de 1.000 lits, en réalisation dans ce même pôle, seront réceptionnés «avant la fin du mois en cours», en attendant le parachèvement des travaux de construction d'une cité de 2.000 lits, lancés récemment en réalisation avec un délai de 18 mois, a indiqué

M. Mazouz. Le vice-recteur de l'université de Batna, chargé de la planification et du développement, Hassan Chaâbane, a indiqué, de son côté à l'APS, qu'un projet de réalisation de 12.000 places pédagogiques dont 3.000 pour les sciences fondamentales, 3.500 pour l'économie et 5.500 autres pour le campus des instituts est en cours de réalisation au pôle de Fesdis.

L'université El Hadj Lakhdar qui dispose actuellement de 55.000 places, prévoit d'accueillir près de 15.000 nouveaux bacheliers au titre de la rentrée universitaire 2015-2016, a fait savoir le même responsable.

Le nombre de candidats au baccalauréat atteindra, cette année, les 35.000 élèves, dont quelque 900 candidats libres, selon les services de la direction de l'éducation.

La grève ne figure pas sur l'agenda de l'UNPEF

Le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, a affirmé samedi à Skikda que la grève «ne figurait pas sur l'agenda» de ce syndicat.

La grève est «la dernière chose à laquelle pense le syndicat en cette fin d'année scolaire», a indiqué à l'APS M. Dziri, en marge des travaux de la 4^e assemblée générale élective du bureau de wilaya de l'Unpef, organisée au lycée Abdeslam Boudebza.

Les problèmes socioprofessionnels «sont actuellement mis de côté et nous pourrions y revenir à la prochaine rentrée», a-t-il ajouté,

affirmant que la grève ne reprendrait «qu'en cas de non application de ce qui a été convenu avec le ministère de tutelle, notamment ce qui concerne la prime des intendants, la prime d'encadrement et le décret relatif aux heures supplémentaires et de soutien».

Les travaux de l'assemblée générale ont abordé les diverses questions relatives au secteur, comme le contenu des procès-verbaux signés entre l'Unpef et le ministère de l'Education nationale et les différents dossiers en suspens. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de l'éducation et des cadres du secteur.



Saisie de près de 70 000 litres de carburant dans le sud du pays (MDN)

70.000 litres de carburant ont été saisis durant les dernières 48 heures par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le sud du pays, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP ont saisi, dans des opérations distinctes, les 30 avril et 1^{er} mai 2015, au niveau de la 5^e Région militaire, neuf véhicules et plus de 50.000 litres de carburant destinés à la contrebande».

En outre, «deux détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), ont saisi, le 30 avril 2015, un camion, 11 détecteurs de métaux et 19.000 litres de carburant», note la même source.

Le même jour et au niveau de la 4^e Région militaire, «un détachement relevant du secteur opérationnel de Touggourt a saisi un véhicule et une quantité importante de denrées alimentaires destinée à la contrebande», a-t-on ajouté.

SOUK AHRAS 30 000 litres de carburants saisis en trois mois

Un volume de 29.832 litres de carburants a été saisi durant le 1^{er} trimestre 2015 dans la wilaya de Souk Ahras, par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris, samedi, auprès de ce corps constitué.

Le volume saisi est constitué de 16.057 litres d'essence et de 13.775 litres de gas-oil, a précisé le commandant Redha Ouakali, chargé de la communication et de l'information au groupement territorial de la Gendarmerie nationale, soulignant que les opérations de lutte contre la contrebande «occupent la première place sur les 155 affaires traitées durant cette période, ponctuées par l'arrestation de 17 personnes».

Durant les trois premiers mois de l'année 2015, pas moins de 4.029 appels ont été reçus sur le numéro vert (10-55) mis à la disposition des citoyens par la Gendarmerie nationale, ce qui dénote du «succès» de cette initiative prise il y a plusieurs années par la Gendarmerie nationale, a-t-on estimé.

LUTTE ANTITERRORISTE L'APN prend part à la réunion de l'OCI à Abu Dhabi

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part à la réunion du groupe de travail chargé de l'élaboration de la charte de l'Union des conseils des pays membres à l'organisation de la coopération islamique (OCI) pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme prévue à Abu-Dhabi (Emirats arabes unis) les 3 et 4 mai.

Les participants aux travaux de cette réunion auront à débattre du projet de la charte de l'Union des pays membres de l'OCI pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme», a indiqué samedi un communiqué de l'APN, soulignant que la rencontre sera sanctionnée par l'adoption du rapport et du projet de la charte de l'Union.

L'APN sera représentée par le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée et membre du comité exécutif de l'Union des conseils des pays membres de l'OCI, Lazhar Hamadou.

APS

PT : LOUISA HANOUNE À GUELMA Le retard dans l'application de l'annulation de l'article 87-bis suscite les craintes des travailleurs



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a estimé samedi à Guelma que le retard dans l'application de l'annulation de l'article 87 bis est aujourd'hui «source de craintes» pour les travailleurs.

«Les travailleurs sont légitimement préoccupés et inquiets et ne comprennent pas les raisons de ce retard qu'aucune explication officielle n'est venue justifier, laissant libre cours aux spéculations», a souligné Mme Hanoune au cours d'un meeting organisé au centre de loisirs scientifique Salah-Boubnider de Guelma, dans le cadre de la célébration de la fête internationale du travail, en présence d'une assistance nombreuse de militants et de sympathisants.

Pour la SG du PT, «il ne saurait être question de reformulation de l'article ou de toute autre manœuvre (...) et la décision du président de la République doit être respectée à la lettre».

Elle a invité le gouvernement à «ne pas faire suspendre aux travailleurs la responsabilité de la régression des cours de pétrole», et rappelé, dans ce contexte, les «énormes sacrifices» consentis par la classe des travailleurs durant les périodes difficiles vécues par le pays, depuis la fondation de l'Ugta en 1956, en passant par la participation à la lutte d'indépendance, les efforts déployés dès les premières années de l'indépendance et les années de crise sécuritaire.

Mme Hanoune a également réitéré la détermination de son parti à poursuivre sa lutte contre les tentatives des «oligarques» et des «tenants du clan des nouveaux riches» qui «mènent une vaste campagne pour spolier le foncier au nord et au sud du pays».

La secrétaire générale du Parti des travailleurs a rétiré «la fait que certains responsables se soient mis au service de cette oligarchie», estimant que cette situation explique le combat mené par son parti contre «certains ministres de l'actuel gouvernement». Elle a affirmé à ce propos que les députés de sa formation politique étaient «disposés à renoncer» à l'immunité parlementaire pour «se présenter devant la justice».

Saisissant l'occasion de la célébration du 70e anniversaire des massacres du 8-Mai-1945 perpétrés par l'occupation française contre des civils à Sétif, Guelma et Kherrata, Mme Hanoune a appelé à faire de cette date-symbole une journée chômée et payée pour l'ensemble des travailleurs pour «permettre à toutes les classes populaires de participer à sa commémoration».

Belaïd appelle la classe politique à laisser à la justice l'examen des dossiers de corruption



Le président du front Al Moustakbal Abdelaziz Belaïd a appelé samedi la classe politique à laisser à la justice le soin d'examiner les dossiers de corruption.

«La classe politique doit laisser à la justice le soin d'examiner les dossiers de corruption et de dilapidation des deniers publics. C'est la loi qui réprime la corruption non point la criailleurie politique», a soutenu M. Belaïd dans une conférence de presse en marge de l'installation de la commission nationale des jeunes et cadres du parti.

Les partis et les hommes politiques ont certes le droit de soulever des dossiers de corruption mais c'est à la justice qu'il appartient de se prononcer en la matière», a insisté le responsable.

Il s'est élevé contre «la propension à l'invective et à l'insulte» qui, a-t-il dit, «affaiblit la classe politique».

M. Belaïd a appelé à un dialogue véritable pour apporter des solutions aux problèmes que rencontre le pays soulignant à l'occasion l'urgence de relancer l'industrie pour édifier une économie forte.

Concernant la révision constitutionnelle, le président du front Al Moustakbal a proposé que le projet soit soumis à référendum car la révision va impliquer de profonds amendements.

FLN : SAADANI

Le 10^e congrès sera une occasion pour le renouvellement et le rajeunissement du parti

Le secrétaire général du parti du Front de Libération nationale (FLN), Amar Saâdani, a affirmé samedi à Alger que le 10^e congrès du parti, prévu du 28 au 30 mai courant, sera une occasion pour le «renouvellement et le rajeunissement» du parti.

Lors d'une conférence de presse animée en marge de la cérémonie organisée par le parti du FLN en l'honneur des journalistes à l'occasion de la célébration de la liberté de la presse, M. Saâdani a précisé que ce congrès sera «rassembleur et inclusif».

Il a également indiqué que le congrès, dont les préparatifs ont déjà été lancés au niveau des commissions de wilaya, sera «celui de la base et non pas du sommet».

«Tous les dirigeants autorisés par les statuts du parti à assister au congrès seront invités à y prendre part et auront le droit d'émettre leur avis sur les questions qui seront posées», a-t-il précisé.



A ce propos, M. Saâdani a réfuté l'existence d'une opposition de la part des députés du parti au sein des deux chambres du Parlement, comme pré tendent certaines parties qui veulent, a-t-il dit, «s'éterniser dans les postes de responsabilité».

«Le parti a obtenu l'aval des services de la wilaya d'Alger pour la tenue du congrès à la coupole du complexe Mohamed-Boudiaf», a-t-il ajouté.

Soulignant que c'est la «base du parti qui choisit les délégués qui assisteront au congrès de manière démocratique et transparente», M. Saâdani a in diqué à ce propos que c'est le comité central qui procédera à l'élection du SG du parti.

S'agissant de la révision de la Constitution, le responsable a précisé que cette question relevait des prérogatives du Président de la République qui souhaite que la Constitution révisée soit consensuelle.

M. Saâdani n'a pas écarté la possibilité de soumettre le projet de révision constitutionnelle au Parlement.

Par ailleurs, le SG du FLN a évoqué le rôle de la presse dans la mobilisation de la société et la prise en charge de ses préoccupations soulignant «la nécessité pour les journalistes de faire preuve de professionnalisme et d'objectivité».

Il a également appelé à la mise en mis en place d'une charte d'honneur pour la profession.

Le responsable a en outre relevé l'importance d'un syndicat fort des journalistes qui défendent leurs droits socioprofessionnels», soulignant que son parti «accepte la critique en cas de lacunes ou d'erreurs dans la gestion».

JOURNÉE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Amar Saâdani défend ce droit et prône la responsabilité

O. Larbi

Moncada est synonyme de base de la liberté à Cuba. C'est ce symbole qu'a préféré le parti du FLN pour organiser la manifestation d'hommage aux journalistes algériens.

C'est à Saïd Bouhadja qu'est revenu le discours de bienvenue : «Cette démarche est en tous points une expression de la fidélité du parti aux idéaux de Novembre ! La liberté de la presse signifie que le pouvoir est fort et favorise l'exercice de la démocratie.»

Démocratie politique et liberté de la presse

Amar Saâdani a d'emblée marqué le rapport du parti du FLN avec les médias : «Nous ne cachons rien aux journalistes, nous estimons que plus on parle du parti plus nous engrangeons de reconnaissance que le parti du FLN est lié au peuple, qu'il œuvre en toute transparence pour l'édition de l'Etat de droit et les avancées de la démocratie dans notre pays.»

«La démocratie, c'est l'expression libre d'un peuple libre. Par et pour ses partis, ses médias. Ce sont, parmi les institutions, les canaux d'informations du peuple algérien» poursuit-il.

Voie de développement

«La presse dans notre pays est, comme toutes les institutions, en voie de développement. Développement qui a connu, dans notre pays, des empêchements, des attaques, ce qui n'a pas empêché, heureusement, les sacrifices qui ont consisté dans la formation des cadres de plus en plus nombreux et compétents. Il en est de même des journalistes. Le problème est qu'ils n'ont pas de droits!»

La marche vers la démocratie a été retardée par le terrorisme des années 90 : «L'exercice du pouvoir suprême par Abdelaziz Bouteflika permet la construction d'un Etat dans lequel l'information a une liberté réelle, est professionnelle» ajoute Amar Saâdani.

«La presse a-t-elle des droits dans notre pays ? A-t-elle une charte ? Qui l'a créée ? Existe-t-il une classification des professionnels de la presse ?», interroge Amar Saâdani, laissant entendre que le «milieu» est opaque.

Pas d'information sans liberté de la presse

Il en est des partis comme des médias : «Sommes-nous des partis politiques ? Quel travail politique menons-nous ? Avons-nous évalué ce que la nation, la société, le peuple attendent de nous ? Avons-nous la confiance du peuple ?», s'écrit Saâdani qui poursuit : «Il n'y a pas de travail politique sans information. Il n'y a pas de travail d'information sans liberté de la presse !»

«Les partis et les médias sont deux parallèles qui ne se rencontrent jamais : nous attendons des journalistes qu'ils critiquent, qu'ils évaluent, qu'ils mettent au clair, sans complaisance ni concession. La seule exigence est de rapporter les faits, seulement les faits. Le commentaire, c'est autre chose qui re

pêche, heureusement, les sacrifices qui ont consisté dans la formation des cadres de plus en plus nombreux et compétents. Il en est de même des journalistes. Le problème est qu'ils n'ont pas de droits!»

«La presse est un vecteur qui dit ce qu'il est» insiste-t-il.

Défendre les droits

Amar Saâdani souhaite la création d'un «syndicat réel de journalistes qui défendent leurs droits et tout ce qui concerne la presse. Il faut que la position du journaliste soit connue pour assurer les droits et les devoirs correspondants. La classification des journalistes établit la hiérarchie des besoins de chaque catégorie aux plans professionnels et social, des conditions de vie et de travail» assène Amar Saâdani. Le parti du FLN veut une presse libre : le journaliste est la conscience du peuple et de la société, il témoigne de la santé d'une nation. Présent dans tous les douars et villages d'Algérie, le parti du FLN est une source d'information inépuisable du fait même que la direction du parti a libéré la parole des militants et des responsables.»

Amar Saâdani est l'homme qui dit «Oui» quand il veut dire «Oui» et «non» quand il le faut, assure un membre du comité central, signifiant que tout ce qui est dit est vrai, que c'est un acte qui l'engage.

Congrès

«Le congrès vient à son heure ; ni trop tôt, ni trop tard ; c'est le bon moment. Soit les 28, 29, 30 mai 2015. Certains sont assurés de son succès «puisque le parti du FLN représente 70% de l'action politique visible...»



JIL JADID : SOFIANE DJILALI

La génération de l'indépendance appelée à fonder «un Etat de droit»

Nord d'El Oued), en présence des militants de sa formation politique, M. Djilali a souligné que «la génération de l'indépendance assume une lourde responsabilité civилиsationnelle, qui est l'établissement d'un Etat de droit».

«Le changement escompté ne peut se réaliser sans sacrifices d'une génération entière, notamment des jeunes conscients de leurs devoirs envers leur patrie et

imbue de valeurs nationales et de principes de la militance intégrée», a soutenu le premier responsable de Jil Jaidid.

Il a, à ce titre, appelé à «préparer une nouvelle classe politique capable de semer et rendre l'espoir aux jeunes désespérés», soulignant que «la classe politique imbue des valeurs nationales est apte à constituer une véritable représentation populaire»

devant contribuer au développement local et national.

M. Djilali a, au terme de son intervention, évoqué le passage à une période de «l'action sérieuse» qui, a-t-il déclaré, «devra permettre la concrétisation du changement graduel et pacifique axé sur les socles de la science et la mise en valeur des cumuls d'expériences et connaissances».

AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST: La défense considère «infondées» les réquisitions du ministère public

Des membres de la défense des accusés poursuivis dans l'affaire de l'autoroute est-ouest ont qualifié d'«infondées» les peines d'un an à 20 ans de prison ferme, requises par le ministère public contre les mis en cause.

Dans une déclaration à l'APS, des membres de la défense ont précisé que les réquisitions prononcées par le parquet contre les accusés, allant d'un an à 20 ans d'emprisonnement, étaient «infondées» et «disproportionnées», estimant que le dossier de l'affaire comportait des «vidéos juridiques».

Me Sidhoum Amine, avocat de l'accusé principal, Chami Medjoub, poursuivi pour «association de malfaiteurs, abus d'influence, corruption et blanchiment d'argent», a précisé que «le réquisitoire du parquet a été centré sur des généralités en omettant l'aspect technique».

Pour sa part, M Nacheff Farid, avocat de l'accusé Ouazan Mohamed, surnommé colonel Khaled, (fonctionnaire au ministère de la Justice), a estimé que la peine de 3 ans d'emprisonnement assortie d'une amende d'un million de DA, requise par le parquet contre



son client en l'absence d'une «preuve tangible» concernant son implication, était «disproportionnée».

M Benarbia Chouki, avocat des frères Bouzenach, deux commerçants poursuivis pour «violation à la législation et aux lois relatives au change et au mouvement des capitaux et étrangers» a estimé que «des réquisitions du parquet portant sur un an d'emprisonnement contre les deux accusés étaient «infondées» du fait que les procédures prises à leur encontre étaient «illégitimes».

Pour sa part, M Merrah Youcef, avocat de Addou Tadj Eddine (homme d'affaires), poursuivi pour les chefs d'accusation de «association de malfaiteurs, abus d'influence, corruption et blanchiment d'argent», a indiqué que les réquisitions du parquet étaient «disproportionnées» notamment en l'absence d'une partie civile.

Me Boudaliou Salim, avocat de l'entreprise canadienne SM INC, chargée du contrôle technique externe de l'autoroute, partie ouest, a estimé que les 5 millions DA d'amende requise par le parquet contre l'entreprise était «infondée».

Le même constat a été fait par l'avocat du groupe Isolux Corsan qui a estimé que les réquisitions étaient «infondées et injustifiées».

Pour sa part, M Toukal Mohamed, avocat de l'entreprise portugaise Coba a indiqué que l'amende de 5 millions DA requise contre les sept entreprises étrangères poursuivies dans l'affaire était «disproportionnée».

L'affaire qui a été mise en mouvement en 2009, a été reportée deux fois lors de la session criminelle 2014 par le tribunal criminel d'Alger avant qu'elle soit relancée la semaine dernière sous la présidence du magistrat Tayeb Hilali.

Les nouvelles techniques en matière cardiologique en débat à l'Ecole nationale de santé militaire

Présenter les nouvelles techniques en matière cardiologique et essayer de situer l'Algérie par rapport à ce qui se fait à l'étranger dans le domaine du développement de ces techniques, est le thème des 27^e entretiens cardiologiques qui se sont tenus samedi à l'Ecole nationale de santé militaire à Aïn Naâdja (Alger). Cette rencontre «s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue».

Cela nous permettra de constater l'avancée de la médecine, en matière des nouvelles techniques et procédures dans le domaine cardiologique, qui se développent énormément», a déclaré le chef de service cardiologie à l'hôpital central de l'Armée, le professeur Abdelloum Mekarnia.

Il a expliqué que la médecine recourait auparavant à une seule solution en matière cardiologique, à savoir l'opération du patient avec une période de convalescence allongée.

«Actuellement, nous pouvons proposer au patient la dilatation coronaire qui est une technique toute simple et non complexe, à travers un ballonnet et la mise en place de ressorts appelés les stents. C'est une technique alternative à la chirurgie», a souligné le professeur Mekarnia.

Il a, dans ce cadre, indiqué qu'en vertu de cette technologie, des «ressorts de dernière génération, dotés de médicaments empêchant la formation de nouveau les rétrécissements au niveau des coronaires» ont été mis en place, précisant que ces «procédures interventionnelles et non chirurgicales, sont pratiquées en Algérie depuis plusieurs années».

Pour sa part, le professeur de cardiologie à Grenoble et responsable de l'unité des soins intensifs cardiaques, Gérard Vanzetto, a indiqué qu'il existe, à l'heure actuelle, deux techniques: l'angioplastie coronaire et le pontage qui donnent de «très bons résultats». Il a précisé que ces deux techniques «sont possibles pour un grand nombre de patients et qu'il n'y a pas vraiment une technique, dans l'absolu, meilleure que l'autre». «Nous sommes là, aujourd'hui, pour confronter, entre autres, les deux technologies et les avancées dans ces deux techniques, de manière à essayer de voir dans quelle situation l'une ou l'autre peut servir le patient», a-t-il conclu.

SONALGAZ OUARGLA Précisions

Suite à l'article «Ouargla: plus d'un milliard DA de créances des clients de la Sonalgaz» paru dans votre journal dans son édition du 23/04/2015, nous vous prions d'insérer les éclaircissements suivants: La dénomination de «Sonalgaz» est propre pour la maison mère dont siège est situé à Alger.

Les deux Directions de la Distribution de Ouargla Urbain et Ouargla Rural, sont rattachées à la société de distribution du centre, par abréviation «SDC». De ce fait, nous vous demandons de bien vouloir à l'avvenir distinguer entre la sonalgaz maison mère et la filiale SDC.

BÂTONNIER D'ORAN

La spécialisation des avocats, une priorité dans les programmes de formation

La spécialisation constitue une «priorité majeure» dans les programmes de formation des avocats, a déclaré samedi le Bâtonnier d'Oran, M Lahouari Ouahrami lors d'une conférence inaugurale du stage de la nouvelle promotion (2015-2017) forte de 402 recrues. «Les cycles de formation à venir seront axés sur diverses disciplines, en adéquation avec les mutations induites par le développement socio-économique du pays», a précisé Me Ouahrami lors de cette rencontre tenue en présence des autorités locales, de magistrats et de bâtonniers algériens et étrangers. Dans sa Leçon inaugurale, le Bâtonnier a également mis

l'accent sur les efforts engagés par la tutelle (ministère de la Justice) et par son organisation (le Barreau ou Ordre des avocats) en vue de promouvoir le perfectionnement des professionnels du Droit. «Des projets importants sont inscrits dans ce cadre», a-t-il souligné, rappelant qu'il est envisagé la création, à Oran, de deux structures au profit des «robes noires» en exercice ou en devenir, à savoir l'Ecole régionale de formation des avocats et la Maison de l'avocat.

Le Barreau d'Oran mise en œuvre sur l'échange d'expérience dans le cadre du partenariat international, a ajouté Me Ouahrami, faisant savoir que de nou-

veaux groupes d'avocats bénéfieront de formations spécialisées à l'étranger à la faveur des protocoles de jumelage. L'organisation des avocats d'Oran est liée à ce titre par des accords de coopération avec une dizaine de barreaux homologues de différents pays, dont l'Espagne, la France, le Maroc, le Mexique et la Tunisie. Le Bâtonnier a, en outre, mis en exergue l'intérêt de la nouvelle législation portant organisation de la profession d'avocat, laquelle accorde une place prépondérante au volet de la formation, en ce sens que la période de stage est portée à deux années, contre neuf mois auparavant. Dans sa communication,

Me Ouahrami a encore insisté sur plusieurs notions fondamentales telles que la déontologie et l'éthique professionnelles ainsi que sur les mesures disciplinaires encourcées par les contrevenants à ces principes. La rencontre a aussi permis d'évoquer le parcours des avocats algériens disparus, avec un hommage appuyé à la mémoire de Me Ali Boumedjel (1919-1957) assassiné par les forces coloniales françaises, et de l'anticolonialiste Me Jacques Vergès (1925-2013). Au terme de leur stage, les nouvelles recrues porteront l'effectif à près de 6.000 avocats inscrits au tableau de l'Ordre de ce corps auxiliaire de la justice.

LANCLEMENT LUNDI DU SITE APS EN TAMAZIGHT

AZUL !

L'Agence nationale de presse, Algérie Presse Service (APS), lancera lundi à partir de Constantine un site web d'informations générales multimédia en langue tamazight, décliné dans trois caractères (arabe, tifinagh, et latin), lors d'une cérémonie placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La cérémonie officielle, présidée par le ministre de la Communication, Hamid Grine, se déroulera au Centre international de presse (CIP) de la ville de Constantine qui abrite les festivités de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

Ce média numérique en tamazight reprendra une synthèse des principales informations produites par l'agence, enrichies par des magazines thématiques (Les cahiers de l'APS) et des capsules audiovisuelles produites par l'APS ainsi que d'autres remises gracieusement par la télévision et la radio (EPTV et ENRS). A cette occasion, une ver-

sion papier de ce site en langue tamazight et au format des quotidiens traditionnels (tabloïd) sera éditée (un seul numéro) et distribuée gratuitement au public et aux journaux.

Cette édition papier ambitionne de montrer la faisabilité d'une publication de ce type en tamazight afin de permettre de visualiser l'allure générale qu'elle prendra. Cette initiative fait suite à l'appel du ministre de la Communication, Hamid Grine, qui a exhorté les médias privés et publics algériens à envisager d'édition un quotidien ou un périodique national en tamazight. D'autres rubriques viendront enrichir progressivement ce site, appelé à devenir un véritable nouveau média numérique diffusé en multi-supports, pour compléter l'offre du service public du secteur de la communication.

En outre, un bloc spécifique sera réservé hebdomadairement aux travaux du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), destiné à rendre accessibles les travaux académiques et autres activités de cette instance

qui relève de la présidence de la République. Après une période d'essai de quelques mois qui permettra d'évaluer les réactions du public et des médias, l'APS envisage de développer un service spécifique à ses abonnements traditionnels qui le souhaitent, les médias notamment, pour leur permettre, le cas échéant, de disposer d'informations en tamazight sur le même modèle et les mêmes délais que ses fils d'information en langues arabe et française. La version grand public enrichie par d'autres productions multimédias restera accessible et mise à jour régulièrement.

L'APS développe de nouveaux produits numériques spécialisés, multimédias et multi-supports de réception. Elle lancera ces nouveaux médias dédiés à l'économie, aux sports et à la jeunesse, ainsi que d'autres produits au cours de l'année 2015. L'Agence envisage également le lancement d'une webTV dans des délais proches.

A L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le président cubain Raul Castro en visite d'Etat aujourd'hui en Algérie

Le président de la République de Cuba, Raul Castro Ruz, effectuera à compter de demain dimanche une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé samedi la présidence de la République. «Outre les directives

qui en découleront pour les deux gouvernements en ce qui concerne les relations entre les deux pays, les entretiens entre les présidents Bouteflika et Castro permettront aux deux hauts dirigeants d'échanger leurs vues sur la situation au niveau international,

notamment en Afrique, dans le Monde arabe ainsi que dans la région des Amériques», a précisé la même source dans un communiqué. De son côté, la délégation accompagnant le chef d'Etat cubain «explorera avec ses homologues de notre pays, les voies et moyens de

consolider la coopération et les échanges entre l'Algérie et Cuba, en harmonie avec la qualité exemplaire des liens d'amitié et de solidarité qui unissent les peuples algérien et cubain depuis plus de cinq décennies», a ajouté la présidence de la République.

Une visite toute en symboles des Révolutions algérienne et cubaine

Boualem Branki

Une visite des plus importantes, historique, qui renforce les liens d'amitié et de coopération entre les peuples algérien et cubain. Et, au-delà, entre l'Algérie et les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes. C'est dire combien cette visite d'Etat en Algérie du président cubain, Raul Castro, est significative à plus d'un titre de cette ancienne amitié entre les dirigeants des deux pays. Le Président Bouteflika, fidèle à ses principes révolutionnaires, a toujours encouragé la coopération et le renforcement des relations bilatérales entre les pays du Sud, et, par-dessus tout, l'unicité des vies des pays du Sud par rapport aux grandes questions politiques internationales.

En particulier la surveillance et la prévention de l'hégémonisme de l'impérialisme dans le monde. La visite de trois jours en Algérie du président de la République de Cuba, Raul Castro Ruz, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est de celles qui rappellent cette épopee merveilleuse de la lutte des peuples pour leur affranchissement de la colonisation, de l'impérialisme et pour arracher leurs droits à l'indépendance, la liberté et le partage égal des richesses de la planète. En dehors et loin de tout diktat économique ou militaire.

Certes, les données ont aujourd'hui changé, et l'Algérie comme Cuba ont comme priorité l'amélioration des conditions de vie de leur peuple, leur émancipation, le développement de tous les secteurs économiques névralgiques, avec en toile de fond un renforcement de leurs relations avec les grands groupements économiques régionaux. L'Algérie, sous la conduite du Président Bouteflika, a su bien s'intégrer dans les nouvelles configurations géopolitiques du moment et à venir, sans pour autant renier ses principes fondamentaux, encore moins ceux qui lui ont permis de vaincre la plus puissante armée coloniale de son temps. Cuba, sous la conduite de Fidel Castro, a également su se défaire des griffes de l'impérialisme, et aujourd'hui, mériter toutes les sympathies pour avoir su résister au bellicisme impérialiste des Américains.

L'hommage est encore plus important avec la résistance des cubains à plus de 50 ans d'embargo économique imposé par les Etats-Unis. Aujourd'hui, les choses sont en train de changer entre les deux pays, et Cuba est sollicitée pour aller de l'avant pour normaliser ses relations avec les Etats-Unis, qui reconnaissent en fait le tort causé au peuple cubain. C'est pour cela que cette visite de Raul Castro en Algérie est importante et sera féconde à plus d'un titre, car elle donne cette parfaite image de deux pays qui ont maintenu contre vents et marées leurs bonnes relations depuis les années 1960.

Autant Fidel Castro a visité plusieurs fois l'Algérie, autant le Président Bouteflika en a fait de même, et avant lui les autres présidents algériens, dont feu Ahmed Ben Bella. Cela confirme en réalité qu'entre les deux pays, et au-delà de l'excellence de leur coopération scientifique, culturelle, économique, sportive et politique, il y a toujours ce ressort qui lie les deux Etats à travers leur lutte commune pour l'affranchissement du monde de l'impérialisme et le capitalisme. La visite de trois jours en Algérie de Raul Castro sera une autre étape, une autre bâise du long chemin effectué par les deux pays pour le développement économique et social de leurs peuples respectifs, et du partage de leur vision du monde et de son évolution.



Des relations historiques inscrites dans une dynamique de consolidation

Les relations bilatérales algéro-cubaines n'ont cessé de se développer au cours de ces dernières années, en s'inscrivant dans une dynamique qui leur permet de s'intensifier, de se développer et de se diversifier dans les divers domaines de coopération.

La visite d'Etat qu'effectuera le président cubain, Raul Castro Ruz, en Algérie à partir de dimanche, deuxième du genre après celle de 2009, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'inscrit dans cette démarche engagée par les deux pays en vue de promouvoir leurs relations «historiques», vieilles de cinquante ans.

Outre les directives qui en découleront pour les deux gouvernements en ce qui concerne les relations entre les deux pays, les entretiens entre les présidents Bouteflika et Castro permettront d'échanger leurs vues sur la situation au niveau international, notamment l'échange de visites de haut niveau de part et d'autre, et les 19 sessions de la commission mixte tenues à ce jour.

Dans le même cadre, Cuba a mis en place un nou-

veau code d'investissement afin de permettre d'ouvrir de «nouvelles perspectives à la coopération algéro-cubaine», comme l'avait souligné le directeur de la politique commerciale pour la Région Mena au ministère du commerce et de l'investissement extérieur cubain Alexis Martinez Muller.

Il avait indiqué, alors, que ce nouveau code permettra de donner une «nouvelle impulsion» à l'investissement extérieur cubain dans 11 secteurs et de dynamiser la coopération algéro-cubaine dans plusieurs domaines, invitant, d'autre part, les Algériens à investir dans son pays et à élargir les opportunités de coopération bilatérale hors du secteur de la santé.

La santé, secteur phare de la coopération algéro-cubaine

La coopération algéro-cubaine porte sur divers domaines, à l'instar de la santé, le tourisme, l'hydraulique, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'éducation, le sport, la pêche, l'agriculture et le développement rural, ainsi que la culture.

Mais la santé demeure le secteur qui caractérise

la coopération algéro-cubaine, considérée comme la «locomotive» de la coopération bilatérale avec plusieurs accords de partenariats, en particulier dans le domaine de l'ophtalmologie.

Plus de 900 praticiens et techniciens cubains exercent en Algérie dans le domaine de la santé, déployés à travers plusieurs wilayas du pays, en particulier le Sud.

Cette coopération est appelée à s'élargir pour assurer une couverture globale de tout le territoire national, notamment en matière de santé mère/enfant et de lutte contre le cancer.

Concernant la santé mère/enfant, une mission cubaine spécialisée dans ce domaine, composée de 354 praticiens et techniciens, a été dépêchée en Algérie pour assurer la couverture de 11 wilayas, et ce en vertu d'une convention signée entre l'Algérie et Cuba en juin 2011.

L'Algérie et Cuba ont plaidé, à maintes reprises, pour la promotion et l'élargissement de leur coopération économique en vue de les hisser au niveau de leurs relations politiques, qualifiées d'«excellentes». APS

LA VISITE DE M. SELLAL EN CHINE :

Concrétisation du partenariat stratégique, diversification des relations et rapprochement entre les peuples

La visite que vient d'effectuer le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en Chine à l'invitation de son homologue chinois Li Keqiang, a été qualifiée d'« extrêmement riches et « très encourageante » pour la mise en œuvre du partenariat stratégique qui lie les deux pays.



En effet, les deux parties ont décidé -et c'était là une demande pressante de l'Algérie- de passer de la situation de présence en Algérie des entreprises chinoises qui, «ont fait du bon travail» et qui ont réalisé beaucoup de projets en matière d'infrastructures de base, particulièrement dans le logement, à une nouvelle phase nécessaire pour le développement économique de l'Algérie.

Cette phase consiste en la création d'entreprises en partenariat «pour faire de la croissance, faire de la richesse». L'Algérie a dans ce sens fait valoir ses atouts. D'abord en tant que point géostratégique éminemment important particulièrement sur le plan économique», puis en étant «un des maillons les plus forts en Méditerranée et la grande porte de l'Afrique».

Il a été expliqué à la partie chinoise, à titre d'exemple, que la route transsaharienne, terminée dans sa partie algérienne, et le futur grand port qui sera construit sur la côte centre de l'Algérie, permettront aux bateaux de débarquer les produits et de les acheminer à travers l'Algérie en direction de la plupart des pays africains.

Le Forum économique algéro-chinois: des résultats concrets

Toujours au volet économique le forum algéro-chinois sur le commerce et les investissements a été qualifié de «succès» par les deux parties, aux vu des résultats auxquels il a abouti, notamment les accords signés à cette occasion et qui ont porté sur la construction d'unités de production ou encore la création d'entreprises en partenariat.

En effet, pas moins de 18 protocoles d'accord, contrats et mémorandum d'entente portant sur l'industrie, les mines, l'agriculture et le tourisme ont été signés à cette occasion. Les hommes d'affaires des deux pays ont également planché lors de neuf ateliers sur des

thèmes importants tels le système bancaire, l'énergie et les mines, l'agriculture, l'industrie agro-alimentaire, le transport ferroviaire à grande vitesse, l'aquaculture, l'industrie pharmaceutique, les ressources en eau et l'hôtellerie et le tourisme.

A noter dans ce sens que c'est la première fois qu'un Premier ministre algérien se déplace avec un nombre extrêmement important (une soixantaine) de chefs d'entreprises publiques et privées algériens.

Solidarité et soutien réciproques

Il a été également question lors de cette visite de solidarité et de soutien que la Chine et l'Algérie se sont apportés mutuellement, une solidarité forgée dans le combat pour l'indépendance et la souveraineté. Ainsi si l'Algérie a rappelé ne «jamais oublier» ses amis qui l'ont aidée pendant la lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance du pays, les dirigeants chinois n'ont pas oublié l'apport de l'Algérie dans le recouvrement par la Chine de son siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). En recevant M. Sellal, le président chinois Xi Jinping n'a pas manqué de rendre un hommage appuyé au président de la République Abdelaziz Bouteflika en soulignant que les dirigeants et le peuple chinois n'oublieront jamais «ce grand ami. Ils n'oublieront jamais la contribution remarquable qu'il a apportée pour que la Chine retrouve son siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et à l'amitié algéro-chinoise». Cette solidarité s'est poursuivie après l'indépendance de l'Algérie et le recouvrement par la Chine de son siège à l'ONU, notamment dans le cadre du mouvement des Non alignés et l'esprit de Bandung est toujours vivace chez les dirigeants des deux pays. Dans ce sens la proposition en trois points

faite par le président Xi Jinping lors du dernier sommet Asie-Afrique, pour un nouveau type de relations avec axé sur un partenariat économique gagnant-gagnant, a trouvé un écho favorable auprès de l'Algérie.

Il en est de même pour le projet «Une Ceinture, une Route», à savoir la nouvelle route de la soie pour édifier un immense réseau de communications, d'infrastructures et d'échanges entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe lancé par le président chinois en 2013.

La solidarité entre les deux pays se poursuit toujours à travers les forums internationaux et sur les grandes questions internationales à l'instar de la réforme du système des Nations unies où l'accent a été mis sur la «parfaite cohésion» entre les deux pays sur ces questions.

La culture au service du rapprochement des deux peuples

L'aspect culturel n'a pas été en reste durant la visite du Premier ministre en Chine car l'Algérie considère que la connaissance mutuelle entre les peuples est une nécessité fondamentale et que la culture en est le support.

Elle considère également que l'un des fondamentaux de l'esprit de Bandung consiste dans le développement des relations culturelles et que le rapprochement entre les peuples se fait à travers la culture.

C'est dans ce sens qu'un programme exécutif de coopération dans le domaine culturel pour les années 2015-2019 a été signé à cette occasion. Dans le même sens et au volet tourisme, un protocole d'accord a été signé entre la Société d'investissement hôtelier (SIH) et la China State construction engineering corporation (Cscec) pour la création d'une société commune dans le domaine de la réalisation des infrastructures hôtelières et touristiques.

AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE À ALGER, ANDREW NOBLES :

Des efforts énormes sont déployés pour l'enseignement de la langue anglaise en Algérie

Des efforts énormes sont déployés pour développer et améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement de la langue anglaise en Algérie, a indiqué vendredi à Oran Andrew Nobles, ambassadeur de Grande Bretagne à Alger.

Lors de l'ouverture de la 2ème conférence internationale de l'enseignement de l'anglais, le diplomate britannique a qualifié cette rencontre, d'événement majeur pour le British Council et pour tous les enseignants et étudiants algériens venus des quatre coins du pays.

M. Nobles a rappelé, dans ce cadre, que le retour du British Council en Algérie s'est fait notamment après l'accord entre le président de la République Abdelaziz Bouteflika et le Premier ministre britannique, David Cameron, concernant la mise en œuvre des outils nécessaires pour faire progresser l'anglais en Algérie. C'est pour cela, a-t-il dit, que «le British Council a un grand rôle à jouer en Algérie, surtout que l'Algérie veut ouvrir son expérience au reste du monde, d'où l'importance, dans ce contexte, de la langue anglaise». De son côté, le Directeur de la formation au ministère de l'Education nationale, M. Lebsir, a souligné que «cette rencontre consacrée au développement de l'enseignement de la langue anglaise en Algérie constitue une ouverture vers l'autre et un échange aux dimensions multiples, car la langue est porteuse de civilisation».

Il a indiqué que les Algériens ont un engouement particulier pour l'apprentissage de l'anglais et pour les langues étrangères en général, notamment dans le cadre de la réforme scolaire qui donne une importance particulière aux langues étrangères, ceci dans le cadre de la mondialisation et l'acquisition des nouvelles technologies. Pour sa part, le Directeur du British Council, Martin Daltry, a souligné que son institution est engagée avec le ministère de l'Education nationale dans le développement de l'enseignement de l'anglais, notamment dans les cycles moyen et secondaire.

M. Daltry a ajouté que le British Council est en train de développer sa collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour améliorer l'enseignement de la langue dans les universités algériennes, en introduisant, des outils modernes, notamment l'enseignement «on line» et l'outil numérique. Notons que quelque 1.000 participants et 40 spécialistes assistent à cette conférence internationale de deux jours. Elle est organisée cette année sous le thème «les pratiques communicatives dans l'enseignement de la langue anglaise (ELT) au 21st siècle». Plus de 70 ateliers consacrés aux méthodes, approches et techniques d'enseignement de l'anglais et animés par d'éménents spécialistes et écrivains sont prévus durant les deux jours de la conférence.

Notons qu'un mémorandum d'entente a été signé le 5 septembre 2014 entre le ministère de l'Education nationale et le British Council, pour l'enseignement de l'anglais en Algérie. C'est dans cette logique que le British Council a élaboré son programme à destination des enseignants des différents cycles, l'un des objectifs étant également l'amélioration de la qualité des manuels scolaires.

ALGÉRIE-ONU

L'UNFPA salue les efforts de l'Algérie dans la réduction de la mortalité maternelle

La représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa), Mariam Khan, a salué samedi les efforts de l'Algérie pour la réduction de la mortalité maternelle qui a reculé durant les dernières années de près de 50%. Dans une allocution à l'occasion du 3e congrès maghrébin des sages-femmes, à la veille de la journée internationale de la sage-femme célébrée le 6 mai de chaque année, la représentante onusienne a affirmé que «la mortalité maternelle en Algérie est passée de 523.000 décès maternels durant les années 90 à 289.000 décès au cours des dernières années». L'Unfpa a salué, par la voix de sa représentante, les efforts consentis par l'Algérie en vue de réduire le taux de morbidité maternelle qui est passé de 220 dé-

cès sur 100.000 naissances vivantes dans les années 90 à 66,4 décès pour 100.000 naissances vivantes au cours des dernières années. Elle a souligné que des investissements supplémentaires étaient nécessaires pour que l'Algérie puisse atteindre la cible de l'OMD 5 qui est de 57 décès pour 100.000 naissances vivantes et réduire les disparités enregistrées dans la prestation cohérente des services de santé sexuelle et reproductive des jeunes. L'Unfpa encourage, en outre, et soutient le gouvernement algérien dans ses efforts d'investissement dans les ressources humaines pour l'amélioration de la qualité des services dans le contexte de la transition démographique, l'augmentation des mariages et la reprise de la natalité.

CAAT

Un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards DA en 2014

La Compagnie algérienne des assurances (Caat) a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de DA en 2014, consolidant sa position de deuxième assureur en terme de parts de marché, a-t-elle indiqué dans un communiqué à l'occasion de son trentième anniversaire. Après trois décennies d'exercice, la Caat a vu son chiffre d'affaires se multiplier pour passer de 400 millions de DA en 1986 à plus de 20 milliards de DA. «Cette avancée significative résulte des choix stratégiques retenus à la suite de la levée de la spécialisation», explique cette compagnie qui avait été créée le 30 avril 1985. Spécialisée dans les transports lors de sa création, la Caat a, par la suite, diversifié son portefeuille et a investi de nouveaux créneaux tels que les assurances des risques industriels, les assurances automobile et les assurances de personnes. Quant au montant des indemnisations, il a atteint près de 10 milliards de DA en 2014 contre 363 millions de DA en 1986. Le nombre d'emplois a également évolué pour passer de 384 en 1985 à 1.702 travailleurs en 2014. L'entreprise a procédé à l'acquisition de nouveaux locaux dans le but d'étendre son réseau commercial fort de 154 points de vente (agences directes et agents généraux d'assurance), encadrés par sept (7) succursales régionales et répartis sur 43 wilayas.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours en dents de scie sur la semaine

Les cours des matières premières ont connu une semaine mouvementée, tiraillees entre les inquiétudes sur la fermeté de la reprise aux Etats-Unis, la première économie mondiale et l'affaiblissement du dollar et pour abondance de l'offre pour certaines matières. Les cours du pétrole ont fini quasi-stables dans un marché calme en raison d'un jour férié en Europe mais testé par un dollar qui reprenait des forces et la surabondance d'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 65,94 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 65,21 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance montait à 58,82 dollars, contre 57,22 dollars, contre le vendredi précédent. Les cours du sucre ont tenté de se stabiliser avant le début de la récolte de canne à sucre brésilienne, ceux du cacao ont grimpé sur fond d'inquiétudes sur la récolte au Ghana tandis que ceux du café ont légèrement baissé dans un marché attentiste. Les cours du sucre étaient toujours un peu soutenus par la période de flottement qui entoure le début de la récolte de canne à sucre au Brésil, les stocks étant généralement à leur plus bas en cette période. Mais le marché du

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Recyclage des huiles industrielles usagées, un créneau inexploité

Par Meriem Zaït

Le recyclage des huiles industrielles usagées demeure une activité inexploitée en Algérie, en l'absence d'unités spécialisées dans le traitement de ces déchets. Les 180.000 tonnes de lubrifiants, utilisés annuellement dans les deux secteurs des transports et de l'industrie, génèrent près de 90.000 tonnes d'huiles usagées, soit 50% du volume global des lubrifiants, selon le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement.

Sur l'ensemble de ces déchets, un volume de 72.000 tonnes représente des huiles de moteurs (huiles noires) alors que les 18.000 tonnes restantes sont des huiles industrielles (huiles claires). Malgré l'importance du volume des lubrifiants usagés, en augmentation constante d'une année à une autre en raison, principalement, de l'accroissement du parc automobile, le recyclage de ces déchets reste minime en se limitant au stade de la collecte en vue de leur exportation à l'état brut, indiquent à l'APS des professionnels de cette filière. L'opération de recyclage des lubrifiants usagés passe par plusieurs étapes, à savoir la collecte et le traitement en utilisant deux méthodes: la régénération et la valorisation.

La régénération ou re-raffinage consiste à refabriquer une huile de base semblable aux huiles neuves où les installations de régénération sont de véritables raffineries.

Quant à la deuxième méthode, dite valorisation, elle prévoit de brûler ces déchets pour les utiliser comme des combustibles dans les cimenteries ou dans les centres d'incinération de déchets industriels spéciaux. Mais ce deuxième procédé est déconseillé et même interdit



dans certains pays car considéré comme polluant de l'environnement. Or, en Algérie, le processus se limite à la seule activité de collecte à travers une dizaine de collecteurs, agréés par le ministère de l'Environnement, qui n'arrive même pas à ramasser tous les déchets générés, affirme Mme Mounira Raïhil, consultante au Centre national des technologies de production pour être mises, une deuxième fois, sur les marchés de ces pays, explique M. Bouchama.

Selon ce responsable, il a été opté pour l'exportation de ces huiles à l'état brut en raison de l'absence d'installations de recyclage en Algérie.

Pour recycler ces déchets, il faut soit les régénérer soit les valoriser. Ces deux activités n'existent pas, actuellement, en Algérie. C'est pourquoi, les collecteurs procèdent à leur exportation vers d'autres pays qui possèdent les unités de traitement, relève-t-il. Pour lui, l'inexistence d'une unité de régénération en Algérie peut trouver son explication dans l'importance du montant d'investissements usagés générés», observe-t-il.

ment à engager pour créer ce type d'installations. «Les entreprises privées agréées n'ont pas les moyens nécessaires pour développer cette activité sans incitation et encouragement des pouvoirs publics. En outre, il faut trouver des débouchés pour cette future matière première», note-t-il.

Le même avis est partagé par Hichem Khatraoui, gérant de la société Ag-lub, spécialisée dans la collecte des déchets. Evaluant le coût d'installation d'une seule unité de régénération à un montant allant entre 2 et 10 millions de dollars, il considère que c'est un investissement «énorme» pour les particuliers.

Depuis son lancement dans cette activité en 2014, cette PME a collecté plus de 200 tonnes, qui ont été exportées vers l'Espagne et la Grèce, et prévu d'atteindre une quantité de 500 tonnes par an dans les prochaines années.

En outre, les professionnels de la filière évoquent un «chevauchement» entre la loi 01-19 relative à la gestion des déchets et la loi 13-01 complétant et modifiant la loi 05-07 relative aux hydrocarbures, qui, selon eux, entrave le développement de cette filière. Si la première loi définit les huiles lubrifiantes usagées comme des déchets spéciaux dont le traitement est soumis à cette loi, celle relative aux hydrocarbures considère le procédé de régénération comme une activité de raffinage réservée à la société nationale Sonatrach. Les activités de raffinage sont exercées par Sonatrach seule ou en association avec une autre personne physique ou morale, stipule la loi relative aux hydrocarbures.

Selon une étude réalisée par le ministère chargé de l'environnement, le recyclage des déchets, tous types confondus, pourrait engendrer à l'économie algérienne un apport de quelques 300 millions d'euros annuellement.

Le sucre reste surabondant empêchant toute enveloppe des prix et les stocks de la saison précédente au Brésil devraient suffire à combler un éventuel manque. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 377,20 dollars, contre 370,80 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 13,16 cents, contre 13,06 cents sept jours auparavant. Les cours du café ont connu un affaiblissement en début de semaine, avant de se reprendre, malgré le manque flagrant d'élan sur les marchés. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en juillet valait 1.792 dollars vendredi, contre 1.820 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 137,30 cents, contre 141,85 cents sept jours auparavant.

Les cours du cacao se sont appréciés sur fond d'inquiétudes grandissantes concernant les volumes de récolte au Ghana. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 2.010 livres sterling, contre 1.961 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 2.938 dollars, contre 2.846 dollars sept jours plus. Les prix du blé et du maïs ont perdu du terrain à Chicago, face à de bonnes conditions et perspectives météorologiques, tan-

dis que ceux du soja ont baissé dans une moindre mesure. Le boisseau de blé pour juillet valait 4.740 dollars contre 4.882 dollars, à la clôture de vendredi dernier (-2,92%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le plus échangé, a terminé à 3.630 dollars, contre 3.6975 dollars une semaine plus tôt (-1,83%). Le boisseau de soja pour juillet coûtaient 9.6475 dollars contre 9.7075 dollars, précédemment (-0,62%). L'or, qui s'était échangé au dessus des 1.200 dollars l'once en milieu de semaine aidé par les chiffres décevants de la croissance américaine, a effacé tous ses gains après des propos réconfortants de la Réserve fédérale américaine (Fed). Le métal jaune a atteint mercredi son plus haut niveau en trois semaines, à 1.217,20 dollars la tonne, après la publication des chiffres de la croissance américaine. La croissance de l'économie des Etats-Unis a en effet sévèrement calé au premier trimestre, plombée par l'hiver, le dollar fort et la chute des prix de l'énergie, et le Produit intérieur brut américain (PIB) n'a progressé que de 0,2% au 1er trimestre, contre 2,2% au 4e trimestre 2014.

La monnaie américaine a subi de plein fouet l'annonce d'une croissance américaine presque nulle au premier trimestre, ravivant ainsi l'intérêt des investisseurs

pour le métal jaune. L'argent a également souffert des commentaires de la Fed, mais moins que le métal jaune.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.175,95 dollars vendredi, contre 1.183 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 16,17 dollars, contre 15,83 dollars il y a sept jours. Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont fini la semaine en hausse, stimulés par l'affaiblissement du dollar sur fond d'inquiétudes sur la fermeté de la reprise aux Etats-Unis, la première économie mondiale. Les chiffres décevants de la croissance américaine auraient pu peser sur les cours des métaux industriels, après des statistiques décevantes venant de Chine, la deuxième économie mondiale la semaine dernière. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.343 dollars vendredi, contre 6.040 dollars le vendredi précédent. L'aluminium valait 1.908 dollars la tonne, contre 1.821 dollars, le plomb valait 2.114,50 dollars la tonne, contre 2.073 dollars, l'étain valait 16.050 dollars la tonne, contre 15.765 dollars, le nickel valait 13.780 dollars la tonne, contre 13.025 dollars et le zinc valait 2.324 dollars la tonne, contre 2.249 dollars.

APS

MARCHÉ PÉTROLIERS



Les cours terminent la semaine en baisse, freinés par un dollar fort et une offre surabondante

Les cours du pétrole ont achevé la semaine en baisse, dans un marché calme en raison d'un jour férié en Europe mais testé par un dollar qui représente des forces et la surabondance d'offre.

En fin de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 65,94 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 84 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Sur le New York Merchantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 81 cents à 58,82 dollars.

«Le dollar plus fort a ajouté de la pression sur les cours de l'or noir qui ont effacé une partie de leur récents gains», notait un analyste.

Par ailleurs, l'offre d'or noir demeure très supérieure à la demande et plusieurs analystes ont mis en garde contre tout enthousiasme dans le marché.

«Nous estimons que la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) devrait augmenter de 125,000 barils par jour (bj) et atteindre 30,9 millions bj, à cause d'une hausse de l'offre saoudienne et une reprise des exportations libyennes», estimaient les analystes.

Le boom du pétrole de schiste aux Etats-Unis a fortement contribué à faire dégringoler les cours du pétrole depuis la mi-juin, mais certains observateurs s'attendent à ce que la baisse des cours pèse sur la production américaine, d'autant que le nombre de puits de forage en activité continue de diminuer.

Mais «la production américaine semble extrêmement résistante pour le moment malgré la chute du décompte des puits de forage. Le nombre total de puits de forage en activité est passé de 1.610 unités en octobre à 707 unités, une baisse de 56%», notait un expert.

Dans ce contexte, les opérateurs de marché surveilleront de près les nouvelles estimations de la société de services pétrolier Baker Hughes qui seront publiées ce vendredi.

MARCHÉ BOURSIER

Wall Street finit en nette hausse: Dow Jones +1,01%, Nasdaq +1,29%

Wall Street a nettement monté vendredi après plusieurs séances de baisse: le Dow Jones a pris 1,01% et le Nasdaq 1,29%.

Selon des résultats provisoires à la clôture, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average a gagné 179,57 points à 18.020,09 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, 63,97 points à 5.005,39 points, profitant d'une embellie des biotechnologies.

L'indice élargi S&P 500, sur lequel se basent beaucoup d'investisseurs, a avancé de 1,09%, soit 22,78 points, à 2.108,29 points.

La Bourse a ainsi mis de côté la morosité dont elle a fait preuve pendant l'essentiel de la semaine, en particulier jeudi, quand le Dow Jones avait décliné de plus de 1%.

Le marché obligataire reculait nettement. Vers 20H15 GMT, le rendement des bons à dix ans montait à 2,110% contre 2,035% jeudi soir, et celui des bons à 30 ans à 2,818% contre 2,745%.

POUR VIOLATION D'EMBARGO

BNP Paribas condamnée à payer une amende de 8,9 mds de dollars infligée par les Etats-Unis

La justice américaine a condamné la banque française BNP Paribas vendredi à payer l'amende de 8,9 milliards de dollars faisant partie d'un accord annoncé en juillet avec des régulateurs pour violations d'embargos des Etats-Unis.

L'audience, qui s'est déroulée devant un tribunal de Manhattan (New York), avait été longuement retardée parce que la banque française attendait une dispense du département du Travail (DoT) pour continuer à gérer des actifs de fonds de pension.

La juge Lorna Schofield a imposé à la banque française de payer l'amende et une mise à l'essai de cinq ans.

La banque a déjà «pris de nombreuses mesures» et «il n'y a pas de doute qu'elle ne tolèrerait plus le type



de comportements observé dans ce dossier», a assuré Georges Dirani, un des avocats de BNP présent à l'audience.

BNP Paribas avait plaidé coupable en juillet dernier d'avoir fait transiter de 2004 à 2012 par les Etats-Unis de

l'argent au nom de clients soudanais (6,4 milliards de dollars), cubains (1,7 milliard) et iraniens (650 millions de dollars).

L'amende de 8,9 milliards de dollars correspond aux sommes engagées plus des frais (143 millions de dollars).

CHINE

De nouvelles mesures en faveur de l'entrepreneuriat et l'emploi

Le Conseil des Affaires d'Etat, gouvernement central chinois, a adopté quatre mesures dans une circulaire publiée vendredi, exigeant des gouvernements aux différents échelons qu'ils facilitent la création d'entreprises et l'innovation afin de créer des emplois.

La circulaire, baptisée Directives pour le travail sur l'emploi et l'entrepreneuriat face à la nouvelle situation, reconnaît qu'il existe une pression sur la création d'emplois et estime nécessaire d'appliquer davantage de politiques proactives pour l'emploi. Le gouvernement doit ajuster les

politiques et continuer à encourager l'entrepreneuriat de masse et les startups pour faire émerger un nouveau moteur économique, explique la circulaire.

La Chine est confronté à la tâche ardue et complexe d'assurer l'emploi en 2015 dans un contexte de ralentissement économique. Le gouvernement chinois s'est engagé à créer plus de 10 millions d'emplois dans les zones urbaines pour s'assurer que le taux de chômage ne dépasse pas la barre des 4,5% en 2015, selon un rapport sur le travail du gouvernement présenté en mars.

HAÏTI

Le président annonce une augmentation du salaire minimum pour le secteur textile



Le président haïtien Michel Martelly a annoncé vendredi une augmentation du salaire minimum pour le secteur textile.

L'annonce a été faite lors des cérémonies pour la fête du travail et de l'agriculture.

En présence de l'ensemble des membres du gouvernement et de diplomates étrangers, Michel Martelly a annoncé que «dans le secteur textile, le salaire minimum passe à 240 gourdes (5 dollars) par jour et cette augmentation est immédiate».

Jusqu'ici le salaire reçu par un ouvrier, pour une journée de 8h de travail, s'élevait à 225 gourdes (4,7 dollars). 70% de la popula-

tion haïtienne vit avec moins de 2 dollars par jour.

Les usines textile fournit la plus forte part du travail industriel. Pour tenir ce secteur en crise, les Etats Unis ont voté, depuis 2007, des lois qui exemptent de droits de douanes toute importation de vêtements cousus en Haïti, incitant l'implantation d'usines de sous-traitance dans le pays de la Caraïbe. Par ailleurs, le secteur agricole représente 26% de l'économie haïtienne. Pour la même occasion, le gouvernement a mis sur pied, pour trois jours, un marché sur la place du Champ de mars, au cœur de Port-au-Prince.



KENYA

Le président annonce une hausse de 12% du salaire minimum

Le président kényan Uhuru Kenyatta a annoncé vendredi une augmentation de 12% du salaire minimum, à l'occasion de la célébration de la Fête du travail, exigeant aux travailleurs d'augmenter leur productivité afin de stimuler la croissance économique.

Faisant cette annonce lors de la célébration de la Fête du travail à Nairobi, M. Kenyatta a déclaré que son gouvernement augmente le salaire sur la base de la productivité, par opposition à la performance économique. «Il est important de comprendre que tous nos efforts sont nécessaires pour construire et améliorer l'économie de notre pays. L'investisseur a besoin de comprendre qu'il ne peut pas faire de profit sans le travailleur. Et le travailleur ne peut obtenir le salaire sans un employeur», a-t-il indiqué.

Alors que le gouvernement oeuvre pour améliorer le bien-être des travailleurs, l'augmentation des salaires ne doit pas être seulement indexée sur le coût de la vie, mais aussi sur le niveau de la productivité des travailleurs, a souligné M. Kenyatta.

Il a exhorté les travailleurs des secteurs publics et privés à augmenter leur productivité afin de stimuler la croissance économique et justifier la hausse des rémunérations.

APS

AIN TEMOUCHENT

Plus de 4.000 logements seront lancés en réalisation en 2015

Au moins 4.835 logements tous types confondus seront lancés en réalisation, durant l'année en cours, au niveau de la wilaya d'Ain Temouchent, a-t-on appris auprès de la direction du logement.

Ces habitations, qui contribueront au renforcement du parc habitat de la wilaya et répondront aux besoins de la population dans ce domaine, sont réparties entre 2.038 logements sociaux locatifs (LSL), 400 logements promotionnels aidés (LPA), 778 logements promotionnels publics (LPP) et 1.000 unités de location vente (AADL), 619 habitations rurales, a-t-on indiqué.

Durant ce même exercice 2015, la direction du logement prévoit la réception de 7.096 logements se répartissant entre 2.658 LSL, 511 logements sociaux participatifs (LSP), 3.897 habitations rurales et 30 logements d'astreinte, a-t-on ajouté.

«Ce chiffre dépassera nettement celui réalisé en 2014, année où 4.501 logements ont été réceptionnés», a-t-on souligné, rappelant que ces logements se répartissent entre 1.528 LSL, 102 LSP et 2.871 habitations rurales.

Par ailleurs, pour rattraper certains retards dans l'exécution du programme d'habitat de la wilaya, les opérations de réalisation de 277 logements LSP, confiées à des promoteurs immobiliers récalcitrants, ont été transférées à des opérateurs publics. Ces programmes qui font partie des restes à réaliser estimés à 774 unités, seront concrétisés par l'OPGI (259 logements) et l'agence foncière de la wilaya.

La wilaya a réalisé et livré 6.236 habitations de ce genre sur un total de 7.010 unités inscrites de 2005 à 2009.

S'agissant des attributions, elles sont au nombre de 224 durant l'année écoulée. 1.440 autres notifications aux commissions concernées seront distribuées incessamment.

Une production record attendue

Une production record de céréales pouvant atteindre 2 millions de quintaux est attendue à Ain Temouchent au titre de la campagne moissons-battages 2015, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles (DSA).

Plusieurs facteurs positifs confortent ces prévisions, notamment la bonne pluviométrie, l'extension de la superficie emblavée et la disponibilité des semences et engrains au niveau des Ccls, a indiqué Berkane Naimi en marge de l'installation de la commission de wilaya chargée de la campagne moissons-battages.

L'effet pluviométrique a été d'une grande importance pour les agriculteurs qui ont préparé leurs terres en suivant les itinéraires techniques réglementaires, a-t-il ajouté signalant que, depuis septembre, plus de 250 millimètres de pluie ont été enregistrés.

La superficie emblavée a enregistré, pour sa part, une extension passant de 106.800 hectares en 2013/2014 à 110.000 ha toutes céréales confondues, cette année.

Cette extension a touché, également, la superficie réservée à l'intensification céréalière passant de 5.300 en 2013/2014 à 6.200 ha cette saison.

S'agissant des semences, la DSA a mobilisé 106.000 qx de graines au niveau des coopératives de céréales et légumes secs (Ccls) d'Ain Temouchent et Hammam Bouhadjar, contre 87.000 qx en 2013/2014.

A rappeler que la collecte de céréales enregistrée par ces deux Ccls en 2013-2014, est la troisième meilleure collecte d'Ain Temouchent depuis sa promotion en tant que wilaya. La campagne écoulée, Ain Temouchent a produit 1.129.085 qx de céréales contre 1.982.267 qx en 2012-2013.

Cette production s'est effectuée à la faveur, notamment, d'une pluviométrie favorable.

En outre, la production record attendue pour cette année résulte du recours à l'irrigation d'appoint qui constitue le cheval de bataille de la DSA, a-t-on affirmé soulignant que ce système a pu résorber certains déficits pluviométriques enregistrés par la wilaya durant la période où les épis de blé ont le plus besoin de pluie.

Abritée par le siège de la wilaya, la cérémonie d'installation de la commission de wilaya a permis, au wali par intérim, Abdelkader Tayane, de mettre l'accent sur le rôle et missions de cette dernière, notamment la mise à la disposition des fellahs de toutes les conditions nécessaires à la moisson et collecte de la production.

Cette commission, indique-t-on, compte mobiliser pas moins de 550 moissonneuses batteuses dont une soixantaine relevant des deux Ccls précitées.

A cette même occasion, le responsable par intérim de l'exécutif a procédé à l'installation de la commission de wilaya chargée de la lutte contre les feux de forêts. Selon le conservateur des forêts, la wilaya a demandé à la tutelle (DGF) l'ouverture de postes supplémentaires de vacataires pour la mise en place de postes de vigies mobiles de surveillance des forêts.

INFRASTRUCTURES

Lancement des travaux de réalisation de la pénétrante Mascara-autoroute Est-Ouest

Le ministre des travaux publics, Abdelkader Kadi, a donné, vendredi, à Mascara, le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une, pénétrante devant relier cette ville à l'autoroute Est-Ouest sur une distance de 43 kms.

Sur place, le ministre a demandé au bureau d'études et au groupement d'entreprises retenues pour ce projet de réaliser sa deuxième tranche de 18 kms, entre les communes de Tizi et de Hacine, en évitant de construire un tunnel et de dégager des solutions idoines pour contourner des difficultés techniques et éviter des surcoups.

Les responsables de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) ont préconisé de relier ce deuxième tronçon directement à l'autoroute Est-Ouest à l'aide d'une nouvelle bretelle au lieu de la RN 97 et ce en raison des problèmes techniques pouvant surgir et du fait que cette région est fréquemment inondée du fait des intempéries.

Dans la commune de Hacine, le ministre a pris connaissance des données techniques et financières de ce projet dont la durée de réalisation est de 24 mois. Le projet de cette



pénétrante a été scindé en deux lots. Le premier d'une longueur de 25 kms devra relier cette commune à l'autoroute Est-Ouest.

Il est pris en charge par un groupe d'entreprises nationales publiques et privées ainsi que par une société chinoise. Son coût a été fixé à 15,7 milliards DA.

Le second lot concernant 18 kms de route entre Hacine et Tizi. Une enveloppe de 19,4 milliards DA a été dégagée, alors qu'un groupe d'entreprises nationale et une société espagnole se chargeront de sa réalisation.

Par ailleurs, Abdelkader Kadi a entamé sa visite dans la wilaya de Mascara en inspectant le chantier de renforcement de la RN 7 sur une distance de 8,7 kms à partir des frontières de la wilaya de Relizane jusqu'à la commune d'El Bordj. Les travaux dureront 5 mois pour un coût de 75 millions de DA. Un tronçon renforcé de cette route, entre Mascara et El Bordj, a été inauguré, ce vendredi, par le membre du gouvernement.

Le ministre a inspecté le projet de renforcement de la double voie de la RN 17 entre la localité de Senaïssia (Tizi) et la ville de Bouhniifa. Les travaux de la première tranche viennent de prendre fin sur une longueur de 4,3 kms.

La seconde tranche de 3,9 kms sera lancée en juillet prochain. D'autres projets ont été inspectés ou inaugurés par le ministre à l'occasion de cette visite.

ORAN

Installation d'un comité de pilotage pour la relance des programmes de réhabilitation des immeubles du vieux bâti

Un comité de pilotage pour la relance et le suivi des programmes de réhabilitation des immeubles relevant du vieux bâti à travers la ville d'Oran a été installé jeudi par le wali, lors d'une rencontre d'évaluation de ce dossier.

«Ce comité de pilotage, composé de membres de la commission de l'APW chargée de l'urbanisme, de représentants des services et organismes techniques, doit rendre compte tous les 10 jours de la situation des programmes de réhabilitation», a souligné Abdelghani Zaalané, qui a chargé le directeur de l'urbanisme de la construction de la wilaya à prendre en main ce dossier de réhabilitation des immeubles du vieux bâti dont la gestion était commune entre la DUC et l'OPGI.

«Il n'y aura plus de maîtrise d'ouvrage déléguée», a fait observer le wali compte tenu de la situation physique des opérations de réhabilitation ponctuelles dont le taux d'avancement ne dépasse pas les 30 pour cent et le nombre élevé des avis d'appels d'offres infructueux.

Une situation jugée «inacceptable» faisant état de la réhabilitation en cours de 29 immeubles, sur 168 programmés, et de 130 travaux de façade en cours sur 168 immeubles notamment.

Dans ce contexte, le wali a invité le DUC à redéployer les équipes en charge de ce dossier, à révoir l'organisation du staff technique et à prendre en main le dossier.

«Il est nécessaire de donner une impulsion à la cadence des travaux de réhabilitation d'immeubles en cours ou en voie de l'être pour rattraper le retard et lever toutes les contraintes faisant obstacle à l'achèvement des lots programmés et

concernant le traitement de façades, l'étanchéité et les parties communes», a-t-il préconisé à l'assistance, formée des directeurs de l'OPGI, des PTIC, des ressources en eau ainsi que des cadres de la direction de l'urbanisme, des représentants de Sonelgaz et des élus locaux.

Concernant l'opération de revitalisation urbaine de hâ Sidi El Houari, à savoir à travers les projets programmés de réalisation des VRD, des placettes et des passages piétons et des démolition d'immeubles menant ruine, le wali qui s'est dit insatisfait de l'immobilisme des uns et des problèmes techniques.

Dans ce cadre, une réunion avec la cellule technique est prévue pour faire le point de la situation. Cette cellule sera élargie à la société civile, au chef de daïra d'Oran, au P/APC d'Oran, les responsables du secteur urbain de Sidi El Houari.

TISSEMSILT

Lancement prochain des travaux d'un parc d'attraction aux normes internationales

Les travaux de réalisation d'un parc d'attraction et de loisirs à Tissemsilt selon les normes internationales seront lancés prochainement, a-t-on appris jeudi lors d'une visite d'inspection du wali.

Selon le directeur du projet, Mahfoud Khodja, ce parc d'attraction et de loisirs, s'étendant sur une superficie de plus de 5 hectares, sera le premier du genre au niveau national qui sera réalisé selon les normes en vigueur dans le monde, ajoutant que cette infrastructure touristique, dont l'ouverture est prévue le 1er mars 2016, permettra d'offrir 300 emplois permanents.

Implanté à proximité de la route nationale (RN 14), ce parc, qui sera rattaché au centre commercial en cours de réalisation sur le même site, disposera d'aires de jeux pour enfants réalisées selon des techniques modernes, d'autres de repos pour les familles et des espaces verts.

Cette infrastructure de divertissement sera sans doute

un lieu d'attrait de nombreuses familles des wilayas du pays et de dynamique économique pour la wilaya de Tissemsilt, a-t-on souligné.

Le wali, Hocine Bessayah a inspecté le chantier de réalisation du mégacentre commercial du chef-lieu de wilaya s'étendant sur une superficie de 5.000 m² devant générer 500 postes d'emploi directs en phase d'exploitation.

Les travaux de ce projet ont atteint un taux d'avancement de plus de 40%, selon les explications fournies au chef de l'exécutif.

Le mégaprojet du centre commercial en cours de réalisation non loin de la RN 14 à l'ouest du chef-lieu de wilaya prévoit la réalisation de commodités dont une aire de jeux, un restaurant, un cinéma, des salons de thé et crème et un parking d'une capacité de 1.500 véhicules.

APS

TAMANRASSET

L'hôpital d'In-Salah renforcé en médecins spécialistes

L'Etablissement hospitalier public (EHP) de In-Salah (750 km au Nord de Tamanrasset) a été renforcé par trois nouveaux médecins spécialistes pour assurer une meilleure prise en charge médicale des malades de cette région, a-t-on appris samedi auprès des responsables de cette structure sanitaire.

Ces spécialistes en néphrologie, en médecine interne et en anesthésie-réanimation ont entamé leurs activités à l'hôpital de la commune d'In-Salah, qui compte quelque 35.000 habitants, a indiqué à l'APS le directeur de l'EHP, Mohammed Bensalem.

Ils devront contribuer à l'amélioration des prestations médicales offertes aux patients de la région et éviter justement les déplacements vers d'autres wilayas, a-t-il ajouté.

Dans le cadre du jumelage «inter-hôpitaux» entre l'EHP de In-Salah et celui de Boumerdès, un staff médical composé de neuf (9) médecins spécialistes en orthopédie, ophtalmologie, pédiatrie, anesthésie-réanimation, urologie et chirurgie, est arrivé à In-Salah pour effectuer, durant huit jours, des consultations médicales au profit des patients de cette collectivité, selon le même responsable.

M. Bensalem a fait savoir également que ces missions médicales, initiées par le ministère de tutelle au titre du programme de jumelage, seront organisées mensuellement au profit des habitants de In-Salah.

BÉJAÏA

La gare routière partiellement vandalisée

La gare routière de Bejaïa a été partiellement vandalisée par des supporters présumés du M.O. Bejaïa frustrés de ne pouvoir faire le déplacement à Blida et assister à la finale de la coupe d'Algérie devant opposer leur équipe au RC Arbaâ, a-t-on constaté samedi.

La quasi-majorité des abris-bus attenant aux quais d'embarquements ont été saccagés à des degrés de gravité divers, certains ayant été totalement détruits et d'autres plus ou moins épargnés. Des poteaux indicateurs des numéros de quais ont été également arrachés et servis de bouclier pour briser les armatures et la verrerie des abris bus, a-t-on également relevé. Les conditions dans lesquelles les événements se sont précipités n'ont pas encore été élucidés. A la direction de la société Sogral, gérante de la structure, aucun responsable n'a daigné s'exprimer sur les incidents, en l'absence du directeur et du chargé de communication, en repos hebdomadaire, a-t-on expliqué sur place.

Selon les riverains, les violences ont été l'œuvre d'un groupe de supporters, qui ont déversé leur colère après avoir tenté vainement de trouver des places dans les bus en partance pour Blida, et qui a fini par trouver un écho auprès de tous les autres candidats au voyage. L'intérieur de la gare a été épargné et son activité de transport a suivi son cours normalement, ce samedi matin.

OUARGLA

305 périmètres agricoles identifiés par la commission d'orientation

Pas moins de 305 périmètres agricoles ont été identifiés et validés, à ce jour, par la commission d'orientation de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Totalisant une superficie de 799.201 hectares, ces périmètres agricoles sont répartis à travers le territoire de 20 communes de la wilaya d'Ouargla, a-t-on précisé.

L'opération, qui intervient en application d'une circulaire interministérielle du 23 février 2011, relative à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, a donné lieu à l'attribution d'une surface de 134.325 hectares à 3.520 bénéficiaires.

Il s'agit d'une surface de 122.313 ha mise à la disposition de 1.082 investisseurs et 12.012 ha attribués à 2.438 jeunes agriculteurs (2 à 4 hectares chacun), au titre des objectifs fondamentaux du secteur visant à augmenter la superficie agricole, à créer des emplois et à stabiliser la population rurale, a-t-on indiqué à la DSA. La production agricole dans la



wilaya d'Ouargla, où les hydrocarbures constituent la principale activité, a connu un nouvel élan, au regard des résultats «encourageants» enregistrés durant la dernière saison agricole.

Les rendements obtenus par les différentes filières agricoles sont en «nette» amélioration, à l'instar de la phoeniciculture avec plus de 1.28 million de quintaux de dattes récoltées lors de la dernière campagne, en plus de 962.500 QX de produits maraîchers, avec une culture de la pomme de terre dans les régions de

Taibet et de Ngoussa atteignant les 29.100 QX.

Les différents programmes dédiés au développement de l'activité agricole et l'engouement des jeunes agriculteurs qui réclament, par ailleurs, l'accélération des travaux de base portant sur la réalisation des forages, l'électrification et l'ouverture de pistes agricoles, ont contribué à l'élargissement des surfaces réservées notamment à l'oliculture, la céréaliculture sous pivots et à l'arboriculture.

JIJEL

Quarante producteurs à la traditionnelle fête de la fraise

Une quarantaine de producteurs fraise ont participé jeudi à Jijel, à la traditionnelle fête de la fraise initiée par la chambre de l'agriculture et la direction des services agricoles, a-t-on constaté.

Le musée Kotama qui a abrité cette manifestation a regroupé, pour cette 11ème édition, les producteurs de plusieurs localités de la région ainsi que des pâtissiers excellant dans l'art de confectionner des gâteaux et de tartes à base de ce fruit rouge charnu.

En constante évolution depuis son lancement en 2002, sur seulement quatre (4) hectares «à titre expérimental», la culture de la fraise se pratique aujourd'hui sur plus de 322 hectares, pour une production, au terme de la campagne 2014-2015, de près de 97.000 quintaux. Une production qui n'avait pas excédé les 80.000 quintaux en 2013-2014, contre 52.450 quintaux en 2012-2013, ce qui dénote de l'évolution régulière de la production, ont souligné des responsables des services agricoles.

Le nombre de producteurs, exerçant notamment dans les communes côtières de Sidi-Abdelaziz, Oued Adjoul, El Kennar, Beni Hebbibi, Chekfa, El Aouana, El Ancer, Taher, Emir-Abdelkader, Kaous et Jijel, est passé, quant à lui, de 171 en 2002 à 555 cette année.

La qualité des sols «explique en grande partie la réussite de cette spéculation où l'élément féminin prédomine dans plusieurs communes», a-t-on indiqué, soulignant que ces données «confirment que la wilaya de Jijel reste leader en matière de production de fraises un produit qui trouve preneur dans plusieurs wilayas du pays».

Les agriculteurs, regroupés dans une association professionnelle se sont «rapidement rendu compte de la plus-value tirée de cette culture», ont indiqué à l'APS Yacine Zeddam et Madjid Chenaï, respectivement secrétaire général de la chambre de l'agriculture et directeur de wilaya des services agricoles.

La cérémonie inaugurale de cette manifestation a été présidée par le secrétaire général de la wilaya, Ahmed Kerroum, en présence de responsables locaux et des cadres de l'agriculture de plusieurs wilayas.

Un point de vente directe, du producteur au consommateur, a été installé, à Place de la République, face au siège de la commune où le public s'est vu proposer des barquettes de fraises (toutes espèces confondues) à des prix raisonnables.

Comme pour les précédentes éditions, celle de 2015 a donné lieu à l'organisation de trois concours, celui du «meilleur producteur», du «meilleur exposant» et du «meilleur pâtissier».

Des concours remportés, respectivement, par le producteur Abdellmalek Mohamed-Lamine de la commune de Beni H'bibi, par Tarek Fouzi de la même localité, et par Rafika Bouasria, de Jijel, pour la diversité, la variété et surtout l'ingéniosité dans l'art de présenter les gâteaux et des tartes parfumées et agrémentées de fraises.

Cette manifestation avait été marquée, la veille, par la tenue d'une journée technique sur la fraise à laquelle ont pris part les représentants de quinze (15) wilayas du pays.

SOUK AHRAS

Emploi : hausse des placements durant les quatre premiers mois de 2015

Le nombre de placements de demandeurs d'emploi, durant les 4 premiers mois de 2015 à Souk Ahras a augmenté de 117 % par rapport à la même période de l'année 2014, a indiqué jeudi le directeur de l'agence locale de l'emploi (Anem), Abderrezak Mazouz.

Cette hausse «substantielle» s'est traduite par 1.255 placements entre janvier et avril 2015 contre 576 placements pour la même période de 2014, a précisé à l'APS le même responsable.

En matière de prospection, l'Anem de Souk Ahras a tracé, selon son responsable, un programme de visites afin de suivre les offres d'emploi et de sensibiliser les employeurs aux avantages accordés par l'Etat aux entreprises qui embauchent dans le cadre des différentes formules de l'emploi.

Une session de formation a été organisée au profit de 20 conseillers de l'emploi à Souk Ahras dans le cadre du programme «wassit» et des directives de la direction générale de l'Anem demandant de relier l'agence de l'emploi de Souk Ahras au réseau national, pour leur permettre d'épurer le fichier des offres d'emploi et éviter les doubles inscriptions.

Cette session qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain est encadrée par des spécialistes pour permettre aux employés de l'Anem de s'initier aux nouvelles techniques de gestion.

CONSTANTINE

Gendarmerie : la pré-plainte en ligne s'impose progressivement en tant que réflexe citoyen

Le service de la Gendarmerie nationale relatif à la pré-plainte en ligne, lancé début avril, «s'impose progressivement en tant que réflexe citoyen» à Constantine, a indiqué jeudi le Comandant du groupement territorial de ce corps, le colonel Bouziane Boumerdjane. Cet officier a mis en exergue, dans une déclaration à l'APS,

«l'impact positif de ce service qui permet aux citoyens de transmettre leurs pré-plaintes avant de les valider au niveau des unités de la Gendarmerie, et d'envoyer des renseignements sur la sécurité publique.

Depuis l'activation de ce système, les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Constantine ont réceptionné

une quinzaine de pré-plaintes formulées par des citoyens, ce qui donne une moyenne d'une pré-plainte par jour, a ajouté le colonel Boumerdjane, précisant que toutes ces plaintes ont été «prises en charge».

Le service de la pré-plainte via l'internet, dont l'introduction s'inscrit «en

droite ligne des efforts de modernisation de la Gendarmerie nationale», permettra de lutter plus efficacement contre les différentes formes de criminalité, a estimé le même officier, qui a également fait part de «l'impact significatif» du numéro vert (1055) mis à la disposition des citoyens.

APS

BATNA :

Trois personnes découvertes mortes dans leur domicile

Trois personnes ont été découvertes mortes, samedi, dans leur domicile situé au quartier populaire «Parc à fourrages», au centre de Batna, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'inhalation de gaz brûlés provenant d'un chauffe-bain pourrait être l'origine du décès de ces personnes âgées de 4, 33 et 92 ans, dont les dépouilles ont été déposées à la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, a précisé la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances de ce drame.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS

Renforcement des dispositifs de proximité dans les zones forestières d'Oran

La campagne de lutte contre les feux de forêts, qui s'étalera du 1er juin au 30 octobre prochains, sera renforcée à Oran par de nouveaux dispositifs de proximité au niveau des forêts du Mardjadjio, du «Jebel Khar» (Montagne des lions), du «Rocher» et de «M'sila», a-t-on appris samedi de la direction de wilaya de la Protection civile.

Le siège de la garde communale au plateau «Sidi Abdellah Kader», situé sur les hauteurs de mont «Murdjadjio», sera mis provisoirement à la disposition de la Protection civile pour les interventions de secours en cas de feu de forêt, a indiqué le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Mohamed Ferroukhi, lors d'une rencontre sur la lutte contre les feux de forêts et les préparatifs de la saison estivale, tenue au siège de l'unité principale de ce corps à Oran.

A vu du nombre d'incendies enregistrés au niveau de la zone du Mardjadjio, une ambulance et un engin y seront affectés, a-t-il ajouté.

Il a relevé, à ce titre, l'importance de la mise en place d'une permanence au niveau des différentes communes concernées par la lutte contre les feux de forêts, tout en rappelant l'importance de la sensibilisation et de la mobilisation des citoyens et de certains organismes tels que ceux des travaux publics et des chemins de fer pour préserver et entretenir le patrimoine forestier le long des voies ferrées et les tracés des lignes électriques à haute tension.

Le même responsable, qui a évoqué les contraintes et les insuffisances relevées lors de la campagne précédente, a appelé à l'implication «effective» des différents comités opérationnels des communes, de daïras et de la wilaya pour améliorer le dispositif de l'année 2015.

Faisant cas des modalités d'amélioration du dispositif de l'année en cours, la même source a insisté sur la nécessité de mobiliser tous les moyens pour la réussite de la campagne de lutte contre les feux de forêts, à travers notamment l'aménagement et la réhabilitation des pistes endommagées, particulièrement au niveau du canton forestier de Bouster (Aïn El Türek), la réalisation de nouvelles voies pour faciliter l'accès des engins dans les massifs forestiers et des points d'eau.

La mise à la disposition de la Protection civile d'engins transporteurs d'eau des communes durant les week end et des jours fériés est «impérative», a souligné la même source.

Plus de 1.460 hectares dans la wilaya d'Oran dont 214 ha de forêts et 1200 ha de broussailles et de maquis ont été la proie des flammes durant la saison 2014.

APS

BORDJ EL KIFFAN

Cinq ans de prison pour viol

Le tribunal criminel a eu à prononcer son verdict contre un jeune homme accusé de viol sur la personne de Souad âgée de 29 ans.

A.Ferrag

Souad se lie d'amitié avec Rahim, le couple se rencontre assez souvent. Un jour Rahim l'invite à passer la journée avec lui dans une maison. Ils sont allés trop loin dans leurs ébats, Rahim déflore Souad.

Quelques jours après cet incident, et comme Rahim ne donne aucun signe de vie, elle prend son courage à deux mains et dépose une plainte contre lui. La police convoque Rahim, reconnaît les faits retenus contre lui.

Le jour du procès, il doit répondre de ses actes. Le président de la cour, après avoir procédé à l'identification d'usage, prie le greffier de lire les



charges retenues contre le prévenu, accusé d'avoir violé Souad, ensuite fut tenu de répondre aux questions du président.

«Ce jour là vous avez violé Souad ?

«Oui monsieur le président,

Le président conseille alors à Rahim d'épouser Souad. Devant le juge, il se montre catégorique : «Je ne l'épouserai jamais.» Le représentant du ministère public axe sa plaidoirie sur le refus du mariage de l'accusé avec la victime, et

fait ressortir dans son réquisitoire la gravité des faits pour lesquels il était poursuivi ; l'accusé ayant de demander la peine de 8 ans de prison ferme à l'encontre de Rahim pour viol sur Souad en vertu des articles 266 et 336 du code pénal usant de l'article 505 du code procédure pénale.

L'avocat de la défense désigné d'office par le tribunal, devant la reconnaissance des faits par son client, se contente de demander des circonstances atténuantes. Après délibérations, la cour reconnaît Rahim coupable tout en lui accordant les circonstances atténuantes et le condamne à une peine de cinq ans de prison ferme en vertu des articles 336 et 337 du code pénal.

DÉCÈS D'UN ENFANT À L'HÔPITAL DE BIRTRARIA :

L'affaire confiée aux services de sûreté de Bouzareah

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi les juridictions compétentes suite à la mort d'un enfant de 11 ans au service pédiatrique de l'hôpital de Birtraria d'El-Biar (Alger) des suites d'un malaise, indique vendredi un communiqué des services de la sûreté de wilaya d'Alger.

Ces juridictions compétentes ont ordonné de confier l'affaire à la sûreté de la circonscription administrative de Bouzareah pour ouvrir une enquête sur les circonstances de cette affaire», prévient le communiqué.

«Le 30 avril dernier, M.R, âgé de 11 ans et scolarisé à l'établissement primaire Moulay Hanine d'El-Biar, a été

admis au service pédiatrique de l'hôpital de Birtraria, après un malaise le 29 avril. L'enfant est décédé le lendemain vers une heure du matin. Les causes de la mort de cet enfant restent inconnues, selon le médecin de garde qui l'a examiné», lit-on dans le communiqué.

«Dès qu'ils ont appris cette douloureuse nouvelle ayant endeuillé la famille du défunt, les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont saisi les juridictions compétentes qui ont ordonné de confier l'affaire aux services de sûreté de la circonscription administrative de Bouzareah pour l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de cette affaire», ajoute la même source.

PROTECTION CIVILE

4 676 interventions en 72h

Durant la période du 30 Avril au 02 Mai 2015 arrêt ce matin à 08H 00, Les unités de la protection civile ont enregistré 4676 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 17 les plus mortelles ayant causé le décès à 15 personnes sur les lieux d'accidents et 47 autres blessés, traités par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tindouf avec 03 personnes décédées et 04 autres blessées suite au Dérapage d'un véhicule léger après avoir



percute un dromadaire, survenu sur hier soir à 20h55 sur la RN n° 50 au lieu dit Ouled El Kharb, commune d'Oum El As-el.

Par ailleurs, les secours de la protection civile, ont procédé à l'extinction de 06 incendies urbains et de Palmeraies, au niveau des wilayas de : Biskra avec 01 incendie de Palmeraie, wilaya de Tamanrasset avec 01 incendie Palmeraie, wilaya d'El Oued avec 01 incendie de Palmeraie, wilaya

M'SILA :

Un sexagénaire se suicide par pendaison à son domicile

Le corps sans vie d'un homme âgé de 60 ans a été trouvé vendredi matin par un membre de sa famille pendu au plafond de sa demeure dans le village de El Makmane, dans la commune de Ounougha, une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila. Mais aucun élément dans sa vie ou sa personnalité ne laisse penser au suicide...

La dépouille a été transportée à la morgue de l'hôpital Ezahravil de M'sila pour autopsie et une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances de ce suicide.

M.B.

De la poudre noire saisie sur le CW11

Deux personnes ont été arrêtées par les éléments de la brigade de gendarmerie de Magra, une cinquantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila pour acquisition et port de la poudre noire sans autorisation de l'autorité compétente, a-t-on appris de sources proches du dossier.

Lors d'un contrôle sur le CW11 reliant Aïn Khadra à Magra, les gendarmes ont saisi 5.479 kg de poudre noire.

M.B.

SÉISME AU NÉPAL

6.841 morts et 14.000 blessés

Le puissant séisme qui a secoué la semaine dernière le Népal a fait au moins 6.841 morts et 14.000 blessés, selon un nouveau bilan officiel communiqué samedi matin par le ministère de l'Intérieur. Un précédent bilan faisait état de 6.254 morts et près de 14.000 blessés.



«Le bilan s'établit à 6.841 morts et 14.000 blessés», a déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur Laxmi Prasad Dhakal.

«Une semaine s'est écoulée depuis le désastre. Nous avons fait de notre mieux en matière de secours et d'aide mais maintenant je ne crois pas qu'il y ait encore une possibilité de retrouver des survivants sous les décombres», a-t-il

relevé. Selon l'ONU, huit des 28 millions de Népalais, dont 1,7 million d'enfants, ont été affectés par ce séisme de magnitude 7,8, le plus meurtrier dans le pays depuis plus de 80 ans.

La communauté internationale s'est rapidement mobilisée et des centaines de secouristes étrangers se sont déplacés au Népal pour rechercher des rescapés sous les décombres, soigner les blessés, installer

des camps et des équipements sanitaires.

Le président de la République, Abdellaziz Bouteflika avait décidé dimanche l'octroi d'une aide financière d'un montant d'un million de dollars, de même que la mobilisation de moyens conséquents en guise d'assistance d'urgence, suite au séisme destructeur qui a frappé le Népal.

L'aide de l'Algérie consiste également en l'envoi de médicaments, de tentes, de couvertures et d'autres équipements nécessaires pour la prise en charge des sinistrés et des blessés. Vendredi matin, un détachement spécialisé, composé 70 secouristes de la Protection civile, s'est dirigé vers le Népal à bord d'un avion militaire pour apporter aide et assistance à la population de ce pays.

JUSTICE

Obama ordonne de faire toute la lumière sur la mort de Freddie Gray

Le président américain, Barack Obama, a ordonné vendredi de faire



toute la lumière sur le dossier du jeune Noir,

Freddie Gray, dont la mort, après une interpellation à Baltimore dans l'est des Etats-Unis, a entraîné des émeutes.

«La justice doit passer», a déclaré le président américain qui s'exprimait depuis la Maison Blanche quelques minutes après l'annonce de poursuites, notamment pour homicide involontaire, à l'encontre de six policiers.

«Ce que les habitants

de Baltimore veulent, plus que toute autre chose, c'est la vérité», a-t-il souligné, ajoutant: «C'est aussi ce que tout le monde attend à travers le pays».

Precisant qu'il n'avait pas encore pris connaissance des charges retenues, M. Obama a souligné qu'il ne souhaitait pas commenter une enquête en cours mais martelé la nécessité de faire toute la lumière

sur ce dossier. L'avocat d'un syndicat de police américain qui défend les six agents de Baltimore a vertement critiqué vendredi l'«empressement» de la justice.

«J'en ai jamais vu un tel empreinte à engager des poursuites», a déclaré Michael Davy, un ancien policier devenu avocat du syndicat de l'Ordre fraternel de la police de Baltimore.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN Violents incidents entre la police et des opposants

De violents incidents ont éclaté vendredi après-midi à Milan entre la police et des dizaines d'opposants à l'Exposition universelle qui doit se tenir du 1 mai au 31 octobre sous le thème «Nourrir la planète, énergie pour la vie». Les manifestants ont incendié plusieurs commerces et de nombreuses voitures, tiré des pétards et des fumigènes, et lancé des pierres et des cocktails molotov contre la police, qui a répliqué avec des gaz lacrymogènes.

Des renforts de police sont arrivés sur les lieux, et les canons à eau ont été utilisés pour tenter d'éteindre les voitures en flammes. Une dizaine de jeunes manifestants ont été interpellés et 11 membres des forces de l'ordre blessés, selon des sources sécuritaires.

Auparavant, des milliers de manifestants No Expo avaient commencé à défilé sous une pluie fine, au son d'une fanfare. Ils entendaient dénoncer dans une ambiance de «joyeux énervement» un gaspillage d'argent public et le recours à l'Expo aux travailleurs précaires et à des volontaires.

NAUFRAGE D'UN FERRY EN CORÉE DU SUD:

Une marche des proches des victimes empêchée

Des manifestants et des proches des victimes du naufrage d'un ferry sud-coréen en 2014 ont affronté la police vendredi à Séoul après avoir été empêchés de marcher vers le palais présidentiel.

Les troubles ont éclaté quand environ 2.000 manifestants, menés par des dizaines de proches des victimes vêtus de gilets jaunes, ont essayé de forcer des barrages policiers.

Les forces antiémeute ont alors repoussé les manifestants à l'aide de canons à eau. Les af-

frontements ont duré près d'une heure. Le ferry Sewol a coulé au large de l'île méridionale de Jindo le 16 avril 2014, avec 476 passagers et membres d'équipage à bord. Sur les 304 morts, 250 étaient des lycéens d'un même établissement.

Le gouvernement sud-coréen a annoncé la semaine dernière que le ferry serait renfloué pour permettre des analyses approfondies, mais les familles continuent de demander une enquête complètement indépendante.

À L'OCCASION
DU 1^{ER} MAI À MOSCOU
140.000 personnes ont pris part à la marche organisée

140.000 personnes ont pris part à la marche organisée à l'occasion du 1^{er} mai à Moscou, ont rapporté des médias citant les organisateurs de la marche. La marche traditionnelle des syndicats à l'occasion de la fête du 1^{er} mai qui s'est déroulée à Moscou au slogan «Doubler les salaires face à la montée des prix», a rassemblé près de 140.000 personnes, annoncent les organisateurs de la marche. Le maire de Moscou Sergueï Sobianine, le président de la Fédération des Syndicats indépendants Mikhaïl Chmakov, le leader des syndicats de Moscou Sergueï Tchernov ainsi que la chef des syndicats de la région de Moscou Valentina Kabanova ont pris part à la marche. Traditionnellement, le parti Russie unie a rejoint la marche. Selon la police de Moscou, la marche s'est déroulée sans incidents.

CHINE

10 morts dans un accident de la route dans le nord du pays

Dix personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de vendredi à samedi à Tianjin, dans le nord de la Chine, ont annoncé les autorités locales.

Selon le gouvernement de la municipalité de Tianjin, l'accident s'est produit sur la route Jinqì, lorsqu'une camionnette a heurté un camion. Neuf personnes sont mortes sur le coup et une autre a succombé plus tard à ses blessures. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident, a-t-on fait savoir.

APS

COMMENT PRÉVENIR L'OBÉSITÉ INFANTILE ?

L'obésité ne concerne pas seulement les adultes. De plus en plus d'enfants ont aussi de sérieux problèmes de poids. Le problème est que les parents ne réagissent souvent qu'à la préadolescence. Or, plus on agit tard, plus il est difficile d'inverser la tendance... Les conseils pour prévenir l'obésité chez les enfants.

Mon enfant est-il trop gros ?

Pour diagnostiquer l'obésité chez l'adulte, on se sert de l'indice de masse corporelle (IMC). En revanche, chez l'enfant qui grandit, les choses sont plus compliquées. Pour faciliter le diagnostic, on a donc créé les courbes de corpulence : elles permettent de comparer l'IMC de votre petit à celui d'enfants du même âge et du même sexe. En un coup d'œil, vous savez si votre fils ou votre fille est dans la norme : si sa courbe est au-dessus de la courbe moyenne de référence, c'est qu'il a un problème de poids. D'où l'intérêt de bien tenir à jour le carnet de santé de l'enfant dans lequel on retrouve ces fameuses courbes. Ne négligez pas les consultations médicales obligatoires, en particulier celles des 9e et 24e mois. Elles sont l'occasion de faire le point sur l'évolution de la taille et du poids de votre enfant.

- Si jamais la courbe de votre enfant "dé-croche" de la courbe de référence, vous devez consulter. Normalement, l'IMC grimpe en flèche jusque 12-15 mois mais ensuite il baisse pour atteindre son minimum aux alentours de 6 ans. Il augmente ensuite à nouveau : c'est ce que l'on appelle le rebond d'adiposité. Trois cas de figure possibles doivent attirer votre attention : l'indice continue à croître après 15 mois ; l'indice ne augmente pas à partir de 6 ans mais beaucoup plus tôt, vers 3-4 ans ; l'IMC est dans la norme jusque 6-8 ans mais fait un bond ensuite.

- Méfiez-vous aussi si votre nourrisson a l'allure "crevette" des enfants à l'IMC très bas et qui n'augmente pas comme prévu sur les courbes. Ces enfants se mettent en régime d'épargne et risquent d'avoir des problèmes de poids en grandissant.

Pratique : vous pouvez télécharger les courbes de corpulence sur le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) ici.



les premières touchées par l'obésité.

Enfant : à qui s'adresser en cas de surpoids ?

Vous vous interrogez depuis quelque temps. Jusque-là, vous vous disiez seulement que votre enfant était "très bien portant". Mais maintenant, vous craignez qu'il ait un réel problème de surpoids. Vous pouvez vous tourner vers l'un de ces professionnels.

- Le médecin traitant : généralistes et pédiatriques sont de plus en plus sensibilisés à la surveillance de l'obésité.

- Les médecins psychologues et infirmières scolaires : ils peuvent vous aider eux aussi à revoir les comportements alimentaires à la maison et le mode de vie de votre enfant.

- Les services PMI (Protection maternelle & infantile) : ils sont particulièrement utiles pour les familles à revenus modestes,

Apprendre à l'enfant à bien manger

Si on inculque de bonnes habitudes très tôt à l'enfant, manger varié, équilibré et en quantités raisonnables deviendra (presque) naturel pour lui. Gardez aussi à l'esprit qu'un enfant a un avantage par rapport à l'adulte : il continue à grandir. S'il réussit à stabiliser son poids, en prenant plusieurs centimètres, sa silhouette va automatiquement s'affiner.

- A partir de 6 mois, commencez par introduire 1 ou 2 cuillerées de purée de carottes, de courgettes ou de jus de fruits frais dans son biberon. Vous augmenterez ensuite progressivement les doses.

- Si le petit vous voit grimacer devant vos épinaux, il risque fort de vous imiter. A

vous de montrer l'exemple pour qu'il ne refuse pas systématiquement tout ce qui est coloré, d'odeur et de texture inhabituelles. Si jamais il refuse vraiment à manger ses légumes verts, ne lui promettez pas un bon dessert en récompense. Ce serait la preuve que les épinaux et les haricots, ce n'est pas bon, contrairement à la glace au chocolat...

- Et si le déjeuner ou le dîner était l'occasion pour vous d'exprimer toute votre créativité ? Faites jouer les formes et les couleurs, dessinez des paysages, des per-

sonnages avec les aliments... De la même façon, vous pouvez inviter votre enfant à préparer avec vous le repas pour qu'il se familiarise avec la nourriture.

- Un enfant n'a pas les mêmes besoins que votre ado ni votre mari ou votre épouse. Alors, sachez bien doser les quantités. Vous pouvez vous faire aider pour cela par un diététicien ou un nutritionniste.

- Habitez votre enfant à manger à heures régulières, assis à une table, à ne pas sauter de repas ou encore à ne pas grignoter dans la journée.

- Exceptionnellement, vous pouvez emmener vos enfants aux fast-food. Mais préférez un repas équilibré : de l'eau plutôt qu'un soda, une salade de fruits en dessert...

Encourager l'activité physique de l'enfant

Le surpoids et l'obésité peuvent venir d'une mauvaise alimentation mais aussi d'un manque d'activité physique. Pour cette raison, il est important de vérifier que votre enfant ne passe pas trop de temps devant la télévision ou les jeux vidéo.

Pour le distraire, pensez à lui proposer en contrepartie des activités motivantes. Même si c'est contraignant pour vous, essayez de vous dégager un peu de temps pour l'amener à des cours de tennis, de judo, de danse, de natation, etc...

LA TÉLÉVISION DANS LA CHAMBRE REND LES ENFANTS OBÈSES

La télé favorise le surpoids des enfants surtout si elle se trouve dans leur chambre selon une nouvelle étude américaine. Les enfants qui regardent la télévision dans leur chambre auraient plus de risque de devenir obèses que les autres d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue « Journal of the American Medical Association » (JAMA) Pediatrics. Les scientifiques de l'Université de Dartmouth ont analysé les données médicales et comportementales de 3 055 enfants âgés entre 10 et 14 ans et de leurs parents. Ces témoins ont répondu à un sondage téléphonique qui a révélé un chiffre surprenant : 60 % des enfants possèdent une télé dans leur chambre. En comparant leur poids et leur IMC, les scientifiques ont constaté que ces enfants pesaient en

moyenne 400 grammes de plus que ceux qui n'en ont pas. De plus leur IMC (Indice de masse corporelle) a augmenté d'un demi-point en deux ans et de 0,75 point en quatre ans par rapport aux autres enfants.

La télévision dans la chambre favorise la sédentarité

La télévision dans la chambre favorise la sédentarité et le manque de sommeil, deux facteurs aggravants pour le surpoids et l'obésité. Une étude britannique du Medical Research Council de l'Université de Londres a révélé qu' « à cause des écrans, seul un enfant sur deux pratique un exercice physique quotidien ». De plus, le temps passé devant un écran est nuisible à la qualité et la

quantité de sommeil. Le manque de sommeil impacte le cerveau dans son ensemble et il perturbe particulièrement la zone qui gère la satiété et l'alimentation. Peu ou pas assez dormir ferait donc grossir. Une précédente étude américaine de l'Université de Californie soulignait d'ailleurs que « les aliments les plus caloriques étaient particulièrement recherchés par les personnes privées de sommeil d'où le lien entre le manque de sommeil, le gain de poids et l'obésité. » Cette situation est alarmante au vu des risques accrus de maladie chroniques liés à la sédentarité et à l'obésité. Rappelons que l'OMS préconise de pratiquer au moins 60 minutes d'activité par jour pour les enfants de 5 à 17 ans et au moins 150 minutes d'exercice modéré par semaine pour les adultes.



UNE HEURE DE TÉLÉVISION PAR JOUR, C'EST DÉJÀ TROP

Une heure de télévision par jour serait suffisant pour qu'un enfant de 5 ans devienne obèse, d'après une nouvelle étude scientifique américaine. En revanche, l'ordinateur n'aurait pas d'effet néfaste sur le poids des enfants. Si vous avez prévu de passer le week-end prolongé devant la télé avec vos enfants, sachez que ce n'est pas du tout conseillé pour leur santé. Une nouvelle étude américaine vient alimenter les connaissances sur les effets néfastes de la télévision pour les enfants, et sa conclusion est sans équivoque.

Les enfants de 5 ans regardant la télévision durant une heure ou plus par jour ont un risque d'obésité jusqu'à 73% plus élevé que ceux qui la regardent pendant moins d'une heure.

Présentée lors du congrès annuel de l'Académie américaine de pédiatrie de San Diego (Etats-Unis), l'étude a été menée par des chercheurs de l'université de Virginie. Ces derniers ont étudié les mensurations (taille et poids) de 11 113 enfants âgés de 5 ans entre 2011 et 2012. Les parents ont ensuite été interrogés sur les habitudes de leurs enfants envers la télévision et l'ordinateur, ainsi que sur leurs origines socioprofessionnelles et ethniques. Sur un suivi d'un an seulement, les résultats révèlent que les jeunes enfants américains regardent la télévision pendant 3,3 heures par jour en moyenne. Mais d'après les pédiatres, ceux qui passent plus d'une heure devant la télé chaque jour ont un indice de masse corporelle beaucoup plus élevé que les autres, quelle que soit leur origine.

Ainsi, après analyses, l'étude stipule qu'un enfant passant au moins une heure devant la télévision a un risque d'obésité de 58 à 73% supérieur à celui encouru par ceux qui la regardent moins de 60 minutes. Le risque de surpoids est quant à lui augmenté de 50 à 60%. En revanche, l'étude n'a montré aucun lien entre le temps passé devant un écran d'ordinateur et le surpoids de ces jeunes enfants.

Si ces résultats n'ont rien d'étonnant vis-à-vis de la télévision puisque la sédentarité est intimement liée à l'emboîtement, c'est la première fois que des chercheurs s'intéressent à des enfants de cette classe d'âge.

« Compte tenu des preuves accablantes entre le temps passé devant la télévision et les surpoids, les pédiatres et les parents devraient essayer de limiter l'exposition de l'enfant à la télévision », estime le Dr Maek DeBoer, professeur agrégé de pédiatrie à l'Université de Virginie.

Actuellement, l'Académie américaine de pédiatrie conseille de limiter le visionnage de la télévision à deux heures par jour pour les enfants et les adolescents. Mais pour le Dr DeBoer, cette limitation est déjà trop élevée.

LES FEMMES PRENNENT TROP DE KILOS PENDANT LA GROSSESSE

Seule une femme enceinte sur trois prend le poids recommandé par les médecins. Or les kilos en excès ont des conséquences sur la santé de la maman et du futur bébé.

Il ne fait pas bon manger pour deux pendant la grossesse. Pourtant, beaucoup de femmes se laissent un peu plus aller sur leur alimentation. Résultat, peu de femmes ne suivent pas les recommandations médicales de prise de poids. 47 % des femmes enceintes grossissent trop et 21 % pas suffisamment, selon une étude américaine publiée dans la revue spécialisée Obstetrics and Gynecology. Seulement 31 % prennent du poids raisonnablement, dans la limite des préconisations.

Le Pr Andrea Sharma, épidémiologiste à Atlanta, aux Etats-Unis, a suivi 100 à 250 femmes enceintes dans chacun des 28 pays choisis pour l'étude, entre 2010 et 2011. Les résultats sont jugés préoccupants par la scientifique : « Prendre trop de poids a des conséquences à la fois sur la santé de la mère et sur celle de l'enfant », explique-t-elle au Figaro. Quand la mère peine à se délester des kilos superflus pris pendant la grossesse, sa surcharge pondérale « peut contribuer au développement ou à l'aggravation d'une obésité chez elle ».

Chez la mère, les complications qui peuvent survenir à la suite d'une prise de poids excessive comprennent un risque de sur-



poids et d'obésité, un risque de diabète, risque d'insuffisance rénale et hépatique, risque d'accident vasculaire cérébral.

Chez l'enfant aussi l'excès de poids pendant la grossesse comporterait des risques tels qu'un risque de prématurité ou encore un risque d'autisme.

La prise de poids idéale

A l'inverse une prise de poids insuffisante chez la femme enceinte peut également être néfaste pour le bébé en favorisant le risque de surpoids.

Alors quelle est la bonne prise de poids ? Tout dépend de l'indice de masse corporelle de la femme (IMC) avant sa grossesse. Pour les IMC normaux compris entre 18,5 et 25, la prise de poids idéale se situe entre onze et seize kilos.

Pour limiter la prise de poids pendant la grossesse, il est important de continuer à manger équilibré et de ne pas abuser des produits gras (charcuteries, viennoiseries) et sucrés mais aussi de poursuivre des activités physiques (marche, piscine, yoga). En cas de fringale au goûter, il est conseillé de privilégier un fruit, un yaourt nature et des céréales complètes plutôt que des aliments sucrés type gâteaux.

GROSSESSE ET OBÉSITÉ : DES CONSEILS NUTRITIONNELS QUI Fonctionnent

Une nouvelle étude montre que les conseils nutritionnels individuels et une prise en charge en groupe peuvent aider les femmes enceintes obèses à limiter leur prise de poids et à accoucher d'enfants sains. L'obésité durant la grossesse nuit à la santé de la mère mais aussi de l'enfant à naître, et peut entraîner diabète, fausse couche, et obésité chez le futur bébé.

Une nouvelle étude publiée dans le journal scientifique Obesity a montré que ces risques peuvent être limités, à l'aide d'un programme nutritionnel motivant, permettant une meilleure hygiène de vie et une moindre prise de poids lors de la grossesse.

Une prise de poids de 5 à 10 kg serait suffisante pour une femme enceinte obèse, contre 11 à 16 kg pour les femmes à l'IMC normal (entre 18 et 25), d'après les recommandations de l'Institut de Médecine des Etats-Unis. Afin d'identifier la meilleure méthode pour limiter la prise de poids, des chercheurs de l'Oregon (Etats-Unis) ont fait appel à 114 femmes obèses (IMC > 30) enceintes, dont la moitié a dû participer à un programme intensif (réunions en groupes, pesées, objectifs calorifiques, exercices quotidiens...). L'autre moitié des femmes a uniquement rencontré un diététicien, et a été informée de ce qu'il faut manger pour une alimentation saine.

Trois kilos en moins

Ce qui est alors ressorti de l'étude, c'est que les femmes inscrites au programme intensif ont pris environ 3 kg de moins que celles qui



n'y ont pas participé. Deux semaines après les accouchements, les femmes qui avaient suivi le programme pesaient environ 2,7 kg de moins qu'au début de l'étude, alors que l'autre groupe de femmes avait au contraire pris du poids (environ 1kg).

Si le nombre de complications lors de l'accouchement était à peu près le même dans les deux groupes, un plus faible pourcentage de femmes du groupe issu du programme intensif ont eu des bébés dont la croissance allait trop vite in utero,

comparé à l'autre groupe. « La plupart des interventions pour limiter la prise de poids des femmes obèses lors de la grossesse ont échouées, mais notre étude montre qu'avec un suivi régulier et des encouragements, ces femmes peuvent limiter leur prise de poids », s'enthousiasme le professeur Kim Vesco, co-auteur de l'étude. Mais elles doivent pour cela rechercher du soutien et des conseils nutritionnels auprès de médecins ou de diététiciens pour les aider à atteindre leur but. »

SEJOURS DE LONGUE DURÉE DANS L'ESPACE

Les radiations cosmiques sont nocives pour le cerveau des astronautes

L'exposition à des radiations cosmiques endommage le système nerveux central et entraîne des déficiences cognitives permanentes, selon des expériences sur des souris. Les scientifiques ont soumis des souris à des radiations de particules à haute énergie. Ils ont constaté que ces radiations ont provoqué une inflammation dans le cerveau des rongeurs qui perturbait la transmission des signaux nerveux. Des scanners ont révélé comment le réseau de communications du cerveau a été altéré par des réductions de la structure des neurones. Des altérations des synapses, qui relient les neurones, combinées à d'autres changements structurels, ont interférés avec la capacité des cellules nerveuses de transmettre efficacement les signaux électrochimiques, expliquent les chercheurs. «Ce n'est pas une bonne nouvelle pour les astronautes qui effectueront un voyage de deux à trois ans aller-retour vers Mars», a commenté Charles Limoli, de l'Université de Californie à Irvine, principal auteur de cette recherche publiée vendredi dans une revue américaine spécialisée. «La baisse des capacités de travail, les déficits de mémoire et des pertes de connaissance ainsi que les difficultés de concentration pendant des vols dans l'espace pourraient affecter des activités essentielles de la mission», explique-t-il, ajoutant que «ces radiations cosmiques pourraient altérer les capacités cognitives des astronautes pendant toute leur vie».

THÈME D'UNE CONFÉRENCE MARDI À ORAN Le système de soins en Algérie depuis l'indépendance

Le système de soins en Algérie depuis 1962 sera au centre d'une conférence-débat mardi prochain à Oran, a-t-on appris samedi des organisateurs. Initiée par le Centre d'études maghrébines (Cema), cette rencontre se penchera sur les différentes étapes qu'a connues le système de soins algérien avec tous ses aspects positifs et négatifs. Il sera question de présenter les caractéristiques dominantes du système de soins durant cinquante ans passés, tout en décryptant les logiques sociales déployées par les acteurs de la santé (pouvoirs publics, professionnels de la santé et patients). Il est important, selon les organisateurs, «de repérer et d'analyser les discontinuités, les ruptures et les invariants ayant marqué le fonctionnement du système de soins algérien». «La compréhension approfondie du système de soins ne peut pas se limiter aux indicateurs de santé (espérance de vie, taux de mortalité, etc.), occultant les enjeux sociopolitiques tant au niveau national que mondial», a-t-on souligné de même source. Cette rencontre qu'abritera le siège du Cema, «constitue une occasion pour comprendre les défaillances du système actuel de soins et essayer de les corriger», a-t-on conclu.

NAISSANCE

C'est avec une grande joie que les familles Aït Ouffroukh et Benchabane ont appris la naissance le 30 avril 2015 du petit Tamim. En cette heureuse occasion, son père Mohamed Amine, souhaite à son fils une vie pleine de joie et de bonheur.

Prompt rétablissement à la maman.



SETIF : 1^{RES} JOURNÉES INTERNATIONALES DE CHIRURGIE GÉNÉRALE : Les cancers digestifs et du côlon au cœur des débats

Organisé par le Centre hospitalo universitaire de Sétif, l'université Ferhat-Abbas abrite, hier et aujourd'hui, les 1^{res} Journées internationales de chirurgie générale. La cérémonie officielle d'ouverture s'est déroulée à l'auditorium Naït-Belkacem en présence du wali de Sétif et du président de l'APW et d'un grand nombre d'invités.

Azzeddine Tiouri

Interrogé sur les objectifs de cette manifestation scientifique, la première du genre à Sétif, le Pr Bouchenak Kamel, médecin-chef au CHU et président du comité d'organisation nous déclare : «L'objectif principal reste avant toutes les échanges des expériences entre les diverses écoles, algériennes et internationales, beaucoup plus françaises et maghrébines. L'autre objectif, c'est aussi la formation chirurgicale continue. A travers cette rencontre, nous voudrions aussi booster la recherche scientifique dans le domaine de la chirurgie. Les thèmes choisis cette année sont d'actualité et portent beaucoup plus sur la cancérologie, notamment les cancers d'estomacs ou gastriques, les complications du colon, dont le cancer devient fréquent en Algérie ainsi que les traumatismes



opératoires des voies biliaires».

«Ce qui est attendu de ces journées, indique le Pr Bouchenak, c'est tout d'abord un défi pour Sétif. J'ai voulu montrer que Sétif n'était pas uniquement une ville économique et industrielle, mais aussi une ville scientifique avec deux universités et plus de 52 000 étudiants. Pour dire aussi qu'il y a des gens qui font de la science dans

la chirurgie générale».

Durant ces deux jours, les participants, des chercheurs, de jeunes chirurgiens venus de tout le pays et des étudiants assisteront à la présentation de communications et d'exposés présentés par d'éminents spécialistes venus d'Algérie, d'Allemagne, de France, de Tunisie et du Maroc. Ils visionneront des séances de techniques chirurgicales sous formes de vidéos, suivis de débats. Les mises au point et les tables rondes animées par des experts, constitueront, nous dit-on, la charnière de ces journées. Les communications affichées et les vidéos donneront l'occasion aux jeunes chirurgiens de présenter leurs travaux. Ce sera aussi une opportunité pour les jeunes chercheurs de présenter leurs projets de recherche et les objectifs visés. Près d'une quarantaine de communications ont été programmées durant ces deux jours.

SELON LES DERMATOLOGUES Des problèmes de peau qui signalent des problèmes de santé

Des experts ont rendu un rapport montrant des liens entre certaines maladies de peau et certaines pathologies plus graves telles que les cancers.

Le rapport Jama précise que certaines pathologies sont liées aux maladies de la peau (psoriasis). Le traitement d'une maladie de peau peut être à la source de maladies plus graves. Entre la maladie de peau en elle-même et les maladies graves, le lien n'est pas établi.

Le rapport Jama (expliquer ce que c'est) publié plus tôt cette année indique que les problèmes de peau pourraient être le signe d'autres pathologies, plus graves. Faut-il être davantage attentif à ses problèmes de peau dans le but de déceler d'autres pathologies ?

Selon Anne Dompierre, médecin dermatologue, le rapport explique que certaines dermatoses sont plus fréquemment associées à d'autres soucis de santé qui sont autres que dermatologiques. Il faut bien différencier ce qui peut être associé à la pathologie de ce qui est la conséquence du traitement suivi.

Pour les problèmes liés à la pathologie, on peut prendre l'exemple des psoriasis. Les individus atteints de psoriasis souffrent d'un trouble métabolique, ils souffrent souvent d'obésité, de diabète ou de problèmes cardiaques. A l'inverse, certains problèmes sont uniquement dus aux traitements prescrits pour les soigner.

Corrélations entre problèmes de peau et maladies plus graves

La peau est le reflet de l'état de santé de notre organisme. L'examen de la peau est très intéressant, il peut

permettre de dépister des problèmes internes. D'autant plus que les gens vont plus facilement consulter pour un simple problème de peau, à l'issue duquel on peut déceler quelque chose plus grave.

Le rapport Jama constate que les personnes sujettes à l'eczéma présentent généralement un taux de fracture plus élevé que les autres. Quels sont les éléments qui permettent de l'expliquer ?

La seule corrélation entre eczéma et fractures est le traitement à la cortisone prescrit aux personnes souffrant d'eczéma. La cortisone décalcifie les os, les rend fragiles et donc plus propices à se fracturer.

Autre maladie, le psoriasis. Il pourrait en réalité cacher des problèmes de santé plus graves comme des problèmes du cœur, une mauvaise circulation sanguine.

Quel lien de cause à effet ?

On ne sait pas très bien, disent les experts. Le seul lien plausible est que le psoriasis est une maladie inflammatoire et que toutes les maladies cardio-vasculaires sont aussi inflammatoires. Ainsi, on pense que le lien entre psoriasis et problèmes plus graves est à imputer aux troubles inflammatoires communs. Les deux causant des troubles de la peau, on pense que les causes d'inflammation sont communes.

Le diabète peut-être à la source d'un eczéma variqueux

L'eczéma variqueux est en réalité une décoloration de la peau, une varice. Mais l'idée d'une corrélation entre eczémas variqueux et diabète est complètement fausse ! Le seul lien pourraient être que le diabète peut être

à la source de troubles de la cicatrisation. Or quand on a des varices, la peau devient plus fragile, on risque de faire des plaies et des ulcères et ces ulcères guériront mal à cause du diabète.

Le stress peut être à la source du vitiligo

Le vitiligo est une inflammation contre soi-même. On s'agresse soi-même, c'est une inflammation contre les cellules de la peau qui sécrète du pigment.

C'est une agression inflammatoire du mélanocyte (cellule qui sécrète le pigment), une inflammation contre ses propres mélanocytes. Il s'agit d'une maladie auto-immune, on déclenche sa propre immunité contre soi-même et non pas contre les agressions extérieures.

Le stress modifie l'état immunitaire (par exemple, une femme qui perd son mari peut être triste et développer plus facilement des cancers) et peut causer des maladies auto-immunes, telles que le vitiligo.

Une mauvaise alimentation augmente-t-elle nos risques de développer des maladies de peau ?

La génétique augmente nos risques de contracter des maladies de peau, mais rien n'est prouvé quant à l'alimentation. Une bonne alimentation peut, peut-être, nous éviter d'attraper certaines maladies de peau mais rien n'est prouvé ici encore.

Le seul conseil est toujours le même, il faut manger équilibré, jamais trop gras ni trop sucré, conclut le rapport publié par le site d'information atlantic.

SAHARA OCCIDENTAL

Les familles des disparus appellent à jeter la lumière sur le devenir de leurs proches

Les familles des disparus sahraouis ont appelé à nouveau vendredi au camp des réfugiés sahraouis de Dakhla la communauté internationale à exercer des pressions sur le Maroc pour qu'il dévoile le sort de leurs proches, disparus depuis le début de l'occupation marocaine au Sahara Occidental en 1975.

Dans une conférence de presse animée dans le cadre de la 12^e édition du festival international du cinéma du Sahara Occidental «Fisahara», les familles des disparus sahraouis ont souligné la «nécessité d'exercer des pressions sur le Maroc pour qu'il dévoile le sort de plus de 400 personnes».

Cet appel intervient après la découverte en 2013 de fosses communes dans les territoires libérés par une délégation du Pays basque.

Des témoignages de membres des familles des disparus qui ont découvert les ossements de leurs proches dans ces fosses communes ont été présentés durant la conférence.

Organisée sous le thème «Justice universelle», la conférence a été marquée par la présence de la ministre sahraouie de la Culture, Khadidja Hamdi, des



membres du gouvernement sahraoui, l'ambassadeur d'Afrique du Sud auprès de l'Algérie, Dennis Thokozani Dlomo, la militante argentine, Nora Cortines, et l'avocat espagnol qui a poursuivi en justice 11 responsables marocains pour génocide contre des sahraouis, Manuel Ollé.

Pour sa part, la militante argentine, Nora Cortines, a évoqué les disparitions forcées en Argentine durant le régime militaire dans les années soixante-dix du siècle dernier.

L'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, Dennis Thokozani Dlomo, a pour sa part exprimé «sa solidarité» avec le peuple sahraoui, soulignant

que la situation au Sahara Occidental était identique à la politique d'apartheid appliquée dans le passé en Afrique du Sud.

L'avocat espagnol, Manuel Ollé, a quant à lui rappelé l'action judiciaire qu'il a intentée contre le Maroc auprès du tribunal national espagnol en 2006, soulignant que l'ouverture de ce dossier par la justice espagnole était un grand pas en avant en faveur de la cause sahraouie.

Le festival du cinéma du Sahara Occidental «Fisahara» se poursuivra jusqu'au 3 mai en cours à travers la diffusion de plusieurs films et l'animation de conférences sur le cinéma et les droits de l'Homme.

SOUDAN DU SUD

L'ONU apporte son soutien à une nouvelle médiation

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a apporté son soutien à une nouvelle formule de négociation au Soudan du Sud qui veut tenter l'organisation intergouvernementale est-africaine médiateuse dans le conflit sud-soudanais (Igap).

Dans son dernier rapport sur le Soudan du Sud, M. Ban appuie «l'intention de l'Igap d'étendre la médiation pour inclure de nouvelles partenaires» afin d'accroître la pression sur les deux belligérants, le président Salva Kiir et Riek Machar.

Il s'agit, explique M. Ban, d'inclure dans la médiation des «représentants de haut niveau» de l'Union africaine, des Nations unies, de l'Union européenne, de la Chine et des pays de la troïka (Etats-Unis, Norvège, Royaume-Uni).

«Les Nations unies sont prêtes à fournir un soutien supplémentaire aux négociations comme l'Igap le demande», écrit M. Ban dans son rapport.

Il «espère que cette médiation renforcée sera capable de faire avancer le processus de paix» mais il souligne «qu'il n'y a pas encore de consensus solide autour de cette proposition».

En attendant, M. Ban recommande la prolongation pour six mois «sans chan-

gement majeur» du mandat de la Mission de l'ONU au Soudan du Sud qui expire fin mai. L'Igap a annoncé mardi la reprise prochaine des pourparlers de paix, en dépit de l'échec le 6 mars dernier de négociations qualifiées «de la dernière chance».

Plus de 200.000 réfugiés sud-soudanais ont fui vers l'Ethiopie

Plus de 200.000 réfugiés du Soudan du Sud ont fui les violences vers l'Ethiopie depuis la mi-décembre 2013, a indiqué le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

«Environ 199.000 réfugiés sud-soudanais se trouvent désormais dans la région de Gambella, dans l'est de l'Ethiopie, et près de 3.000 autres ont trouvé refuge dans la région voisine de Benishangul Guzum», a précisé le responsable du bureau du HCR en Ethiopie, Alexander Kishara.

«Nous devons sauver des vies. Nous procéderons actuellement à l'enregistrement des réfugiés au moyen d'une préférence accrue de notre personnel déployé sur le terrain aux points d'entrée», a-t-il indiqué, ajoutant que «le HCR travaille également avec ses partenaires pour fournir de l'eau, des services d'as-

sainissement et des abris aux réfugiés».

Une «forte» augmentation des arrivées de réfugiés depuis le début de l'année, passées de 1.000 personnes

par mois durant le premier trimestre 2015 à plus de 4.000 en avril, a-t-il fait savoir, estimant que plus de 10.000 réfugiés supplémentaires sont actuellement en route vers la région de Gambella.(APS)

Le Soudan du Sud a arraché son indépendance au Soudan en 2011, grâce notamment au soutien des Etats-Unis. Mais la guerre civile a éclaté en décembre 2013, lorsque le président sud-soudanais Salva Kiir a accusé son ancien vice-président Riek Machar, qu'il avait limogé, de fomenter un coup d'Etat.

Depuis, les combats ont dévasté les villes du pays, des dizaines de milliers de personnes ont péri, deux millions au moins ont dû fuir leurs foyers, et près de la moitié des 12 millions d'habitants a besoin d'aide pour survivre, selon l'ONU, qui abrite dans ses bases quelque 100.000 personnes trop effrayées par les combats et les tueries pour oser rentrer chez elles. Plus de deux millions de Sud-Soudanais ont fui les combats, dont plus de 520.000 dans les pays voisins: Ethiopie, Soudan, Kenya et Ouganda.

MALI

Le Conseil de sécurité appelle à «la cessation immédiate des hostilités»

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé vendredi «la cessation immédiate des hostilités» dans le centre du Mali et a agité la menace de sanctions contre les fauteurs de troubles.

Dans une déclaration adoptée par consensus, les 15 pays membres du Conseil réitérent leur appel aux deux camps à signer comme prévu un accord de paix le 15 mai à Bamako.

Ils soulignent que «les attaques menées depuis le 27 avril à Menaka, Goundam et Léré violent le cessez-le-feu». Ils rappellent qu'ils sont «prêts à envisager des sanctions ciblées

contre ceux qui reprennent les hostilités et violent le cessez-le-feu».

«A cet égard, ajoute la déclaration, les membres du Conseil ont exprimé leur intention d'évaluer quelles mesures ils pourraient prendre en tenant compte de ces violations et de la situation sur le terrain».

Les combats entre la rébellion et l'armée mercredi à Léré, près de la frontière mauritanienne, ont fait près de 20 morts et une vingtaine de blessés, selon le ministère malien de la Défense.

NIGERIA

234 femmes et enfants libérés de Boko Haram jeudi

Les autorités nigériennes ont libéré jeudi 234 femmes et enfants otages du groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est du pays, a annoncé l'armée vendredi.

Ces otages ont été libérés dans les zones Kawuri et Konduga de la forêt de Sambisa, selon un communiqué de l'état-major nigérian, faisant suite à la libération de près de 500 autres pri-

sonniers ces derniers jours.

Mardi, près de 300 filles et femmes ont été libérées dans un fief de Boko Haram. Le groupe des personnes libérées se composait de 200 filles et 93 femmes.

Jeudi, l'armée a annoncé la libération de 160 femmes et enfants dans la forêt de Sambisa (nord-est).

APS



BURUNDI

600 personnes interpellées depuis le début des manifestations

Près de 600 personnes ont été interpellées au Burundi au cours des manifestations contre un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza qui secouent plusieurs quartiers de la capitale depuis six jours, a annoncé vendredi le porte-parole de la police.

«Depuis le début des soulèvements dans Bujumbura dimanche jusqu'à aujourd'hui en milieu d'après-midi, la police a interpellé 577 personnes dans différents quartiers», a annoncé Pierre Nkurikiye.

«Parmi eux, 244 ont déjà été transférés au parquet, 150 sont en train d'être entendus par la police et le reste, soit environ 183 personnes, a été relaxé par la police après interrogatoire», a-t-il poursuivi.

Parmi les personnes libérées figurent 83 mineurs et 6 filles, selon la même source.

Mercredi, la porte-parole du parquet burundais, Agnès Bangiricenge, avait précisé que toutes les personnes déjà arrêtées dans le cadre de ces manifestations depuis dimanche ont été inculpées de participation à un mouvement insurrectionnel.

Elles risquent des peines allant de 5 ans de prison à la perpétuité. Six civils et un soldat ont été tués durant ces six jours de protestations contre un nouveau mandat de Nkurunziza, tandis que 66 civils ont été blessés, selon un bilan fourni par la Croix-Rouge du Burundi.

Une partie des blessés l'ont été par arme à feu, la police burundaise n'hésitant pas à tirer à balles réelles.

Pierre Nkurikiye parle quant à lui d'une cinquantaine de policiers blessés à ce jour.

Vendredi, des manifestations ont été signalées dans plusieurs quartiers de Bujumbura - à Musaga, Cibitoke, Kanyosha notamment - mais elles se sont déroulées jusqu'ici dans le calme.

Trois morts dont deux policiers dans des attaques

Trois personnes dont deux policiers ont été tuées et plusieurs personnes blessées vendredi soir dans deux attaques dans des quartiers de Bujumbura, selon la police et des témoins.

L'attaque mortelle s'est déroulée vers 19H30 à Kamenge, dans la périphérie nord-est de la capitale, un quartier épargné par la contestation.

Selon le directeur-général de la police, deux policiers ont été tués et un blessé.

Un habitant de Kamenge, qui s'est présenté comme membre des forces de sécurité, a indiqué qu'un civil avait aussi été tué et deux autres blessés.

Trois autres policiers ont été blessés dans une attaque quasi-simultanée dans le centre-ville, selon le directeur de la police.

LES ALLEMANDS ONT-ILS ESPIONNÉ LA FRANCE ? **L'arrosé, arroseur !**

Cherbal E-M

La presse n'a pas encore totalement traité les dessous de la nouvelle affaire d'espionnage qui ébranle de nouveau le camp politique de la chancelière Angela Merkel, elle-même, à peine calmée des suites des révélations de Snowden, l'ancien agent du renseignement américain, faisant état, il y a quelques mois, de la surveillance par la NSA y compris de ses téléphones. Cette fois, elle devra s'expliquer sur les agissements de ses services de renseignements du BND désignés du doigt par de nouveaux rapports au motif qu'ils auraient collaboré avec la NSA au profit de laquelle ils auraient espionné des cibles, notamment industrielles et politiques en France. Rien de moins pour rallumer la polémique entre les deux pays, par médias interposés pour le moment. Selon le site lefigaro.fr ce serait le quotidien allemand *Der Spiegel* qui aurait «révélé que le BND a aidé, au moins depuis 2008, la NSA dans ses activités d'espionnage industriel en Europe, surpassant largement la coopération contre le terrorisme.»

De son côté, le site d'information huffingtonpost.fr, reprend un écrit de courrier international.com qui évoque «une enquête de la Süddeutsche Zeitung», selon laquelle «le BND aurait surveillé de «hauts fonctionnaires» français et de la Commission européenne pour le compte de la NSA américaine».

Des informations recoupées par *Der Spiegel*, reprises par des titres de la presse française parlent d'une aide des services allemands à la NSA qui se serait intéressée à «des grands groupes industriels sensibles comme EADS ou Eurocopter, à des responsables politiques allemands ou à l'administration française», écrit *Der Spiegel*, sans donner plus de détails, lit-on sur huffingtonpost.fr

Ce site cite des sources qui croient savoir que la situation ne sera pas facile à gérer par la chancelière dans la mesure où son «ministre de l'Intérieur, Thomas de Maizière, qui était à l'époque chef de la chancellerie et ne pouvait pas ignorer ce qui se passait au BND». Ce dernier devra s'expliquer dans les prochains jours devant une commission parlementaire instituée à cet effet.

Un porte-parole de Mme Merkel a pointé du doigt des écarts «techniques et d'organisation» pour essayer de répondre aux interrogations de la presse et de l'opinion publique. La collaboration en effet consiste pour le BND à répondre aux sollicitations de la NSA pour «surveiller certaines adresses électroniques IP ou des numéros de téléphone particuliers», selon lefigaro.fr qui précise que «les renseignements allemands n'ont pas cherché à vérifier systématiquement la nature des cibles identifiées par les Américains». Toujours sur ce même site, on apprend que «40.000 données auraient été collectées selon la presse allemande, sans lien avec l'antiterrorisme».

Du côté des officiels français c'est encore le silence, peut-être en attente d'éventuelles explications ou hypothétiques excuses. Seul un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a pour le moment réagi pour dire, d'après l'agence Reuters : «Nous sommes en contact étroit avec nos partenaires allemands, qui ont indiqué publiquement procéder à une clarification interne sur les éléments rapportés par la presse». Le cofondateur du parti de gauche, Jean-Luc Mélenchon n'a pas raté l'occasion de monter au créneau pour exiger «l'ouverture conjointe d'une enquête parlementaire et d'une enquête judiciaire», selon Reuters qui ajoute qu'il est motivé par le souci de «faire toute la lumière sur ces atteintes à la souveraineté de la France». Alors que l'opposition allemande demande la démission du ministre de l'Intérieur, les députés se mettent au travail pour démêler les fils de cette nouvelle affaire, dont l'Allemagne aurait souhaité se passer.

CEM

ECHEC DES CONSULTATIONS À L'ONU SUR LA SITUATION HUMANITAIRE AU YÉMEN

Mise en garde contre un effondrement du pays en manque de vivres et de carburant

Les Nations unies ont mis en garde samedi contre un effondrement du Yémen en raison du manque de vivres et de carburant qui risque de paralyser complètement le pays, en proie à un conflit meurtrier depuis plusieurs mois.

«Les services encore en fonction dans le pays en termes de santé, d'eau et de nourriture sont en train de disparaître parce que le pétrole ne rentre plus», a affirmé le coordinateur humanitaire de l'ONU pour le Yémen, Joannes van der Klaauw, cité par l'AFP.

M. van der Klaauw prévient que sans pétrole, «les hôpitaux ne peuvent pas fonctionner, les ambulances ne peuvent pas sortir et l'eau ne peut plus être pompée dans le système de distribution».

«Le réseau de télécommunication risque de se arrêter. Tout cela est extrêmement préoccupant. Si rien n'est fait dans les prochains jours pour livrer du pétrole et de la nourriture, le Yémen s'arrêtera complètement», s'est-il inquiété.

En raison des risques liés à la poursuite des combats et à l'embargo sur les armes imposé au Yémen, les livraisons de fuel et d'aide humanitaire sont rendues très difficiles. Face à cette situation, le responsable onusien, a sou-



première tournée du nouveau médiateur de l'ONU dans la région la semaine prochaine

haut la mise en place de «pauses humanitaires», mais le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure de s'accorder sur ce sujet vendredi à New York. Jeudi, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a lancé un cri d'alarme, exhortant les belligérants à épargner les hôpitaux et à rétablir l'approvisionnement en carburant, faute de quoi l'aide humanitaire pourrait s'interrompre «dans les jours qui viennent».

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a pour sa part, annoncé l'arrêt de la distribution de vivres dans certaines régions du pays.

Le conflit au Yémen a fait plus de 1.200 morts et plus de 5.000 blessés depuis la mi-mars, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le nouveau médiateur de l'ONU au Yémen, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, mènera la semaine prochaine une première tournée dans la région, ont indiqué vendredi des sources onusiennes.

La tournée sera marquée, notamment, par des entretiens sur la manière de relancer des négociations de paix au Yémen. Les étapes de ce périple n'ont pas été précisées. Ismaïl Ould Cheikh Ahmed a été nommé médiateur de l'ONU au Yémen, le 25 avril en remplacement de Jamal Benomar, démissionnaire. Le 26 mars une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite a entamé une campagne de raids aériens contre les Houthis, en soutien aux partisans du président Hadi.

CONFLIT SYRIEN

52 civils tués dans les raids de la coalition sur un village du nord de la Syrie

Au moins 52 civils ont été tués dans les frappes aériennes de la coalition internationale menées vendredi contre un village au nord de la Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) dans un nouveau bilan.

«Des raids de la coalition menés tôt vendredi sur le village de Bermahale, dans la province d'Alep, ont fait 52 morts», a affirmé le directeur de OSDH, Rami Abdel Rahmeh.

Il a précisé que parmi les victimes se trouvaient sept enfants, tandis que

13 autres personnes étaient encore portées disparues, prises sous les décombres.

Un précédent bilan des frappes faisait état de 17 morts et plus de 40 blessés.

Le village visé par les raids «n'est habité que par des civils» et «il n'y a pas de positions de l'EI» pas de heurts», selon M. Abdel Rahmeh qui a fait savoir qu'aucun «combattant de l'EI» n'avait été tué dans les frappes sur Bermahale, mais que d'autres raids non loin ont tué sept éléments de

Daech. Vendredi, 12 combattants kurdes des Unités de protection du peuple et 35 éléments de Daech ont été tués dans des affrontements qui ont éclaté entre les deux parties dans la province d'al-Hasakah (nord).

La coalition internationale dirigée par les Etats-Unis a procédé à plus de 3.000 frappes aériennes en Irak et en Syrie depuis le mois d'août contre les éléments de Daech qui se sont emparé de larges pans de territoires dans ces deux pays.

AGRÉSSION ISRAÉLIENNE CONTRE GHAZA

La CPI va appliquer la loi selon le statut de Rome

La procureure auprès de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a assuré qu'elle enquêterait «en toute impartialité» sur l'agression israélienne de l'été dernier contre la Bande de Gaza qui a fait 2.200 morts si elle décide d'ouvrir une telle investigation.

«Je suis parfaitement consciente des complexités politiques de cet ancien conflit», a indiqué la procureure citée vendredi par le journal israélien Haaretz, «mais le mandat qui est le mien est de nature légale. «Tout ce que je peux et vais faire, ce sera appliquer la loi, en stricte conformité avec le statut de Rome (créant la CPI), en totale indépendance et toute impartialité, comme je l'ai fait dans tous les dossiers», a-t-elle affirmé. «En tant que procureur, les considérations politiques ne sont jamais entrées, et n'entreront jamais en ligne de compte dans mes décisions», insiste-t-elle.

«Un examen préliminaire n'est pas une enquête», mais sert à «déterminer s'il existe un fondement raisonnable» pour ouvrir une enquête, rappelle Mme Bensouda. Il s'agira de recueillir dans cette phase les informations de «sources fiables» des deux parties pour décider, dit-elle en escomptant une coopération entière de leur part.

Exaspérée d'attendre la fin de l'occupation et l'Etat indépendant, la Palestine a engagé une action diplomatique et judiciaire qui doit se jouer devant les institutions internationales, dont la CPI. La Palestine est devenue le 1er avril membre de la CPI, chargée de poursuivre les crimes les plus graves contre le droit international, pour obtenir la mise en accusation des dirigeants israéliens pour crimes de guerre, en particulier à Gaza.

PAKISTAN

Cinq morts dans deux fusillades

Au moins cinq personnes, dont un responsable de police, ont été tuées vendredi dans deux fusillades au Pakistan, ont rapporté des médias locaux.

Le premier incident s'est produit dans la ville portuaire de Karachi dans le sud du pays, où des hommes armés non identifiés ont ouvert le feu sur trois officiers de police, dont le commandant de police adjoint Fateh Mohammad Sangi.

Les trois policiers, grièvement blessés et transportés dans un hôpital à proximité, ont succombé au cours du traitement. Dans un autre incident, une fille a été tuée par balles par un jeune homme pour des raisons inconnues, à Islamabad, la capitale pakistanaise. Le jeune homme s'est ensuite donné la mort.

APS



MALDIVES Près de 200 personnes arrêtées lors d'une manifestation en faveur de l'ex-président Nasheed

Près de 200 personnes ont été interpellées par la police aux Maldives lors d'une manifestation de soutien à l'ancien président Mohamed Nasheed, incarcéré depuis mars dernier pour «terrorisme», a-t-on annoncé samedi de source policière.

Lors de la manifestation organisée vendredi, la police anti-émeute a aspergé les manifestants de gaz lacrymogène et a interpellé près de 200 personnes.

Selon le Maldivian Democratic Party (MDP) de M. Nasheed, quelques 25.000 personnes ont participé à la manifestation, alors que la police n'a donné aucun chiffre.

La porte-parole du MDP, Shauna Aminath, a indiqué à des médias que 195 personnes ont été arrêtées depuis la manifestation de vendredi soir, précisant que «tous les principaux dirigeants de l'opposition» ont été interpellés.

Mme Aminath a dénoncé une «répression brutale organisée par le régime».

L'ancien président des Maldives Mohamed Nasheed, battu aux élections présidentielles fin 2013 par l'actuel chef de l'Etat Abdulla Yameen après un scrutin controversé, a été condamné en mars dernier à 13 ans de prison pour «terroïsme».

Pour l'ONU, il s'agit d'une condamnation «arbitraire», décidée au terme d'un «procès largement inéquitable».

Le secrétaire d'Etat américain en visite au Sri Lanka

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a entamé samedi une visite au Sri Lanka, sa première dans ce pays d'Asie du sud, qui a connu une transition démocratique saluée par la communauté internationale.

M. Kerry a rencontré à Colombo le président élu démocratiquement en janvier dernier, Maithripala Sirisena et s'est entretenu également avec son homologue Mangala Samaraweera.

Il doit également s'entretenir avec le Premier ministre Ranil Wickremesinghe.

«Nous avons parlé aujourd'hui des immenses progrès réalisés par le Sri Lanka en seulement quelques mois», a indiqué M. Kerry à l'issue de son entretien avec son homologue sri-lankais.

«Je lui ai promis (au ministre), ainsi qu'à sa délégation, que les Etats-Unis voulaient travailler avec le Sri Lanka et l'aider par tous les moyens possibles», a-t-il ajouté.

Sri Lanka avait organisé en janvier dernier une élection présidentielle saluée par la communauté internationale comme une étape importante dans le processus démocratique dans ce pays.

Le nouveau président Maithripala Sirisena avait promis d'améliorer les relations avec la communauté internationale mises à mal en raison du manque de coopération de Colombo dans les enquêtes sur les crimes de guerre présumés du régime pendant le conflit tamoul.

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR 35 EURODÉPUTÉS SUR L'ALGÉRIE Le MAE dénonce un acte en décalage par rapport aux relations avec l'UE

Le ministère des Affaires étrangères a dénoncé vendredi une résolution sur l'Algérie adoptée jeudi par 35 eurodéputés sur les 751 que compte le Parlement européen, suite à l'arrestation et au jugement dans une affaire de droit commun de quelques membres du Comité national pour la défense de droits des chômeurs de la ville de Laghouat.

«Trente-cinq eurodéputés sur les 751 que compte le Parlement européen ont adopté jeudi quasiment à la sauvette, une résolution sur l'Algérie, en réel décalage tant avec l'esprit qui préside aux relations de dialogue et de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne qu'avec la dynamique qui anime les rapports de l'Algérie avec ses Etats membres», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif dans une déclaration à l'APS.

«Cette action a été initiée par un groupuscule connu pour avoir souvent versé dans l'agitation médiatique pour servir des desseins inavouables et contraires à la volonté clairement affichée par l'Algérie et l'UE d'aller de l'avant dans la promotion de leur partenariat global et multidimensionnel», a-t-il ajouté.

Pour le porte-parole du MAE, «le recours à l'adop-



tion d'une telle résolution sous le sceau de l'urgence est une mesure qui s'apparente à une escroquerie procédurale.

«Le fait ordinaire choisi comme prétexte par les auteurs de cette résolution renseigne tant sur leur acharnement à vouloir porter préjudice à l'atmosphère sereine qui caractérise le dialogue entre l'Algérie et le partenariat européen que sur les limites de leur vision quant aux intérêts mêmes de l'UE», a encore ajouté M. Benali Cherif.

Il a fait observer que les «vaines tentatives de ces quelques détracteurs, qui se trompent d'époque et d'adversaire, ne peuvent en aucun cas altérer et, encore moins, remettre en cause, la marche résolue de l'Algérie et de l'UE vers la consolidation du partenariat mutuellement avantageux que projette l'accord d'association».

Le porte-parole du MAE a affirmé que l'Algérie, qui a conclu l'accord d'association en tant que cadre glo-

bal de dialogue et de partenariat, «entend poursuivre cette dynamique à travers une participation active au processus de révision de la Politique européenne de Voisinage, dans le respect de sa souveraineté nationale et dans le contexte de la promotion de ses intérêts propres».

«Du reste, et durant les dix années de mise en œuvre de l'accord d'association, les questions relatives à la gouvernance, à la démocratie et aux droits de l'homme ont fait l'objet régulièrement d'échanges à la satisfaction des deux parties», a-t-il relevé.

Soulignant que le dialogue interparlementaire «n'a cessé de se renforcer entre les institutions législatives algérienne et européenne, à travers notamment la tenue de treize sessions de dialogue», il a précisé que ce dialogue «a permis une meilleure connaissance des évolutions internes en cours en Algérie et parmi les pays de l'UE».

«Partant, l'adoption de

cette résolution, qui s'écarte de l'esprit du dialogue confiant, décrédibilise ses propres auteurs qui se sont arrogés le droit de tenter de jeter la suspicion sur la justice algérienne face à des faits répréhensibles qui font l'objet d'actions judiciaires similaires dans nombre de pays européens», a-t-il ajouté.

Tout en rejetant cette intrusion «suspecte» et «irresponsable» dans les affaires intérieures de l'Algérie, le ministère des Affaires étrangères, «a pris le soin d'attirer l'attention des partenaires européens sur les retombées négatives que pourrait avoir cet acte sur le développement des relations entre les deux parties», a souligné le porte-parole du MAE.

Il a réitéré aussi la «ferme volonté» de la partie algérienne de «poursuivre activement» la mise en œuvre des réformes qu'elle a «souverainement» engagées et escompte l'établissement d'un partenariat algéro-européen «respectueux» de ses choix.

THAÏLANDE Découverte d'une fosse commune de clandestins dans le sud de pays

La police thaïlandaise a annoncé samedi la découverte d'une fosse commune de clandestins en pleine jungle dans le sud du pays, à quelques centaines de mètres de la frontière malaisienne.

Selon un responsable de la police scientifique, Jamporn Suramanee, au total 26 corps ont été extraits de la fosse située dans un camp de fortune établi dans la province de Songkhla.

Des médecins légistes devraient établir la cause des décès et la possible trace de tortures, a précisé le responsable. L'extraction des corps, dont certains déjà réduits à l'état de squelettes, d'autres datant de quelques jours, a été retardée en raison des fortes pluies qui se sont abattues sur la région. Pour le chef de la police, Somyot Poompanmoung, ce camp de transit est une sorte de «pri-

son», où les réfugiés étaient détenus dans des cages de bambou.

La police thaïlandaise estime que les autres clandestins du groupe ont été transférés en territoire malaisien, les trafiquants abandonnant les morts et deux malades, hospitalisés.

La jungle du sud de la Thaïlande est un point de transit connu de migrants vers d'autres pays comme la Malaisie.

Castro et Maduro au défilé du 1^{er} Mai à La Havane

Les présidents de Cuba et du Venezuela, Raul Castro et Nicolas Maduro, ont présidé vendredi les célébrations du 1^{er} mai à La Havane. Sous une fine pluie intermittente, Raul Castro a salué l'imposante foule d'une tribune érigée sur la place de la Révolution, en compagnie de Nicolas Maduro.

«Unis dans la construction du socialisme» était le slogan des travailleurs, étudiants et militaires qui ont défilé dans la capitale, dont le



nombre avoisinait les 300.000 personnes à La Havane. Plus de 2.000 membres de 205 organisations sociales et politiques étrangères ont participé au défilé dans la capitale cubaine qu'ils ont dirigé des membres du personnel de santé revenus d'Afrique où ils ont combattu le virus Ebola. La journée a également été placée sous le signe de la solidarité avec le Venezuela.

APS

MOIS DU PATRIMOINE:

*Par Fodhil BELLOUL

Reconnu à l'Unesco, le patrimoine palestinien toujours menacé de dommages irréversibles

Enjeu majeur d'une domination basée sur l'effacement de l'identité d'un peuple au profit d'une autre, le patrimoine culturel palestinien est systématiquement détruit par Israël sous les yeux de la communauté internationale qui en avait reconnu la valeur universelle en classant un premier site dans la foulée de l'admission de la Palestine à l'Unesco.

En Cisjordanie, où l'Eglise de la nativité et la route du pèlerinage ont été classés au patrimoine mondial de l'humanité en 2011, les quelque 5000 sites répertoriés par l'Etat palestinien sont menacés par les fouilles opérées dans les colonies israéliennes, alors que le mur de séparation met en danger d'autres vestiges.

Ce mur en béton fortifié de plus de 700 km de long, construit aux deux tiers et déjà sous le coup d'une condamnation de l'Onu, menaçait d'empiéter sur le site de Battir- une étendue agricole irriguée par le même système depuis l'époque romaine- avant que l'Unesco ne la classe au patrimoine mondial en avril 2014.

Début avril 2015, le tracé du mur a failli séparer les terres du village de Beit Jala (Bethléem) où se trouve un autre site chrétien emblématique. Grâce à la mobilisation des habitants qui en avaient appelé, après dix ans de bataille juridique, à l'intervention du Pape François, la justice israélienne ordonne le changement de tracé.

Si le jugement de la Haute cour de justice israélienne a permis d'épargner le site de la vallée de Crémisan, elle ne remet «nullement» en cause la construction du mur, situé à 85 pour cent dans les territoires sous juridiction de l'Autorité palestinienne en vertu des accords d'Oslo de 1993, nuance l'ambassadeur de Palestine auprès de l'Unesco, Elias Sanbar.

Autre conséquence de l'occupation, le pillage des biens culturels palestiniens dans les colonies, un trafic organisé par



une «Mafia» -ainsi qualifiée par le diplomate palestinien- qui revend ces biens.

La «preuve par l'archéologie»

L'implantation des colons israéliens s'avère tout aussi néfaste pour le patrimoine à El-Khalil (Hébron) ou tout le quartier historique palestinien entourant la mosquée d'Abraham (tombeau des Patriarches pour les israélites) est menacé par la construction de nouvelles colonies. La destruction du patrimoine palestinien est également à l'œuvre au moyen de fouilles archéologiques «sauvages»: les Is-

raélites croient ainsi pouvoir effacer toute trace de groupes humains, de civilisations qui ont peuplé la terre de Palestine, au seul profit des vestiges hébreuques pour légitimer l'occupation.

Le cas le plus exemplaire à ce titre est celui de la partie est de la vieille ville d'El Qods où des fouilles archéologiques sont gérées par Elad, une association aux agissements et aux objectifs controversés, créé par un ancien militaire israélien dans les années 1980.

Ces fouilles, qui ont justifié la construction de tunnels dans le quartier de Silwan, mena-

cent directement les fondations de la mosquée Al-Aqsa, troisième lieu saint de l'islam.

C'est sous ce prétexte fallacieux que les autorités israéliennes parviennent à exproprier la population, transformant ainsi la sociologie et le visage même de la ville sainte, reléve de nombreux observateurs.

Coupe contre la montre

Face à l'impunité dont jouit Israël, l'Etat palestinien compte saisir la Cour pénale internationale (CPI) dont il est membre depuis avril 2015. Au lendemain même de cette adhésion, deux plaintes ont été déposées, selon des officiels palestiniens. L'une d'elles concerne la colonisation et inclut les destructions du patrimoine culturel, considéré comme crime de guerre par la convention de l'Unesco de 1954.

En réaction, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, alors en pleine campagne électorale, annonçait la construction de nouvelles colonies -synonymes de nouvelles destructions- et promettait de «préserver l'unité de Jérusalem dans son intégralité», au grand dam de la communauté internationale.

Pour contrer les desseins d'un «Etat qui se croit au-dessus des lois», l'action diplomatique palestinienne engage une véritable course contre la montre en alertant l'opinion mondiale sur les périls qui pèsent sur la culture et l'identité palestiniennes, comme en témoigne cette volonté d'obtenir le classement à l'Unesco des 13 sites proposés à ce jour.

Face à l'impunité d'Israël, délégitimer l'occupation par l'action diplomatique

L'ambassadeur de Palestine auprès de l'Unesco, Elias Sanbar, juge «fondamentale» la réaffirmation «régulière» des principes du droit international face aux destructions du patrimoine culturel palestinien, et résume le combat diplomatique dans l'effort des Palestiniens pour «délégitimer» l'occupant israélien aux yeux de l'opinion internationale. Dans un entretien téléphonique à l'APS depuis Paris, le diplomate a abordé les «dangers» et les conséquences «catastrophiques» des crimes commis par Israël contre le patrimoine en Palestine, malgré l'adhésion de l'Etat palestinien à l'Unesco.

En réponse à une question sur les progrès réalisés depuis pour protéger et valoriser le patrimoine, M. Sanbar a évoqué les «très gros problèmes rencontrés du fait de l'occupation militaire israélienne: «Des unités israéliennes peuvent faire des incursions à tout moment», en travant toute avancée des palestiniens dans ce domaine, dit-il.

Pour lui, l'occupation israélienne d'une partie des 5000km² que représente la Cisjordanie fait planer un double danger sur les sites palestiniens. Il s'agit détaillé-t-il, du «pillage» de biens archéologiques et de sites historiques, «convoyés par une +mafia+ israélienne, pour

être ensuite vendus à Tel Aviv ou à l'étranger», et de la «destruction d'autres vestiges, omeyyades ou byzantins, par exemple» pour ne conserver que le patrimoine juif, explique-t-il.

«Tant qu'il y a des traces hébraïques, les colons juifs considèrent que la terre est à eux», une politique de «preuve par l'archéologie» poursuivie par l'occupant, explique-t-il. Qualifiant ces actes de «barbarie», le diplomate palestinien évoque le cas d'El Qods occupée ou le «monopole» des fouilles, rappelle-t-il, a été «confié à une association israélienne qui n'a aucune aptitude archéologique» et dont les agissements sont décrits par les archéologues israéliens eux-mêmes.

Quant au travail des institutions, associations et archéologues palestiniens sur des sites comme l'Eglise de la nativité à Bayt Lahm (classé par l'Unesco), pour «admirable» qu'il soit, il reste néanmoins «vulnérable», se désole M. Sanbar.

Invité, par ailleurs, à commenter la récente décision de justice israélienne d'ordonner l'arrêt des travaux de démolition du mur de séparation qui menaçait le site chrétien du village Beit Jala (à Bayt Lahm), M. Sanbar a estimé que ce jugement était d'une «grande duplicité». «Ceux qui ont applaudi à ce jugement ne l'ont pas

bien lu (...), car il permet seulement de dévier le tracé sans mettre en cause l'ilégalité du mur, une infrastructure conçue pour voler des terres palestiniennes», assène-t-il.

Pour le diplomate, la décision de la Haute cour israélienne «permet seulement à l'occupant de se soustraire aux critiques et condamnations internationales».

Fait accompli

Devant cette situation, la saisine de la Cour pénale internationale (CPI) sur les cas de destruction du patrimoine palestinien est «fondamentale», estime l'ambassadeur. Deux plaintes, dont l'une sur la colonisation incluant les destructions du patrimoine culturel, ont été déposées devant cette instance, a-t-il précisé.

L'ex-enseignant en droit international rappelle à ce propos que «le droit international impose à la puissance occupante l'obligation de ne rien modifier du territoire sous son contrôle». «Les fouilles israéliennes, comme les destructions tombent de ce fait sous le coup de la loi», expliquera encore M. Sanbar. Il rappellera que «Benjamin Netanyahu (Premier ministre israélien) essaie de prendre la CPI de vitesse, en imposant le fait accompli» par la multiplication des colonies israé-

liennes, avant l'examen de ces plaintes. A la question de savoir si la protection du patrimoine palestinien constituait une préoccupation pour la communauté internationale, l'ambassadeur estime que «le problème ne réside ni dans les textes ni dans les résolutions, mais dans le comportement de l'occupant qui ne respecte pas le droit international».

Etat hors la loi

«On a à faire à un Etat (Israël) qui est hors la loi (...), qui s'estime au-dessus des lois et du droit international», a-t-il martelé à propos de cette attitude qui «sape» continuellement les efforts des Palestiniens. «Nous avons arraché des résolutions par dizaines à l'Unesco, mais leur application se heurte à l'impunité» dont jouit Israël, s'indigne-t-il. Aussi,

dira-t-il, le diplomate doit «affirmer en permanence les règles du droit pour délégitimer l'occupation à tous les niveaux». C'est grâce à cette démarche, capable de mobiliser l'opinion internationale, que les Palestiniens ont «commencé à gagner du terrain» et qu'une majorité écrasante à l'Unesco a voté, en 2011, en faveur de l'adhésion de Palestine.

Ce «travail sur le droit international», a conduit de plus en plus de pays et de sociétés à prendre

conscience de l'«illégitimité» de l'occupation, dira-t-il, parlant que la reconnaissance de l'Etat palestinien allait «passer à un stade supérieur» à l'avenir. A la question de savoir comment concilier cette démarche avec l'urgence de protéger le patrimoine palestinien, M. Sanbar affirmera, catégorique, que «l'urgence est +totale et absolue+ en Palestine». Elle s'exprime, ajoute-t-il, à travers les conditions de «in-soutenables» des Palestiniens, un peuple «admirable» dans sa «détermination à tenir tête à l'occupant», depuis près de 70 ans maintenant», conclut-il. Né en 1947 à Haïfa (Palestine), Elias Sanbar a connu l'exil dès 1948 lorsque sa famille se réfugia au Liban. Etudiant à Paris à la fin des années 1960, il est en 1981 enseignant de droit international dans la capitale française.

Egalement historien et essayiste, Elias Sanbar est co-fondateur de la Revue d'étude palestinien et son rédacteur en chef jusqu'à 2008.

Poète lui-même, il est le traducteur attitré du grand poète palestinien Mahmoud Darwisch. Membre du Conseil national palestinien, Elias Sanbar a notamment dirigé la délégation palestinienne chargée des négociations sur les réfugiés entre 1993 et 1997.

APS

Amar Laskri

Le Président Bouteflika rend hommage aux qualités de défunt artiste

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a rendu hommage samedi aux qualités de l'artiste Amar Laskri, décédé vendredi à l'âge de 73 ans, affirmant que ses réalisations artistiques resteront «un legs précieux pour les générations». «Le militant et illustre artiste Amar Laskri nous quitte aujourd'hui.

Puisse Dieu lui accorder Sa Miséricorde et l'accueillir dans Son Vaste Paradis aux cotés des fidèles», a écrit le président de la République dans un message de condoléances adressé aux membres de la famille du défunt. «Le défunt a été sa vie durant, au sein service de la patrie et du peuple. Dès son jeune âge, il s'est distingué par son attachement aux nobles idéaux de liberté et de souveraineté à une époque ternie par l'injustice du colonialisme abject», a indiqué le Président Bouteflika.

Et d'ajouter: «Nous perdons aujourd'hui un monument incontesté, une figure célèbre qui s'éteint

dans le ciel de notre beau pays. Une perte irremplacable pour le large public tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et pour le cinéma algérien pour lequel il aura voué sa vie entière. Il était parmi les premiers réalisateurs à imprégner ses travaux, par le son et l'image, d'œuvres cinématographiques ciblées au lendemain de l'indépendance», a encore souligné le chef de l'Etat.

«Son empreinte aura été singulière, son cri perçant, sa douleur profonde à travers l'ensemble des ses œuvres dont «Patrouille à l'Est» et «Les portes du silence» que l'histoire retiendra indubitablement dans un registre exceptionnel et qui

lui valurent plusieurs prix lors de festivals nationaux et internationaux», a poursuivi le président de la République. «Si la mort vient de ravir l'artiste, militant et réalisateur Amar Laskri, sa mémoire restera vive dans le cœur de tous les Algériens et ses œuvres resteront un legs précieux pour les générations», a ajouté le Président Bouteflika. «Je présente en cette douloureuse épreuve, à la famille et proches du défunt et toute la famille artistique mes condoléances les plus attristées, priant Le Tout Puissant de l'accueillir dans son Vaste Paradis», a conclu le président de la République.

L'œuvre de Laskri témoignera à jamais de la grandeur de la Révolution nationale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé que l'œuvre du cinéaste algérien Amar Laskri, décédé vendredi, «témoignera à jamais de la grandeur de la révolution nationale». «L'artiste Amar Laskri a glorifié à travers ses œuvres la révolution, les hauts faits de l'Armée de libération nationale (ALN) et les sacrifices des Algériens pour la liberté et la dignité humaine. Ces œuvres sont un legs précieux dédié aux générations montantes», a soutenu le président de l'APN dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt. Le cinéaste Amar Laskri est décédé, vendredi à l'hôpital Mustapha Pacha (Alger), à l'âge de 73 ans. Amar Laskri est né le 22 janvier 1942 dans la ville d'Aïn El

Berda dans Wilaya d'Annaba. Il compte parmi les premiers cinéastes algériens qui avaient marqué avec leurs œuvres le cinéma algérien après l'indépendance. Diplômé de l'Académie du cinéma du théâtre, de la radio et de la télévision de Belgrade

en 1966, le défunt poursuivit ses études supérieures en sciences politiques et économiques à l'Université d'Alger. Figure de proue du cinéma algérien, le défunt a signé plusieurs œuvres distinguées dont l'indétrônable «Patrouille à l'Est» (1974), «Les portes du silence» (1989) et «Fleur du Lotus» (1999), une coproduction algéro-vietnamienne en sus de plusieurs courts-métrages, autant d'œuvres qui lui valent de prestigieux prix dans des festivals internationaux à l'instar de ceux de Carthage (Tunisie) et de Ouagadougou (Burkina Faso). Le défunt moudjahid rejoint les rangs de l'armée de libération dans la wilaya II, au terme de la grève des étudiants algériens. Outre ses œuvres artistiques, le regretté fut connu pour son action syndicale. Il occupa le poste de Secrétaire général du syndicat des comédiens de théâtre et de cinéma placé sous la tutelle de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et celui de Directeur du Centre algérien pour l'art et l'industrie cinématographique (CAAIC) durant les années 90.



Une foule immense accompagne le moudjahid et cinéaste Amar Laskri à sa dernière demeure

Une foule immense de citoyens venus de plusieurs régions du pays et de figures du monde de l'art et de la culture accompagné samedi en début d'après-midi à Annaba le moudjahid et cinéaste algérien, Amar Laskri, à sa dernière demeure.

Le réalisateur de «Patrouille à l'Est», inhumé après la prière du Dohr dans une atmosphère d'intense émotion au cimetière de Sidi-Boudiaf, dans la commune d'Aïn Berda, a été salué, une dernière fois, par plusieurs milliers de personnes qui ont formé une procession funéraire longue de près de 5 km, a-t-on constaté.

Les autorités civiles et militaires de la wilaya d'Annaba, des représentants du ministère de la Culture, des députés, dont le frère du défunt, Mohammed-Tayeb Laskri, des artistes et les membres de l'association «Lumières», présidée par le défunt étaient également présents à l'enterrement. La tristesse se lisait dans tous les visages des compagnons de route de cette grande figure et l'un des

pionniers du cinéma algérien, qui fut un témoin engagé de la Révolution dont il a immortalisé les hauts-faits dans ses œuvres cinématographiques. Il fut pour les jeunes artistes «un père spirituel» et un «modèle de réussite artistique et de fidélité» à l'héroïsme du peuple algérien, à travers son chef-d'œuvre «Patrouille à l'Est», ont unanimement affirmé ses proches compagnons dont Omar Rabia, vice-président de l'association «Lumières», Ghouti Benddouche, Hassan Benzerai, Abdellah Benmârouf et autres. «Amar préconisait toujours d'investir dans la jeunesse pour construire le pays», ont-ils ajouté.

Amar Laskri est décédé vendredi au centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Bacha d'Alger à l'âge de 73 ans. Père de trois enfants, il a légué un riche répertoire d'œuvres parmi lesquelles sept longs-métrages dont «L'enfer à dixans», «El Moufid», «Les portes du silence» et «Fleur du Lotus», en plus de plusieurs courts-métrages.

... Histoire Colloque international sur l'Emir Abdelkader lundi prochain à Oran



La pensée et l'héritage culturel de l'Emir Abdelkader seront au centre d'un colloque international, lundi et mardi prochains à Oran, à l'initiative de l'Unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, la littérature et les arts (Uccla).

«L'objectif est de faire connaître la pensée de l'Emir Abdelkader (spirituel, poète et soufi), de revisiter son héritage culturel et de mener des lectures croisées en rapport avec le patrimoine universel», a indiqué à l'APS le coordinateur de la rencontre, Mohamed Daoud. Une centaine de chercheurs et personnalités culturelles de différents pays sont attendus à cette manifestation scientifique qui mettra en relief les dimensions spirituelles et intellectuelles du fondateur de l'Etat algérien moderne, a-t-il souligné. L'ouverture du colloque et les travaux de la première journée auront lieu à l'hôtel Sheraton, avec trois conférences plénières de Boumediene Bouzid, Professeur à l'Université d'Oran et chef de département au ministère des Affaires religieuses et Waqfs, du Dr Chamyl Boutaleb de la Fondation Emir Abdelkader» et du Professeur Vigane Ayoub Oglo de l'Université d'Istanbul (Turquie).

Ces conférences seront suivies dans la matinée et dans l'après-midi par des communications de chercheurs et enseignants venus des différentes uni-

Les pratiques répressives et la torture en Algérie, thème d'une rencontre internationale

Une rencontre internationale sous thème «Les pratiques répressives et les politiques coloniales françaises en Algérie 1830-1962 : le cas de la torture», est prévue lundi et mardi prochains à Oran, à l'initiative du ministère des moudjahidines. Des chercheurs d'universités de France, de Belgique, du Koweït, de Tunisie, du Maroc et de plusieurs universités du pays donneront des conférences autour de la pratique de la torture et des pratiques répressives du colonialisme français en Algérie, a-t-on appris de la direction des moudjahidines de la wilaya d'Oran. «Crimes et pratique de la torture du colonialisme français et l'utilisation d'armes de destruction massive en Algérie», «les résistances internationales à la pratique de la torture durant la guerre de libération nationale», «le discours français vis-à-vis de la question de la repentance» et «la torture dans les mémoires et témoignages de bourreaux français, le cas de Paul Aussaresses», sont autant de thématiques qui seront débattues lors de ce colloque. Cette rencontre internationale est organisée dans le cadre de la célébration du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale et de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Toujours dans le cadre de ce colloque, deux films «Colonel Lotfi» et «Krim Belkacem» du réalisateur Ahmed Rachedi seront projetés, dimanche et mardi, à la salle Maghreb d'Oran, signalent les organisateurs.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
20h35 Magazine de société Là où je t'emmènerai
20h45 Météo
20h55 Film de science-fiction Battleship Inédit
23h25 Série policière Esprits criminels

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle étagère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine culturel D'art d'art
20h47 Météo 2
20h55 Comédie dramatique Les enfants du marais
22h50 Magazine de société Non élucidé

E

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts
08:50 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e

partie)

10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
20h00 Météo
20h05 Magazine sportif Tout le sport
20h10 Magazine de services Ma maison s'agrandit & se rénove
20h15 Météo régionale
20h20 Série d'aventures Zorro
20h50 Téléfilm policier Inspecteur Barnaby
22h20 Téléfilm policier Inspecteur Barnaby
23h50 Météo
23h55 Soir 3

CANAL+

06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
18:10 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h10 Magazine d'actualité Salut les Terriens !
19h35 Football Canal Football Club
20h55 Football Avant-match
21h00 Sport Nantes - Paris-SG Direct
22h55 Football Canal Football Club
23h15 Football L'équipe du dimanche

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h40 Magazine sportif Sport 6
20h55 Magazine de l'économie Capital
Inédit
23h00 Magazine d'information Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

20h55

**Battleship****Résumé**

C'est en mer que va se jouer l'avenir de la Terre. Une flotte de guerre américaine doit engager le combat contre une escadre de vaisseaux extraterrestres.

2

20h45

Les enfants du marais**Résumé**

A la campagne, dans les années vingt. Deux marginaux, dont l'un d'une grande fragilité, se serrent les coudes pour échapper à la solitude. Autour d'eux, quelques amis qui partagent leur amour de la nature et des bonnes bouteilles.

3

19h30

Inspecteur Barnaby**Résumé**

Un homme est mort après avoir vu un cavalier sans tête. Une mystérieuse enquête pour Barnaby...

Si vous avez manqué le début

Bentham De Quetteville se tue en tombant du toit de son château après avoir aperçu un mystérieux cavalier sans tête. La légende serait-elle donc vraie ? La famille De Quetteville ne semble pas si ému par ce décès mais plutôt préoccupée par les préparatifs de la reconstitution d'une bataille du XVIIe siècle. Cette tradition provoque la colère de leurs riches voisins, les Flatwood, tandis que le cavalier sans tête fait de nouvelles victimes...

CANAL+

20h55

Nantes / Paris-SG**Résumé**

En cette fin de saison, les enjeux sont présents à tous les étages, au sommet comme en bas de classement. C'est bien sûr la course au titre entre le Paris Saint-Germain et l'Olympique Lyonnais qui concentre principalement l'attention. Ce week-end, les Gones accueillent les Haut-Savoyards d'Évian Thonon Gaillard alors que le club de la capitale défie les Canaris nantais à La Beaujoire, avec le retour du suspension d'Ibrahimovic. Également au programme : Bastia - Saint-Étienne, Guingamp - Reims, Lille - Lens, Lorient - Bordeaux, Metz - Marseille, Monaco - Toulouse, Montpellier - Rennes et Nice - Caen.

M

20h50

Capital**Résumé**

Au sommaire :
Le marché en or des rangements
Le marché du sur-mesure exalte, notamment pour le dressing.
Les prix peuvent s'envoler jusqu'à plusieurs milliers d'euros.

Karcher à la conquête des femmes

Karcher part à la conquête des femmes en lançant de nombreux accessoires et une gamme de petits nettoyeurs pour toute la maison.

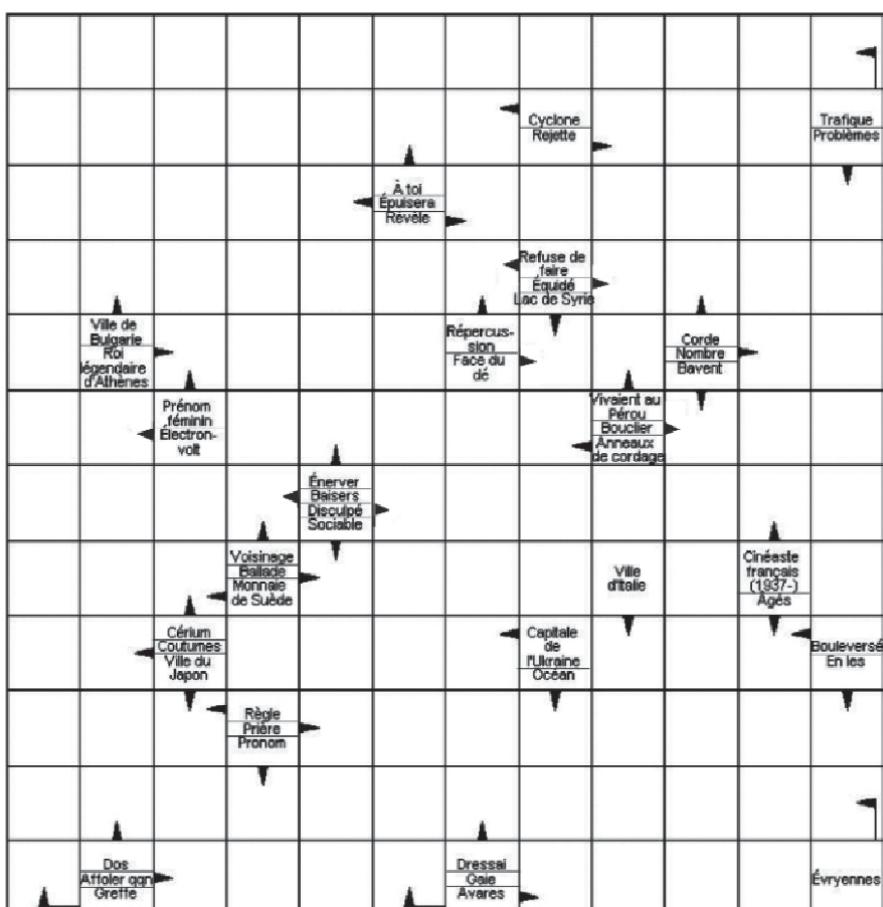
Rénovation : comment bien choisir ses fenêtres ?

Comment s'y retrouver entre les différentes marques, qui proposent des modèles souvent d'une grande technicité, avec des écarts de prix qui peuvent aller du simple au triple ?

Fermob, quand le mobilier de jardin fait son show

Rencontre avec Bernard Reybier, à l'origine du succès de Fermob, spécialiste du mobilier de jardin.

Mots fléchés n°940



Samouraï-Sudoku n°940

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8		7		9									
1	4	2	3										
7		2											
7	9	5	2										
2		1		3									
9	3	4	7										
2		7											
4	6	7	8										
7		5		6	2	9		1	4				

4		5		8									
9	1	6	4										
5		2											
8	6	1	5										
1		7		6									
4	3	9	2										
2		1		8									
6	7	8	1										
5		1		4									
7													

6		8		3	7	5		3		1			
2	9	6	7			1	9	5	3				
3		8				3		9					
6	3	5	8			2	4	9	7				
7		4		5		3		1		5			
9	7	8	4			6	3	7	2				
6		9				1		3					
3	2	4	1			3	1	2	8				
5		6		2		6		9		7			

7 erreurs



Mots croisés n°940

Horizontalement:

- Atroce
- Brûlure - Fleur
- Conspua - Deux - Meilleur
- Théologien allemand - Germanium
- Pronom relatif - Urus
- Ancien ouï - Our - Instrument d'optique
- Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
- Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
- Pareil - Inoffensif
- De la haute montagne - De bonne heure
- S'amuser - Nobiéum - Béryllium
- Dévêtue - Unité de mesure de travail - Souverain

Verticalement:

- Mode d'orientation pour certains animaux
- Pause pour prendre le café
- Exprime la raffinerie - Montre un grand contentement
- Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
- Ensemble de veines du marbre - Rugueux
- Sec - Palmier
- De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
- Anneau de cordeage - Paradis
- Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
- Souhaitait ardemment
- Superposer des poissons sales dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
- Dans la rose des vents - Indique une succession

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

Proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières.

Proverbe français

C'est arrivé un 3 Mai

Célébrations :

- Journée internationale des pompiers , décidée le 4 janvier 1999, date du décès de cinq pompiers lors d'un feu de forêt en Australie, et fixée le jour de la Saint-Florian, patron des pompiers.
- Journée Star Wars (elle provient du jeu de mot anglais May, the 4th qui ressemble à May the force be with you - que la force soit avec toi, phrase emblématique de Star Wars).
- Afghanistan** : Jour du Souvenir en l'honneur de la mémoire des martyrs et des handicapés.
- Chine** : Fête de la Jeunesse, décretée en 1949 pour commémorer le Mouvement du 4-Mai, manifestation nationaliste étudiante menée en 1919 contre les Japonais et les Occidentaux.
- États-Unis** : Rhode Island : Indépendance Day (Fête de l'indépendance).
- États-Unis** : Journée de l'oiseau pour sensibiliser à la conservation des espèces.
- Japon** : Kokumin no Kyūjutsu (Repos national).
- Lettone** : Journée de la déclaration restituant l'indépendance de la République de Lettonie.
- Namibie** : Journée de Cassinga commémorant le massacre de Cassinga en 1978.
- Pays-Bas** : Journée nationale du souvenir .
- Taiwan** : Literary Day, Fête de la littérature, commémore le Mouvement du 4 mai, manifestation nationaliste étudiante menée en 1919 contre les Japonais et les Occidentaux.
- Tonga** : Anniversaire du couronnement du Prince.

**GRAND PRIX
DU CYCLISME DE
LA VILLE D'ORAN**
**Benyoucef
Abdallah (GSP)
remporte
la 2^e étape**

Le cycliste Benyoucef Abdallah du Groupe sportif des pétroliers (GSP) a remporté samedi la deuxième étape de la 21ème édition du grand prix de la ville d'Oran, disputée à haï Es-Sedikia, sur un circuit fermé de 4,1 kilomètres bouclé en 20 tours.

Benyoucef Abdallah du GSP s'est adjugé la première place, suivi de Mohamed Bouzidi, sociétaire du Vélo Club Sovac et de Kerrar Ayoub du GSP. Cette deuxième étape a été nettement dominée par les coureurs du GSP, qui ont adopté une stratégie d'équipe ayant apporté ses fruits. Chez les juniors, qui ont effectué 17 tours, la palme est revenue à Mansouri Islam du club NRDJ Dely Brahim qui s'est illustré devant Belabisi Mohamed du Vélo Club Sovac d'Alger et Achouri Brahim de l'AS Sûreté nationale. Au total, 109 cyclistes ont pris part à cette compétition dont 49 juniors et 60 séniors issus de 18 clubs représentant huit wilayas du pays, à savoir Alger, Blida, Chlef, Mostaganem, Relizane, Ain Témouchent, Sidi Bel-Abbes et Oran.

Cette manifestation sportive de deux jours a été organisée par la ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, dans la cadre des festivités de la journée internationale des travailleurs. L'engouement des oranais pour la «petite reine» s'est confirmé encore une fois, compte tenu de l'affluence qu'a enregistré ce grand prix durant les deux journées sur les circuits de l'ALN (ex-Front de mer) et de haï Es-Sedikia. Cappeler que la première étape de ce grand prix cycliste de la ville d'Oran, disputée vendredi sur le circuit fermé du boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), a été remportée en séniors par le coureur Bouzidi Mohamed du Vélo Club Sovac et Islam Mansouri du NRDJ Dely Brahim en juniors. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

AFROBASKET-2015 (DAMES)
Les Algériennes décrochent leur ticket pour la phase finale

La sélection algérienne de basket-ball (dames) a décroché sa qualification pour l'Afrobasket-2015, en remportant la double confrontation face à son homologue marocaine pour le compte du tournoi de qualification de la Zone 1, disputé jeudi et vendredi à Staouelli (Algér).

Large vainqueur de la première manche disputée jeudi sur le score de 72 à 43, les Algériennes ont encore une fois battu les Marocaines, vendredi, sur le score de 55 à 44. Les basketteuses algériennes ont tout de suite pris l'avantage dans cette deuxième confrontation en infligeant



un 10-0 aux Marocaines d'entrée de jeu, avant de conclure le premier quart sur le score de (14-12). Dans le deuxième quart Nesrine Boussaid (14 points et 4 rebonds) et ses coéquipières ont relâché la pression sur le camp adverse et ont vu les Marocaines re-

nir au score (17-17) avant de se reprendre et rejoindre les vestiaires avec une avance de 7 points (27-20). En deuxième mi-temps les entraîneurs algériens Azzedine Labouize et Yacine Bellal ont décidé de remettre le cinq majeur sur le terrain pour reprendre un avantage confortable (44-28) à la fin du 3e quart-temps, et ont par la suite fait tourner leur effectif en fin de match. Les Algériennes concluent le match sur le score de (55-44) et décrochent une deuxième qualification consécutive pour la phase finale de l'Afrobasket après celle décrochée en 2013 en Tunisie. L'entraîneur algérien Yacine Bellal a estimé que la qualification de son équipe est méritée après avoir dominé les deux matches face au Maroc. «Le match d'aujourd'hui (vendredi) a été plus disputé, les joueuses se sont relâchées vu la large victoire de jeudi.

JIJEL
60 cyclistes participent à une randonnée à vélo

Une soixantaine de cyclistes se sont donnés rendez-vous pour une randonnée, samedi à Jijel, dans le cadre du 1er festival du vélo, organisé par l'association "Es Safir" avec la collaboration de l'Assemblée populaire communale (APC), a-t-on constaté. L'esplanade attenante au siège de la commune, bruyante et colorée à cette occasion, a servi de point de départ à cette randonnée qui a emprunté trois principales avenues de la ville qui ont constitué un parcours en forme de triangle. Cette activité tout-public, destinée aux 7 à 77 ans, ambitionne de contribuer à la relance de la petite reine qui a fait les beaux jours de cette cité littorale. Le coup d'envoi du "peloton" a été donné par Mohamed Titi, considéré comme le pionnier et une figure emblématique du cyclisme dans cette ville. Cette manifestation a aussi pour but de "valoriser le patrimoine culturel jijélien" et de "tenter de relancer la pratique du sport cycliste", a indiqué à l'APS le président de l'association "Es-Safir", Bilal Boudjaâd. Des participants qui ont pris part à cette manifestation ont chaleureusement salué cette initiative qui permet de contribuer un tant soit peu à "réduire", ne serait-ce que pour une journée, la pollution et les émanations de gaz des véhicules roulants. Une tombola a ponctué cette randonnée cycliste égayée par un soleil d'été et suivie par un nombreux public dans l'antique Igilgili.

HAND/COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALE)
Le DRB Tadjenanet met fin à 20 ans de suprématie des Pétroliers

Le DRB Tadjenanet a été le héros des 1/8 de finale de la coupe d'Algérie (seniors messieurs) de hand-ball, disputés vendredi à Bordj Bou Arréridj, en se qualifiant (32-31) face au GS Pétroliers, un géant de cette discipline en Algérie. Le GSP (ex-MC Alger) dominait, en effet, la Coupe d'Algérie sans partage depuis 1997, remportant la totalité des 18 trophées qui ont été mis en jeu pendant cette période. Même en Championnat, les Pétroliers avaient outrageusement dominé les débats au cours des deux dernières décennies, ne trébuchant qu'une seule fois en 2004 avant de se ressaisir, dès l'année suivante, enchaînant dix succès consécutifs jusqu'en 2014. Néanmoins, le GSP n'a été que l'ombre de lui-même cette saison et cette élimination précoce en Coupe d'Algérie intervient dans la continuité d'un déclin prononcé, puisque le club restait déjà sur 3 défaites en cinq journées de championnat.

HANDISPORT : 4^{ÈME} MEETING DE NATATION À BORDJ BOU ARRERIDJ
Près de 100 nageurs au rendez-vous

Une centaine de nageurs (garçons et filles) ont été présents, ce week-end, au 4^e meeting national de natation pour handisport, organisé vendredi 1 mai à la piscine du stade 20 août de Bordj Bou Arreridj. Inscrite au programme annuel de la Fédération algérienne handisport (FAH), cette compétition concerne les concurrents de différents types de handicaps : visuels, moteurs, IMC et inadaptés, représentant toutes les wilayas. «Ce meeting, qualificatif au championnat national, aura également pour objectif de permettre aux athlètes d'améliorer leurs chronos, mais aussi de les classer selon leurs handicaps», ajoute M. Nacerdine Zerrouki, président de l'association "Choumoué" de Bordj Bou Arreridj. Pour de nombreux participants, le problème qui handicape vraiment la discipline est le manque de piscines adaptées et surtout le temps pour s'entraîner. Un appel est lancé à travers ces participants aux responsables concernés de donner plus d'importance à cette frange très active de la société.

M. B.

S o l u t i o n

Sudoku N°938

9	8	3	4	2	7	1	6	5
2	7	5	8	1	6	3	4	9
4	6	1	9	3	5	8	2	7
3	9	7	6	8	4	1	2	1
5	2	8	6	9	1	4	7	3
6	1	4	2	7	3	9	5	8
7	3	9	1	4	2	5	8	6
8	4	6	7	5	9	2	3	1
1	5	2	3	6	8	7	4	9

6	9	3	1	4	2	8	5	7
1	8	7	3	9	5	6	2	4
5	2	4	8	6	7	3	1	9
7	3	8	9	5	4	1	6	2
9	5	2	6	1	3	7	4	8
4	1	6	2	7	8	9	3	5
8	4	5	7	3	1	2	9	6
2	6	1	5	8	9	4	7	3
3	7	4	9	6	8	5	1	2

4	1	5	3	6	7	9	2	8
6	7	8	2	9	5	4	1	3
9	2	3	8	4	1	7	5	6
4	5	1	6	3	7	8	9	2
6	8	7	9	2	5	3	4	1
2	3	9	4	1	8	6	5	7
7	5	6	2	1	3	4	8	9
1	2	4	7	8	9	5	6	3
3	8	9	2	6	7	4	1	5

Mots Croisés N°938

INSOUMISE ■ ON
RENDE ■ NO ■ SN ■
RN ■ ELOCUTION
INCREDOULE ■ MO
TIR ■ ORIPEAU
A ■ OC ■ NI ■ ■ TV
BACHOTER ■ NOE
II ■ AMAS ■ DOPA
L ■ ■ MIL ■ MOYEU
IFOP ■ GOUTEE ■
TA ■ SUINTER ■ T
ETC ■ TETER ■ VU

Mots Fléchés N°938

CAPITULATION
RIRE ■ POURRIN
ISONZO ■ BIISK
TE ■ AULNE ■ DESI
MA ■ RU ■ RAI ■ IC
ELAI ■ EGOUT ■ A
NI ■ ICHNEUMO
NITE ■ HIC ■ T'R
EL ■ RU ■ DECADR
ALESBIEN ■ TIENE
LEE ■ USE ■ TOTR
■ S ■ EXERCONS

1/8 DE FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS (RETOUR) AUJOURD'HUI

L'USM Alger et le MC El Eulma pour faire comme l'ES Sétif

**Said Ben**

L'USM Alger qui avait battu au match aller les guinéens de l'AS Kaloum (2-1) et le MC El Eulma, vainqueurs contre les Tunisiens du CS Sfax (1-0) sont appelés aujourd'hui face aux mêmes adversaires de sortir le grand jeu afin de faire comme l'ES Sétif : c'est à dire se qualifier à la phase des poules de cette prestigieuse compétition continentale.

L'USM Alger aura au moins un double avantage : celui de jouer avec un but d'écart et surtout sur un terrain « neutre » puisque la rencontre est prévu cet après-midi à 16h30 au stade Modibo Keita à Bamako au Mali. Encore faut-il rappeler que ce match AS Kaloum-USM Alger a été délocalisé au stade Modibo Keita de Bamako en raison d'une épidémie du virus Ebola qui empêche le club hôte de recevoir ses adversaires chez lui, en Guinée. Seulement, il faut se rappeler le match « aller » où les joueurs guinéens ont donné du fil à retordre aux joueurs du coach Pfister dont l'objectif est désormais basé sur cette Ligue des champions. Toujours est-il que les Rouge et Noir ont été éliminés de la Coupe d'Algérie et ont vu leurs

chances d'être champions s'évaporer en Ligue 1. Au vu du match aller beaucoup de spécialistes ont prédit une défaite pour l'USMA en match retour. C'est donc un match où les Algériens n'ont aucun droit à l'erreur que de tenter de gagner pour s'assurer une place en phase de poules où tout pourra arriver.

Les Rouge et Noir doivent donc prendre exemple de l'ES Sétif qui vient de se qualifier à cette phase de poules après la série des tirs (4-1) au but éliminant le Raja Casablanca (4-4 en aller-retour), vendredi dernier à Sétif. Les blessures sont un handicap certain pour le coach des Rouge et Noir, Pfister qui doit revoir sa compo-sante pour mettre en place un onze rentrant bien compétitif. En effet, quatre joueurs ont déclaré forfait pour cette deuxième manche à savoir Meftah (suspendu), Belaili, Chafai et Orfi (blessés). En revanche, l'entraîneur allemand des Rouge et Noir Otto Otto Pfister, récupérera pour la circons-tance les attaquants Nadji, qui a purgé sa suspension, et Manucho, remis de sa blessure. Le défenseur Benkhemassa déclare que « nous n'avons rien à perdre et nous devons donc repartir de Bamako avec la qualification pour sauver la

saison. Nous n'avons rien à craindre et nous allons d'ailleurs nous donner à fond pour nous imposer. »

Quant au coach adjoint des Rouge et Noir, l'ex-international Bilel Dziri, il n'hésite pas à déclarer que « Pour nous qualifier, je fais confiance à mes joueurs ». L'autre équipe algérienne devant disputer son match retour des huitièmes de finale de la ligue des champions à savoir le MC El Eulma, est bien prêt à voir l'ambiance qui règne au sein du club dirigé par le coach français, Jules Accorsi. Les joueurs du MC El Eulma joueront ce soir leur match retour face au CS Sfaxien à Sfax. Un match qui s'annonce très difficile pour les Eulmias devant une équipe composée des joueurs expérimentés dans ce genre de compétition continentale.

Mais, après la dernière victoire en championnat des gars d'El Eulma face à l'USM Bel Abbès, le moral des joueurs est au beau fixe. Les coéquipiers du gardien de but, Ousserir, qui a purgé sa suspension lors du match aller, sont sur une courbe ascendante, comme l'attestent leurs derniers résultats aussi bien en championnat qu'en Ligue des champions. Ce serait donc un donc un facteur de motivation sup-

plémentaire pour les Vert et Rouge qui espèrent rééditer l'exploit du précédent tour lorsqu'ils avaient ramené la qualification du terrain de Ghanéens de l'Asante Kotoko.

Pour le buteur du championnat de cette formation des Hauts Plateaux, Derardja : « Marquer tôt durant la partie sera le scénario idéal pour nous afin d'assurer une qualification car cela risquerait de brouiller les cartes de nos adversaires », conclue l'attaquant du MC El Eulma. Nos deux représentants partent avec le mal-gre avantage d'un seul but, mais cela ne les empêche, toutefois, pas de croire vraiment et réellement en leurs chances respectives. Et c'est déjà un bon gage de réussite pourvu que cela se concrétise sur le terrain comme ce fut le cas avec l'ES Sétif face au Raja de Casablanca (Maroc).

S.B.

Programme des matches d'aujourd'hui :

Ligue des Champions :

16h30 :

Stade Modibo KEITA à Bamako (Mali) : AS Kaloum (Guinée) – USM Alger

19h45 :

Stade Taïeb MHIRI à Sfax (Tunisie) : CS Sfax – MC El Eulma

AUDIT DES STADES Début l'opération le 1^{er} juin

L'opération d'homologation des stades dans les trois régions du pays débutera le 1^{er} juin prochain en vue de la nouvelle saison 2015-2016, a indiqué samedi la Ligue de football professionnel (LFP).

La première phase aura lieu du 1^{er} au 18 juin 2015 et la seconde phase qui consiste à l'homologation définitive est programmée entre le 1^{er} et 30 juillet 2015, précise la même source. En prévision de cette opération, le conseil d'administration de la LFP a arrêté la composante des sous-commissions chargées de superviser les installations dans les trois régions du pays. Les sous-commissions composées de six membres chacune établiront un rapport et le transmettront à la commission d'audit de la LFP. Les dates de passage pour chaque stade seront communiquées ultérieurement.

Les championnats des Ligues 1 et 2 Mobilis débuteront les 14 et 15 août 2015.

SÉTIF SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LES MÉDIAS MOTIVANTS SPORTIFS «Main dans la main pour éliminer la violence dans les stades»

Azzedine Tiouri

À l'occasion de la célébration de la Journée de la liberté d'expression, le bureau de Sétif de l'Union nationale des journalistes et des professionnels de l'information algériens (UNJIA) organisera, aujourd'hui, à la maison de la culture Houari Boumediène de Sétif, le premier séminaire international sur les médias motivants sportifs ayant pour thème : « Main dans la main pour éliminer la violence dans les stades ».

Ce forum verra la participation de grands noms des media influant dans le monde sportif des pays comme la Tunisie, l'Egypte, le Maroc, la Jordanie, la Belgique la Suède, l'Angleterre, le Qatar ainsi que du Yémen.

Selon le président de l'UNJIA, Hamouche Abderraouf, au cours de cette rencontre, deux ateliers seront organisés visant à créer des canaux de communication entre les associations des fans actifs à travers les media, les journalistes, la société civile et le ministère des Sports, tandis que le second atelier visera à rendre l'association des supporteurs dans les stades comme un partenaire actif à part entière dans l'élimination du phénomène de la violence.

Ce forum, ajoute-t-il, ouvrira la voie à des discussions dans les médias sur les causes de la propagation de la violence dans les stades algériens, surtout après le meurtre du joueur international camerounais professionnel évolutif au sein de la JS Kabylie.

Si cette activité est venue comme une idée de contribuer à rendre le sport comme un fait attractif, divertissant, éducatif et compétitif, l'agression et la violence ne devront pas avoir de place dans nos stades.

La création de l'espace des médias éducatifs et leurs rôles constructifs pourront conduire à une stratégie professionnelle en mesure de développer des valeurs sociales nobles qui rejettent la violence sous toutes ses formes et les appels au dialogue et à la communication entre tous les segments de la société et des médias sportifs.

A.T.

LIQUE DES CHAMPIONS AFRICAINE L'ESS qualifiée pour la phase des poules

L'ES Sétif s'est qualifiée pour la phase des poules de la Ligue des champions africaine de football suite à sa victoire aux tirs au but (4-1) face au Raja Casablanca après avoir concédé le nul (2-2, mi-temps 1-0) en 1/8 de finale retour, disputé vendredi au stade du 8-Mai 45 de Sétif (2-2 à l'aller).

Les Sétifiens, tenants du titre, avaient bien démarré la rencontre, menant (2-0) grâce à Belamaria (7e) et Delhoun (48e), avant d'encaisser un premier but par El Hafidhi à la 57^e minute, puis l'égalisation par Kerrouchi à la 90'+3 sur penalty.

La séance de tirs au but a souri aux Sétifiens (4-1), grâce notamment à leur gardien Khedairia, auteur de trois arrêts décisifs. Outre son bon parcours en Ligue des Champions, l'Ai-

gle noir sétifien est leader de la Ligue 1 Mobilis, à quatre journées de la fin de la saison avec 41 points, soit avec deux longueurs d'avance sur ses premiers poursuivants, le MO Béjaïa, le MC Oran et l'USM El Harrach, ex-aequo avec 39 unités.

L'ESS connaîtra ses adversaires dans la phase des poules mardi prochain, à l'issue du tirage au sort, prévu au Caire (Egypte). Outre l'Aigle noir, l'Algérie compte deux autres représentants en Ligue des Champions : l'USM Alger qui affrontera l'AS Kaloum dimanche à Bamako (2-1 à l'aller) et le MC El Eulma, qui se déplace le même jour à Tunis pour défier le Club Sportif Sfaxien (1-0 à l'aller).

Kheireddine Madoui annonce sa démission

L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a annoncé sa démission, vendredi soir, aussitôt après la qualification de son équipe pour la phase de poules de la ligue des champions africaines aux dépens du Raja Casablanca (2-2 et 4 tirs au but à 1). Madoui a refusé, en dépit de l'insistance des journalistes qui assistaient à sa

conférence de presse d'après-match, de donner les raisons de sa décision, se contentant d'indiquer qu'il poursuivra son travail jusqu'à la fin de la saison et que sa démission sera effective « lorsqu'il aura réglé le problème des recrutements, pour ne pas mettre les dirigeants du club en difficulté en ce qui concerne cette question ». « J'annonce ma démission aujourd'hui pour laisser le temps nécessaire à la direction de trouver un nouveau coach », a ajouté Kheireddine Madoui dont la sortie inattendue, au soir d'une qualification en compétition continentale, va sans doute alimenter la chronique sportive dans les prochains jours.





FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE

RCA 0 - MOB 1



Une première historique pour les Hammadites

Fiche technique Fiche technique de la finale de la 51^e édition de la Coupe d'Algérie de football (seniors/messieurs), remportée par le MO Béjaïa (1-0) face au RC Arbaâ, samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Stade Mustapha-Tchaker (Blida) - Temps chaud - Pelouse en bon état - Affluence record.

Arbitrage : Mohamed Bichari, assisté de Brahim El Hamlaoui et Mohamed Serradj.

Quatrième arbitre: Redouane Necib.

But : Zerdab (43') MOB

Avertissements : Zeddad (90'+3) RCA

Sidibé (50') et Messaoudi (84') MOB

Les équipes :

RC Arbaâ : Fellah, Maârif (El Mouadin 65'), Mokdad, Darfalou, Daoud (Kacem-Mehdi 45'), Bouaïcha (Bitorga 54'), Zaâlani, Zeddad (cap.), Yettou, Ferhani, Seddiki.

Entraîneur : Mohamed Mihoubi

MO Béjaïa : Mansouri, Aguid, Mebarakou, Hamzaoui (Salhi 64'), Yaya (N'Diaye 83'), Rehal, Benali, Zerdab, Messaoudi, Dehouche (cap.) (Chatal 90'), Sidibé.

Entraîneur : Abdelkader Amrani.

Sellal remet le trophée au capitaine du MOB

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a remis le trophée de la coupe d'Algérie-2015 de football au capitaine du MO Béjaïa, Nassim Déhouche, après la victoire face RC Arbaâ (1-0) en finale disputée samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le Premier ministre a également remis des médailles aux arbitres, ainsi qu'aux joueurs et staffs techniques et administratif des deux clubs. Il s'agit du 1er titre majeur au palmarès du MOB, fondé en 1954.

Le MO Béjaïa s'est adjugé la Coupe d'Algérie Seniors de football pour la première fois de son histoire en battant le RC Arbaâ (1-0) en finale inédite de la 51^e édition disputée samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Sous le chaud soleil de Blida et devant un public nombreux, c'est l'excellent Zahir Zerdab qui a débloqué la situation dans une finale tout juste moyenne, en inscrivant l'unique but de la partie à deux minutes de la pause.

Bien lancé dans la surface de réparation par Sidibé, l'attaquant mobiste a devancé intelligemment le gardien Fellah pour mettre le cuir au fond des filets à la grande joie de ses supporters.

La confrontation entre le RC Arbaâ et le MO Béjaïa, deux équipes qui jouaient pour



la première fois de leur histoire une finale de coupe d'Algérie a débuté sur les chapeaux de roue avec une première occasion pour les Béjaouis dès la deuxième minute, mais la tête de Messaoudi est renvoyée par la transversale.

La réaction du RC Arbaâ n'a pas tardé avec un tir puissant de Mokdad des 20 mètres mais la barre transversale a sauvé le gardien Mansouri. Cinq minutes plus tard, les hommes de Mohamed Mihoubi ont fallu ouvrir la marque par Yettou qui malheureusement pour son équipe, rate son face à face avec Mansouri qui est sorti au bout du moment pour fermer l'angle.

Bien en place et surtout costaud physiquement, le MO Béjaïa soula la houlette de l'excellent Sidibé au milieu de terrain, a réussi au fil des minutes à prendre le match en main avec quelques tentatives menées à

chaque fois par Zahir Zerdab, qui, après une première action à la 17^e minute mal exploitée par ses coéquipiers, a fini par trouver la faille dans la défense adverse.

Au retour des vestiaires, le RC Arbaâ a abordé la seconde période avec la force détermination de revenir au score. Les changements opérés par l'entraîneur Mohamed Mihoubi avec notamment l'incorporation de Kacem-Mehdi (45') et El Mouadin (65') alaient donner plus de vivacité à la ligne offensive du RC Arbaâ mais sans pour autant arriver à inquiéter la défense mobiste bien organisée au tour de l'excellent Déhouche.

Les dix dernières minutes de la partie ont tenu en haleine le nombreux public, avec d'un côté une équipe du RC Arbaâ qui se lançait avec toute ses forces dans la bataille pour égaliser, et de l'autre côté, le MOB qui défendait bec et ongles son maigre avantage.

Le RC Arbaâ s'est créé deux occasions coup sur coup dans les cinq dernières minutes du match notamment celle de Zaâlani (86') dégagée par un défenseur mobiste sur la ligne de but.

Les quatre minutes de temps additionnel accordées par l'arbitre Mohamed Bichari ne changeront rien au tableau d'affichage qui confirme la victoire historique du MO Béjaïa, désormais dix-septième club à remporter la coupe d'Algérie, tandis que son entraîneur Amrani savoure son troisième succès dans cette compétition populaire après les deux premiers avec le WA Tlemcen et l'ASO Chlef.

Auréolés de cette première consécration, les partenaires de Hamzaoui, toujours en course pour un doublé historique, aborderont les trois derniers matches du championnat de Ligue 1 avec un mental d'acier.

COUPE D'ALGERIE MILITAIRE :

Sellal remet le trophée au capitaine d'équipe de la Gendarmerie nationale...



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a remis le trophée de la coupe d'Algérie militaire-2015 au capitaine d'équipe de la Gendarmerie nationale, Adel Allan, après la victoire (2-1) face à son homologue du Commandement des Forces terrestres, en finale disputée samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le Premier ministre a également remis des mé-

dailles aux arbitres ainsi qu'aux joueurs et staffs techniques et administratifs des deux clubs. Au palmarès de la compétition, l'équipe de la Gendarmerie nationale succède à son homologue du Commandement de la 2^e Région militaire, vainqueur de la 42^e édition, en 2014, aux dépens du Commandement des Forces de la défense aérienne du territoire (CFDAT). APS

... Et des récompenses financières aux finalistes et au sport militaire

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a remis au nom du président de la République Abdelaïz Bouteflika, des récompenses financières aux deux finalistes de la coupe d'Algérie 2015, le RC Arbaâ et le MO Béjaïa et aux équipes de la finale militaire, samedi au salon d'honneur du stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Des chèques d'un montant de 50 millions de dinars ont été remis aux présidents du RC Arbaâ et du MO Béjaïa, avant le coup d'envoi de la rencontre.

Les deux formations qui ont animé la finale de la coupe d'Algérie militaire, Gendarmerie nationale et le Commandement des Forces terrestres (2-1) ont bénéficié, elles aussi, de récompenses financières. À cette occasion, le respon-

sable du sport militaire, le général-major Megueded Benziane, a remis à M. Sellal un cadeau symbolique, alors que le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua lui a offert un ballon et un médaillon. Les deux présidents du RC Arbaâ et du MO Béjaïa ont, eux aussi, remis au Premier ministre des cadeaux symboliques.

PRIX CHOC

9999 DA

3 MOIS INTERNET*
APPELS & SMS
Valables en national.

2X SIM MOBTASIM

* En mode 3G++ dans 35 wilayas déjà couvertes

Pack duo

mobilis

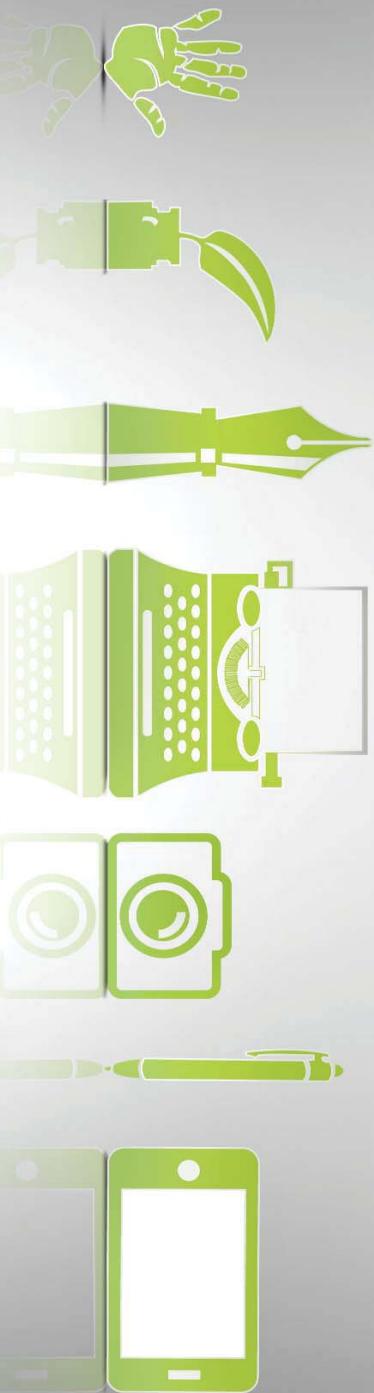
www.mobilis.dz

موبليس
mobilis®

Les outils évoluent, la passion reste la même.

3 Mai 2015

Journée Mondiale de la liberté de la Presse



Mobilis rend hommage aux journalistes algériens et leurs donne rendez-vous pour la 3^{ème} édition du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne.

Mobilis consacre le professionnalisme.

www.mobilis.dz

mobilis
موبليس®